pharmaSuisse

Rapport d'activité 2016

pharmaSuisse Schweizerischer Apothekerverband
pharmaSuisse Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Berne-Liebefeld, accepté par l'assemblée des délégués les 16/17 mai 2017

Contenu

1. Chronique de l'année 2016 4
2. Organes de la société 16
2.1 Assemblée générale 16
2.2 Assemblées des délégués 16
2.3 Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL) 16
2.4 Conseil de famille 16
2.5 Comité 17
3. Organisation du siège 18
3.1 Direction et cadres moyens 18
3.2 Présidence et secrétariat général 18
3.3 Droit & Réglementations 19
3.4 Marchés & Données 19
3.5 Médias scientifiques 19
3.6 Santé publique & Qualité 20
3.7 Formation & Professions 20
3.8 FPH 20
3.9 Communication 20
3.10 Collaboration interprofessionnelle 21
3.11 Finances & Administration 21
3.11.1 Fonds et fondations 21
3.11.1.1 Fonds Jörg Bider 21
3.11.1.2 Fonds Golaz 22
3.11.1.3 Fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse 22
3.11.1.4 Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse 22
3.12 Organes internationaux 23
4. Membres 24
4.1 Membres individuels 24
4.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2016) 24
4.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2016) 25
4.2 Membres collectifs 26
5. Prestations, projets, produits 27
5.1 Conséquences des baisses de prix 27
5.2 RBP 27
5.2.1 RBP IV/1 27
5.2.2 RBP V 28
5.3 eHealth 28
5.3.1 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient 29
5.3.1.1 Cybermédication 29
5.3.1.2 eTransitionOfCare 29
5.3.2 Projets cantonaux 30
5.3.3 Baromètre eHealth 33
5.4 RoKA 34
5.5 Formation 34
5.5.1 Formation de base et nouveautés dans la LPMéd 34
5.5.2 FPH Officine: formation postgrade et formation continue 35
5.5.3 E-learning 35
5.5.4 Assistantes en pharmacie CFC 36
5.6 Sciences 36
5.6.1 Centre scientifique WIZE 36
5.6.2 Santé Publique (y compris NCD) 36
5.6.3 Vaccination 37
5.6.4 evidisBasic 38
5.6.5 pharmaDigest® 38
5.6.6 pharmActuel: symposium, conférences régionales et cahiers 38
5.6.7 Index Nominum 39
5.6.8 pharManuel 39
5.6.9 Contraception d'urgence 39
5.7 Qualité 40
5.7.1 ISO 9001 QMS Pharma 40
5.7.2 QualiCCare 40
5.7.3 Qualité du travail en laboratoire 41
5.8 Collaboration interprofessionnelle 41

5.8.1 netCare 41
5.8.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens 41
5.8.3 Assistance en EMS 41
5.9 Communication et campagnes 42
5.9.1 Publications, travail médiatique, internet et matériel 42
5.9.1.1 pharmaJournal 42
5.9.1.2 pharma30, rapport annuel et rapport d'activité, brochure statistique 42
5.9.1.3 astrea 43
5.9.1.4 Travail médiatique, dosis et rencontre avec les parlementaires 43
5.9.1.5 Internet et réseaux sociaux 44
5.9.1.6 Imprimés, images et graphiques 44
5.9.2 Conseils en communication 45
5.9.2.1 Extension des compétences en relations publiques 45
5.9.3 Campagnes et projets 45
5.9.3.1 Vaccination en pharmacie 45
5.9.3.2 Campagne de dépistage du cancer du côlon 45
5.9.3.3 Entretien de polymédication 45
5.9.3.4 Moniteur des pharmacies 46
5.9.3.5 Semaine d'action Sécurité des patients 46
5.9.3.6 Brochure produits 46
5.9.3.7 Gestion des partenaires 46
5.10 Service juridique 47
5.10.1 Forum Éthique 47
5.11 Administration 47
5.12 Service des membres 47
6. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons 48
6.1 Politique de santé 48
6.1.1 Commission fédérale des médicaments 48
6.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes 48
6.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade 48
6.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils 49
6.1.5 Commission suisse de Pharmacopée 49
6.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales 49
6.2.1 Santé publique Suisse 49
6.2.2 Entente pour un système de santé libéral 50
6.2.3 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse 50
6.2.4 Tox Info Suisse 50
6.2.5 Union suisse des professions libérales 51
6.3 Organes internationaux 51
6.3.1 Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne 51
6.3.2 Fédération internationale pharmaceutique 52
6.3.3 Association pharmaceutique pour l'information 52
6.3.4 Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF) 52
6.3.5 European Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne 53
7. Comptes annuels 54
8. Ressources Humaines 56
8.1 Organes statutaires/délégués 56
8.2 Présidents des sociétés cantonales 60
8.3 Chargés de relations publiques 61
8.4 Siège 62
8.5 Responsables eHealth des sociétés cantonales 65
8.6 Commissions 65
8.7 Groupes de travail 66
8.8 Fonds et fondations 69
8.9 National: représentations au sein d'institutions 70
8.10 Assureurs-maladie 71
8.11 Divers 72
8.12 International: représentations au sein d'institutions 73
9. Abréviations 74
10. Adresses 79
11. Impressum 81

1. Chronique de l'année 2016

Les principales activités de l'année écoulée sont brièvement présentées ci-après.

Janvier 2016

Vaccination en pharmacie

Le nombre de pharmacies qui effectuent des vaccinations sans ordonnance augmente en 2016. Suite aux adaptations dans la loi sur les professions médicales (LPMéd), la Confédération a décidé l'année précédente d'octroyer aux pharmaciens les compétences nécessaires pour vacciner en pharmacie. Pour pouvoir vacciner sans ordonnance en pharmacie, il faut remplir des conditions bien précises définies par chaque canton.
Les cantons suivants autorisent la vaccination en pharmacie:

01.11.2016	**SG**	Grippe, FSME
01.10.2016	**VD**	Grippe; projet-pilote 2016–19 Le 22.02.2017, extension à: FSME, hépatite A, B, A+B (rappel), ROR
22.09.2016	**VS**	Grippe; projet-pilote 2016–17
22.09.2016	**JU**	Grippe
25.08.2016	**GE**	Grippe
01.07.2016	**SH**	Grippe, FSME, hépatite A, B, A+B (rappel)
01.06.2016	**GR**	Grippe, FSME, hépatite A, B, A+B (rappel)
01.05.2016	**TG**	Tous les vaccins selon plan suisse de vaccination (pour adultes > 16 ans), uniquement rappels sauf pour la grippe et la FSME
01.01.2016	**SZ**	Grippe, FSME, hépatite A, B, A+B (rappel)
2015/2016	**BL**	Grippe, hépatite A (rappel); autorisation générale depuis le 01.08.2016 Projet-pilote avec vaccination contre la grippe dans trois pharmacies (automne 2015)
2015	**BE**	Grippe; deuxième prolongation du projet-pilote 2016–18
2015	**ZH**	Grippe, à partir de 2016 FSME, hépatite A, B, A+B (rappel)
2015	**SO**	Grippe, FSME, hépatite A, B, A+B, ROR
2015	**NE**	Grippe, FSME, ROR (rappel)
2015	**FR**	Grippe
Actuellement	**TI**	Tous les vaccins recommandés avec agent vaccinal sur ordonnance

Les pharmacies s'enregistrent sur le site www.vaccinationenpharmacie.ch, puis reçoivent de pharmaSuisse du matériel de communication (p.ex. dépliant, affiches, autocollants pour sol) pour les vaccinations ainsi que les conseils de vaccination.

Certificat de formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins

Le certificat de formation complémentaire Vaccination et prélèvements sanguins permet aux pharmaciens d'acquérir les compétences nécessaires pour vacciner en pharmacie. Pour obtenir le certificat, les pharmaciens doivent suivre les trois modules suivants: «Techniques d'injection et de prélèvements sanguins», «Vaccinations» et «cours de réanimation BLS-AED» certifié SRC. D'après le rapport de la FIP (FIP = Fédération Internationale Pharmaceutique), la Suisse

	occupe en Europe une position de leader en matière de vaccination en pharmacie. 349 personnes ont obtenu le certificat de formation complémentaire en 2016. Fin décembre 2016, 750 pharmaciens possèdent donc le certificat.
Baromètre suisse de la cybersanté 2016	374 pharmacies affiliées répondent à l'appel de pharmaSuisse de participer au baromètre suisse de la cybersanté organisé tous les ans par l'Institut de recherche GFS Bern sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette enquête, organisée du 1er décembre 2015 au 31 janvier 2016, présente la cybersanté et le dossier électronique du patient comme sujets phares de la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral. Tous les fournisseurs de prestations s'accordent à dire que le traitement confidentiel des données de santé devra être garanti pour assurer le succès de la cybersanté en Suisse. La prochaine enquête se déroulera du 1er décembre 2016 au 31 janvier 2017.
Magazine pour clients astreaPHARMACIE	Ce magazine que 730 pharmacies remettent gratuitement tous les mois à leurs clients paraît avec un nouveau logo, de nouveaux contenus et une mise en page remaniée. L'éditeur mandaté par pharmaSuisse reste Healthcare Consulting Group.
50 ans de Tox Info Suisse	Tox Info Suisse, le service de consultation pour toute question liée aux intoxications, fête son anniversaire: il y a 50 ans, la Société Suisse des Pharmaciens posait la pierre angulaire de la fondation en tant qu'organisme de soutien. pharmaSuisse soutient aussi la fondation pendant l'année de son jubilé. En janvier, Tox Info Suisse lance avec le soutien de l'OFSP une application gratuite d'aide en cas d'urgence qui est disponible en trois langues. En avril, un timbre spécial (CHF 1.–) de la Poste suisse avec le numéro d'urgence 145 a été envoyé à toutes les pharmacies membres pour les remercier de leur soutien. Le symposium organisé à l'occasion de l'année jubilaire a lieu le 11 novembre à Zurich.
Bibliothèque Cochrane	Depuis le début de l'année, toute la population suisse peut accéder gratuitement à la bibliothèque www.cochranelibrary.com. 37 000 scientifiques, professionnels de la santé, patients, proches et autres personnes qui s'intéressent aux questions de santé participent à ce réseau Cochrane, à la fois global et indépendant.
Baisses de prix/OAMal	Tous les trois ans, l'OFSP soumet les médicaments qui sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins à un contrôle; il s'agit tous les ans d'un tiers des médicaments de la liste des spécialités. Le respect des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE) est vérifié à cette occasion. Ces dernières années, l'OFSP s'est contenté de contrôler l'économicité en comparant les prix pratiqués en Suisse avec ceux pratiqués dans des pays de référence étrangers. Le Tribunal fédéral de Lausanne a décidé en janvier qu'il fallait aussi tenir compte du rapport coût-efficacité des médicaments et pas seulement des prix pratiqués à l'étranger. pharmaSuisse se réjouit que l'aspect thérapeutique ait au moins autant de poids que la comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger. Les dispositions d'ordonnances régissant la fixation du prix des médicaments devront donc être adaptées. En septembre, l'OFSP suspend provisoirement la baisse des prix prévue en 2016 et envoie un projet de révision de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) en procédure de consultation. L'objectif de l'OFSP est de reprendre le réexamen en 2017. pharmaSuisse défend la sécurité de l'approvisionnement et s'investit pour le maintien de marges de distribution raisonnables malgré le fait que le prix de fabrique des génériques ne cesse de baisser.
Nouveau site internet de pharmaSuisse	Fin janvier, les pharmacies affiliées à pharmaSuisse votent sur la mise en page du nouveau site internet de pharmaSuisse. Le relaunch était initialement prévu en automne; vu la complexité du projet et les ressources disponibles, il a été repoussé au début de l'été 2017.
Sous-commissions du comité de pharmaSuisse	Fin janvier, le comité de pharmaSuisse reconstitue ses sept sous-commissions. Plus d'informations sous le point 8.

Février 2016

Moniteur des pharmacies 2016

L'institut de recherche GFS Berne organise pour la troisième fois une enquête téléphonique représentative auprès de 1220 personnes. pharmaSuisse publie les résultats en juin. Il en ressort que les nouvelles offres que sont les tests de dépistage ou de santé suscitent un fort intérêt, notamment chez les jeunes, les actifs et les personnes vivant en zone urbaine. Une grande partie de la population se rend aujourd'hui plus naturellement à la pharmacie que chez le médecin en cas de troubles légers de la santé.

Conférences régionales de pharmaSuisse

À Berne, Neuchâtel, Aarau, Zurich, Saint-Gall, Lucerne, Bâle, Bad Ragaz, Bellinzone, Montreux et Genève, le président Fabian Vaucher et le secrétaire général Marcel Mesnil fournissent aux membres des informations de première main lors des onze conférences régionales organisées entre les mois de février et d'avril. 901 personnes (851 pharmaciens et 50 membres du personnel non universitaire des pharmacies) ont suivi l'une de ces conférences.

pharma30

Le pharma30 propose un quiz pour fêter sa 100e édition. En décembre, cette publication mensuelle destinée aux membres de pharmaSuisse est proposée pour la dernière fois sous forme papier; à partir de 2017, les membres recevront les informations sous forme électronique.

Contraception d'urgence

Depuis février, le contraceptif d'urgence ellaOne® (acétate d'ulipristal) est disponible sans ordonnance en Suisse également. Désormais, les pharmaciens ont donc deux contraceptions d'urgence par voie orale qu'ils peuvent remettre sans ordonnance à leurs clientes: NorLevo® (lévonorgestrel) et ellaOne® (acétate d'ulipristal). Cet état de fait modifie durablement les conseils des pharmaciens et nécessite une actualisation des informations et des outils, dont le protocole et l'arbre décisionnel.

Symposium «Stratégie nationale contre le cancer» (SNC)

Le symposium organisé le 25 février à Berne dans le cadre de la stratégie nationale contre le cancer 2014-2017 avait pour thème «Les opportunités d'une organisation intégrée des soins de santé».

Mesures étatiques dans le domaine des génériques

Fin février, le Conseil fédéral informe sur les mesures prévues dans le domaine des génériques. Actuellement, l'OFSP élabore un système de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré (génériques compris). La modification de loi correspondante ne devrait pas entrer en vigueur avant 2019. Dans les pays de référence européens, le prix public des génériques est en moyenne jusqu'à 50% moins cher qu'en Suisse. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département fédéral de l'intérieur d'élaborer, pour l'automne 2016 déjà, des mesures d'économie dans le cadre des modifications d'ordonnances.

Mars 2016

Dépistage du cancer du côlon

771 pharmacies affiliées à pharmaSuisse participent à la campagne nationale de dépistage du cancer du côlon. Les pharmaciens sensibilisent les clients de plus de 50 ans au risque de cancer du côlon et leur remettent le cas échéant un test de selles. Le site internet de la campagne www.non-au-cancer-du-colon.ch propose des informations complètes sur le cancer du côlon, ainsi que de nombreux outils de communication destinés aux pharmacies (p.ex. dépliant, autocollant pour sol). La collaboration interprofessionnelle avec les gastroentérologues, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse et d'autres partenaires tels que la Ligue suisse contre le cancer a permis de tirer de précieux enseignements. Après la campagne de sept semaines entre le 1er mars et le 16 avril 2016, plus de 600 pharmacies ont intégré la prestation dans leur assortiment de base et 50 pharmacies ont décidé de proposer la prestation pour la première fois à partir du mois de juin.

Bilan de la campagne:

26 080 personnes	ont accepté de faire évaluer leur risque de cancer du côlon pendant la campagne 2016.
23 024 personnes	ont accepté que leurs données soient exploitées.
58 personnes	se sont fait déceler, grâce à la campagne, un cancer du côlon suffisamment tôt (calcul).

Plateforme phS-net.ch

pharmaSuisse a posé les jalons de la plateforme phS-net.ch à l'occasion de la campagne de dépistage du cancer du côlon. Cette plateforme est aussi un instrument utile pour les pharmacies qui vaccinent. À plus long terme, elle permettra de documenter les prestations des pharmacies et aura donc une grande importance dans les négociations avec les caisses-maladie, les cantons ou les autres partenaires. La plateforme permet aussi aux pharmacies d'établir notamment des statistiques internes qui peuvent être générées sous forme de tableaux Excel. La plateforme phS-net.ch est constamment améliorée et développée. Son utilisation est gratuite jusqu'à fin 2016 – grâce aux contributions qui ont été versées par les partenaires à l'occasion de la campagne de dépistage du cancer du côlon. À partir de janvier 2017, il faudra payer CHF 20.– par mois pour pouvoir utiliser la plateforme.

Journée des malades

pharmaSuisse incite ses membres à soutenir la Journée des malades du 6 mars placée sous la devise: «Le rire unit, il est communicatif, il apporte des instants de bonheur». Ce message suscite une grande attention grâce au président de la Confédération Johann Schneider-Ammann, qui propose un moment de télévision inoubliable. Le visage figé, il explique aux téléspectateurs que «rire, c'est bon pour la santé».

1er SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

Le premier SSPL est organisé le 10 mars. Son objectif est de permettre aux membres collectifs de discuter de thèmes actuels et de se forger une opinion. Cette nouvelle réunion doit permettre de promouvoir la re-démocratisation de pharmaSuisse. Le premier SSPL a traité de la RBP V, des modèles de Managed Care à l'exemple du modèle Medpharm de Swica, des domaines d'action pour une réforme structurelle de pharmaSuisse et de la mise en application des législations nationales dans les cantons à l'exemple de la vaccination.

Swiss eHealth Forum/dossier électronique du patient (DEP)

Le Swiss eHealth Forum est organisé les 10 et 11 mars à Berne autour du thème suivant: «Dossier électronique du patient – Et maintenant?». Les résultats du baromètre suisse de la cybersanté sont présentés à cette occasion.

Analyse des marges de Santésuisse

Le 16 mars, Santésuisse met en jeu sa crédibilité avec une étude peu sérieuse. L'analyse des marges compare entre autres les coûts pratiqués en Suisse avec ceux pratiqués à l'étranger et conclut qu'un demi-milliard de francs (deux tiers!) pourrait être économisé dans la distribution! Malgré l'absence de journalistes, quelques médias ont repris le sujet de la conférence de presse.

Révision LPTh

Le 18 mars, le Parlement suisse accepte la révision de la loi sur les produits thérapeutiques avec seulement deux voix contre. Les pharmaciens obtiennent ainsi plus de compétences dans la remise à titre indépendant de médicaments. À l'avenir, les patients ne devront plus obligatoirement présenter une ordonnance pour retirer à la pharmacie certains médicaments sur ordonnance pour lesquels un diagnostic médical n'est pas nécessaire. La sécurité des patients et la qualité des traitements figurent en tête des priorités. Les procédures d'homologation pour les médicaments connus sont simplifiées. À l'avenir, les pharmacies pourront continuer à fabriquer des médicaments (p.ex. dosages pédiatriques spéciaux) lors de rupture de livraison ou en cas de pandémie. Un système d'assurance qualité sera désormais exigé pour obtenir une autorisation cantonale. La prochaine étape consistera à définir les détails avec les autorités. Le délai référendaire court jusqu'au 7 juillet.
Dix groupes de travail seront créés pour définir les nombreux champs d'application.

Pénurie de médecins de famille confirmée

Le 31 mars, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse a confirmé le pronostic d'une pénurie croissante de médecins de famille à l'occasion d'une conférence de presse. La dernière étude «Work Force 2015» du Centre universitaire de médecine de premiers recours des deux Bâle souligne entre autres les lourdes conséquences financières d'une telle pénurie pour les soins médicaux de base.
Dans les 15 prochaines années, la pénurie de médecins de famille augmentera massivement estiment les experts.

RBP IV/1

Les pharmacies affiliées à pharmaSuisse doivent adhérer à la nouvelle convention tarifaire RBP IV/1 d'ici au 31 mars pour continuer à facturer sans interruption les positions tarifaires RBP en Tiers payant.

Avril 2016

Stratégie MNT: mieux vaut prévenir que guérir

Le 6 avril, le Conseil fédéral et les cantons adoptent une stratégie nationale pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles (MNT). Actuellement en Suisse, environ 2,2 millions de personnes sont atteintes d'une ou de plusieurs affections chroniques qui génèrent près de 80% des coûts de la santé. La stratégie MNT vise à empêcher ou à retarder l'apparition de maladies telles que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires ainsi que les maladies chroniques des voies respiratoires et des maladies musculo-squelettiques, ou à en atténuer les conséquences.

Symposium swissYPG

Le symposium «Antibiothérapie rationnelle: une approche interprofessionnelle» a lieu le 22 avril. Son but est de réunir des pharmaciens et médecins à la fois jeunes et expérimentés pour afficher leur complémentarité dans le choix du traitement optimal pour le patient, mais aussi de leur proposer des outils actuels pour la pratique. 125 personnes ont participé au symposium de cette année.

Campagne de la Ligue pulmonaire

Les pharmacies reçoivent mi-avril du matériel d'information de la Ligue pulmonaire. L'accent est mis sur l'utilisation correcte des médicaments à inhaler puisque 60% des patients asthmatiques n'utilisent pas correctement leur appareil d'inhalation! Le matériel d'information comprend notamment un échantillon des quatre cartes d'instruction plastifiées livrées avec les quatre principaux appareils d'inhalation. Il est disponible gratuitement en trois langues.

Système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma

Le nouveau programme ISO 9001 QMS Pharma convient à toutes les pharmacies, quelles que soient leur taille et leur forme sociale. Les pharmacies engagées sont intégrées dans un collectif et accompagnées progressivement dans la mise en place du QMS.
1re vague de certification: le 25 avril, pharmaSuisse organise une petite cérémonie à Berne pour remettre leur certificat aux 102 pharmacies «pionnières» de toute la Suisse.
2e vague de certification: la deuxième vague de certification débute le 1er avril et compte 91 nouvelles pharmacies engagées dans le collectif.

Semaine européenne de la vaccination

À l'occasion de la semaine européenne de la vaccination organisée du 25 au 30 avril, l'OFSP met l'accent sur la rougeole mais aussi sur la coqueluche. L'objectif est d'inciter les jeunes et les futurs parents à faire vacciner leur progéniture. L'OFSP lance aussi une action pour l'établissement et la validation du carnet de vaccination électronique, domaine dans lequel les pharmacies jouent aussi un rôle important.

Jubilé

Trente ans au service de la pharmacie: notre secrétaire général, PD Dr Marcel Mesnil, a été embauché en avril 1986 par la Société Suisse des Pharmaciens (ancien nom de pharmaSuisse) comme responsable de la coordination informatique, de la communication romande et du centre scientifique. Les avancées des révisions récentes de la LPMéd et de la LPTh sont le résultat entre autres de son engagement infatigable et de longue date.

Initiative parlementaire pour renforcer les professions de soins refusée

Le 27 avril, le Conseil national a examiné l'initiative parlementaire de l'ancien conseiller national Rudolf Joder (UDC, BE). Elle propose qu'une partie des prestations de soins soit facturée à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sans prescription médicale. Bien que cette initiative ait bénéficié auparavant d'un large soutien de la part de la commission compétente du Conseil national et de celle du Conseil des États, le Conseil national a refusé d'entrer en matière. Il craint apparemment une augmentation du volume des prestations de soins et donc une hausse des coûts. Pour les pharmaciens, il ressort que la prise en charge par l'AOS des prestations fournies sans prescription médicale va demander un grand effort de persuasion.

Mai 2016

Colloque Pro Senectute «care@home»

Un colloque est organisé le 24 mai à Bienne. pharmaSuisse recommande à ses membres d'y participer.

Accueil d'une délégation canadienne

Le 25 mai, pharmaSuisse accueille à Berne une délégation canadienne, composée de représentants de l'Alberta College of Pharmacists et du College of Pharmacists of British Columbia. Nos confrères canadiens sont particulièrement intéressés par le projet netCare, la formation postgrade en Suisse (en particulier le titre postgrade fédéral de «pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine») et le développement de la vaccination en pharmacie. Les échanges ont montré que la pharmacie suisse est un exemple à suivre au niveau international.

Journée stop-tabac

Le 31 mai, une Journée stop-tabac est organisée pour la première fois dans toute la Suisse à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac. Du matériel en allemand, français, italien, romanche, anglais, turc et albanais est à la disposition des pharmacies. Le programme national d'arrêt du tabagisme veut inciter le plus grand nombre possible de fumeuses et de fumeurs à essayer de s'abstenir de fumer pendant toute une journée. Il propose par ailleurs un concours de quatre semaines pour arrêter de fumer (www.rauchstopp.ch).

Juin 2016

Votation sur la procréation médicalement assistée

Le 5 juin, la population suisse accepte la révision de la loi relative à la procréation médicalement assistée contre laquelle un référendum a été lancé. pharmaSuisse a recommandé à ses membres de glisser un «oui» dans l'urne afin de soutenir le développement modéré de la procréation médicalement assistée.

Assemblée des délégués

Lors de leur assemblée des 7 et 8 juin à Berne, les délégués de pharmaSuisse approuvent entre autres le rapport d'activité 2015. Ils ont traité des autres thèmes importants suivants:

- Révision LPTh
- RBP V
- RoKA
- Collaboration dans le domaine des données
- Obligation de détenir un titre de formation postgrade
- Catalogue des objectifs de formation en pharmacie
- Formation postgrade, y compris certificats de formation complémentaire FPH
- Adaptation du profil professionnel des assistantes en pharmacie
- Campagne de dépistage du cancer du côlon
- Résultats du Moniteur des pharmacies 2016
- Critères pour les réseaux de soins intégrés
- Vaccination
- Forum Éthique

Cannabis: étude sur la remise régulée de cannabis à Berne

Le 7 juin, la conseillère municipale bernoise Franziska Teuscher et le Prof. Matthias Egger, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne, présentent le projet de recherche sur la remise régulée de cannabis lors de l'assemblée de la société des pharmaciens de la ville de Berne. Les pharmacies doivent pouvoir vendre du cannabis dans le cadre de ce projet. Il est prévu d'étudier en particulier la réduction des risques pour la santé grâce à des forums alternatifs de consommation, des questions sur la consommation des participants, l'effet d'interventions préventives, mais aussi la qualité du cannabis vendu sur le marché noir. Le projet suscite un certain intérêt, mais fait aussi l'objet de vives critiques lors de l'assemblée. Plus de dix pharmacies ont signalé leur intérêt à y participer. La Confédération doit cependant encore donner son accord.

Contribution d'adhésion et contribution annuelle aux frais de la RBP

Un pharmacien du canton de Vaud a entamé en janvier 2011 une action juridique car il estimait que la contribution d'adhésion et la contribution annuelle aux frais pour l'exécution de la convention tarifaire étaient trop élevées. Il s'en est suivi une longue procédure juridique. Le Tribunal fédéral a

IV confirmées par la Cour suprême

décidé de ne pas entrer en matière sur le recours constitutionnel subsidiaire et rejette le 13 juin le recours en matière de droit public.

Prix d'encouragement FMC pour soins intégrés

Le prix d'encouragement doit permettre de financer de nouveaux projets innovants dans le domaine de l'interconnexion des secteurs. Le prix d'encouragement FMC (Forum Managed Care) est doté de CHF 15 000.–. Il est décerné lors du symposium FMC du 15 juin à des projets et des études qui apportent «une contribution très originale au développement des soins intégrés».

Ordonnances relatives à la LPMéd révisée

Titres de formation postgrade

La révision de la loi sur les professions médicales, adoptée le 20 mars 2015, entraîne d'importants changements pour les pharmaciens. La procédure de consultation sur les premiers projets d'ordonnance se termine fin juin 2016. pharmaSuisse remet avec la GSASA (association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux) une prise de position au Département fédéral de l'intérieur.
En juin, pharmaSuisse envoie à ses membres des informations détaillées sur l'obligation de détenir un titre de formation postgrade et sur les dispositions transitoires.

Accréditation FPH de pharmaSuisse comme organisation responsable de la formation postgrade

À l'occasion de l'accréditation des formations postgrades pour l'obtention du titre fédéral de pharmacien spécialiste, l'OFSP prévoit d'accréditer pharmaSuisse comme organisation responsable de la formation postgrade des pharmaciens. La dernière fois en 2011, «seuls» les cours FPH de formation postgrade pour l'obtention du titre fédéral de pharmacien spécialiste avaient été accrédités, mais pas l'organisation en elle-même. Pour obtenir l'accréditation, pharmaSuisse remet un rapport d'auto-évaluation à l'OFSP. Il sera examiné par un groupe d'experts de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), puis discuté lors d'une table ronde.

Cours en pharmacie vétérinaire

À partir de juin, Vetgate propose de nouveaux cours en pharmacie vétérinaire aux pharmaciens de Suisse alémanique et de Suisse romande. Thème: «Les endoparasites et ectoparasites du chien et du chat». En Suisse romande, les cours sont aussi accessibles aux assistantes en pharmacie. En septembre, un cours est encore une fois organisé en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Vaccin quadrivalent

Mi-2015, GlaxoSmithKline et pharmaSuisse recommandent à leurs pharmacies membres de se procurer le nouveau vaccin quadrivalent contre la grippe; il s'agissait de la bonne recommandation pour la saison grippale 2015/2016. L'OFSP note dans son Bulletin 14/2016: «(...), la protection potentielle de la population vaccinée par le vaccin trivalent n'est pas optimale. Par contre, tous les virus Influenza A et B caractérisés sont couverts par le vaccin quadrivalent.»

LiMA

pharmaSuisse informe ses membres: tant que les prix facturés n'excèdent pas le montant maximal fixé dans la LiMA, il n'est pas nécessaire de fournir de renseignements complémentaires (p.ex. factures de livraison) à un assureur-maladie qui en fait la demande. Les critères EAE sont déjà pris en compte dans la LiMA. Même en cas de dépassement du montant maximal, les assureurs n'ont pas à exiger davantage de renseignements puisque c'est le patient qui paye les frais supplémentaires. Ce dernier peut par contre réclamer des renseignements. pharmaSuisse profite de l'occasion pour rappeler que le patient doit être informé des frais à sa charge avant la remise de produits (obligation d'indiquer le prix).

Campagne de prévention de l'alcoolisme

L'OFSP organise avec de nombreux partenaires la campagne «Alcool – Combien?». Elle sensibilise le grand public aux dangers inhérents à la consommation problématique d'alcool. Un quiz ludique propose à la population des réponses lui permettant d'adopter une attitude raisonnée, à faible risque, vis-à-vis de la consommation d'alcool. pharmaSuisse incite ses membres à participer à la campagne www.alcohol-facts.ch.

Juillet 2016

Modèle d'assurance netCare/Medpharm

pharmaSuisse signe, à travers la Fondation pour l'assurance qualité dans les officines suisses (SQSSO), un contrat avec Swica pour que toutes les pharmacies netCare puissent adhérer au modèle Medpharm de Swica. Le modèle Medpharm est un nouveau modèle d'assurance – analogue au modèle «médecin de famille» – dans lequel les pharmacies netCare sont le premier interlocuteur des patients à travers la hotline téléphonique de Sante24.

eHealth Dossier électronique du patient

L'OFSP envoie en procédure de consultation les projets d'ordonnance relatifs à la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP). Hormis la question de la sécurité, une autre grande question se pose, à savoir: qui va payer pour cela? Il est prévu entre autres de créer et de financer plusieurs communautés de référence. Ceci comprend l'investissement de base et les frais d'exploitation récurrents. La participation des cantons ainsi que de la Poste et de Swisscom comme acteurs importants est essentielle. pharmaSuisse recherche activement les meilleures solutions possibles afin que les pharmaciens ne soient pas éparpillés dans de très nombreuses communautés. Isolément, pharmaSuisse ne dispose ni des ressources financières nécessaires, ni des techniques, ni du savoir-faire exigé pour créer une communauté nationale spécifique à la profession.

Campagne de protection solaire de la Ligue contre le cancer

pharmaSuisse incite ses membres à soutenir la campagne de la Ligue contre le cancer et à remettre aux clients le matériel d'information gratuit sur le cancer de la peau/la protection solaire. Cette campagne s'est concentrée sur les enfants.

Août 2016

Pharmacie en ligne/commerce d'envoi postal

Le 8 août, Zur Rose ouvre son premier magasin dans le centre «Postparc Welle 7» de la gare de Berne. La pharmacie en ligne explique qu'il s'agit là d'une étape dans sa stratégie omnicanal qui permet un processus d'achat transcanal. pharmaSuisse suppose que Zur Rose respecte la loi avec son nouveau modèle commercial. Le Tribunal fédéral a confirmé en 2015 que l'envoi de médicaments en l'absence d'ordonnance médicale ou de contact personnel est illégal. Le législateur ne prévoit en effet pas la vente de médicaments en libre service (hormis la liste E de Swissmedic). Pour la sécurité des médicaments, le contact avec un professionnel qui dispose des compétences de remise exigées et en assume la responsabilité est indispensable (art. 26 LPTh). Ceci s'applique aussi aux médicaments en vente libre des listes C et D.

Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise

Le congrès de Promotion Santé Suisse est consacré au thème suivant: «Culture d'entreprise et gestion de la santé. Comment les entreprises réussissent à se positionner à long terme.» pharmaSuisse recommande à ses membres de participer au congrès qui se tient le 24 août à Zurich.

Pharmacopée suisse: enquête de Swissmedic

La Pharmacopée sert de base pour garantir la qualité des produits fabriqués en pharmacie. La Pharmacopée suisse (Ph. Helv.) contient toute une série de monographies de produits. Pour connaître les besoins d'actualisation, la division Pharmacopée de Swissmedic demande aussi aux pharmacies de remplir un questionnaire.

Septembre 2016

Forum «Health 2.016» du Tages-Anzeiger

La deuxième édition du Forum «Health 2.016» du Tages-Anzeiger est organisée le 1er septembre à Rüschlikon. Elle traite des implications du processus de numérisation dans le système de santé. pharmaSuisse est partenaire de coopération.

Semaine d'action Sécurité des patients

Sécurité des patients Suisse organise du 12 au 17 septembre la semaine d'action nationale Sécurité des patients avec pour thème phare la sécurité de la médication. pharmaSuisse soutient cette action et recommande à ses membres de proposer l'entretien de polymédication.

2. SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

Le 2e SSPL organisé le 15 septembre à Berne a servi de cadre à la journée du futur de la profession d'assistante en pharmacie. Les participants débattent intensément de la formation et de l'orientation professionnelle des futures assistantes en pharmacie. En juin, pharmaSuisse confie à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) l'analyse des compétences professionnelles des assistantes en pharmacie CFC.

Changement de caisse

En automne 2016, de nombreux assurés envisagent une fois de plus de changer de caisse suite aux augmentations importantes de primes. Les pharmaciens assument leur rôle de personne de confiance et rendent les clients attentifs aux pièges que peuvent receler des offres alléchantes. pharmaSuisse met à la disposition des pharmacies une affiche A4 «Prudence lors du changement de votre caisse-maladie».

Swiss eHealth Summit 2016

Dossier électronique du patient: «connected health – digital.transparent. Orienté patient». Voici le titre du Swiss eHealth Summit 2016 organisé les 20 et 21 septembre à Berne. Le deuxième jour du congrès, pharmaSuisse organise une conférence «eMedikation – Fokus ambulant» et demande à Marcel Mesnil de participer à la «table ronde nationale».

Journée de la pharmacie

Sous la devise «Pharmacists: Caring for you», la sixième édition du World Pharmacists Day du 25 septembre présente à la population le rôle important des pharmaciens et le lien émotionnel unique entre les pharmaciens et leurs patients. «Les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans l'optimisation des résultats thérapeutiques et dans l'amélioration de la qualité de vie des patients au sens plus large», explique le Dr Carmen Peña, présidente actuelle de la FIP. La FIP propose son matériel de communication en six langues pour soutenir les organisations professionnelles mais aussi les pharmaciens individuels.

175 ans de pharmaSuisse en 2018

Les travaux conceptuels pour fêter les 175 ans de pharmaSuisse en 2018 ont débuté. 300 pharmacies membres participent à l'enquête en ligne et se prononcent sur les différentes orientations.

Niveau des assistantes en pharmacie dans le cadre national des certifications

Le cadre national des certifications (CNC) Formation professionnelle, les suppléments aux diplômes et les suppléments descriptifs des certificats visent à améliorer, à l'échelle nationale et internationale, la transparence, la lisibilité et la comparabilité des diplômes suisses de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure. À l'occasion d'une première évaluation, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a attribué le niveau 3 à la profession d'assistante en pharmacie.
À la demande de pharmaSuisse, la profession sera classée au niveau 4 au 1.1.2017.

Pas de borax aux particuliers

Fin septembre, l'OFSP signale que le borax porte gravement atteinte à la santé car il affecte les hormones sexuelles. Le borax a donc été reclassé, figure désormais parmi les produits du groupe 1 et ne peut plus être remis aux particuliers. pharmaSuisse informe ses membres à travers différents canaux.

Octobre 2016

Soutien de la CSS à la vaccination contre la grippe

La CSS (aussi valable pour Arcosana et Intras) rembourse les coûts de la vaccination contre la grippe en pharmacie à ses clients de plus de 50 ans au bénéfice d'une assurance complémentaire de la CSS. L'action a lieu du 3 octobre au 31 janvier 2017. Le remboursement aux pharmacies qui vaccinent est assuré de façon centralisée par pharmaSuisse.

pharmaDigest® est certifié HONcode

Avec un abonnement pharmaDigest®, les pharmaciens peuvent accéder à une multitude de synthèses critiques de publications. pharmaDigest® est certifié HONcode depuis le 15 octobre. Cela signifie que le site respecte une charte de déontologie destinée aux sites web de santé.

Fonds RCM

Le Fonds RCM (ristourne à la caisse-maladie) atteint la limite supérieure fixée par la convention tarifaire et n'est plus alimenté depuis le 1.8.2016. Ensuite, la RCM devrait être augmentée de 2,3% à 2,5%. Pour des raisons techniques, certains fournisseurs informatiques ne peuvent pas procéder à ces changements dans un délai aussi bref. D'entente avec les assureurs-maladie, les contributions au Fonds RCM seront donc prélevées comme suit:

jusqu'au 31.12.2016	toujours 2,3%	au lieu de 2,5%
à partir du 1.1.2017	2,7%	au lieu de 2,5%
à partir du 1.6.2017	2,5%	

Entre août et décembre 2016, l'alimentation de 0,2% (facture d'Ofac) est également interrompue. La séance plénière des délégations de négociation approuve ce compromis le 20 octobre.

Rapport du Conseil fédéral au postulat Humbel: place des pharmacies dans les soins de base

Le 12 octobre, le Conseil fédéral publie sa réponse au postulat de la conseillère nationale Ruth Humbel (PDC, AG). Dans son rapport, le Conseil fédéral confirme que les pharmaciens assument un rôle important dans les soins médicaux de base, en particulier dans le contexte de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de maladies chroniques, du manque de relève chez les médecins de famille et de la surcharge des services d'urgence. Le document insiste en particulier sur la facilité d'accès des pharmacies comme porte d'entrée au système de santé et sur les compétences pharmaceutiques des pharmaciens. Il faudra veiller à mieux en tirer profit à l'avenir afin d'accroître la qualité des traitements médicamenteux et l'efficience économique du système de santé. Grâce à leur facilité d'accès, les pharmacies sont également le lieu idéal pour placer des programmes de santé publique dans une perspective de prévention. pharmaSuisse se félicite également de l'intention du Conseil fédéral de réaliser des projets pilotes dans le domaine de la collaboration interprofessionnelle afin d'augmenter la qualité des traitements médicamenteux. Dans son communiqué de presse, pharmaSuisse note ce qui suit: de nouveaux modèles s'imposent également en matière de collaboration interprofessionnelle – un aspect central de la sécurité des patients et du traitement des maladies chroniques –, afin d'assurer la tarification de ces prestations fournies aux interfaces.

Gestion des partenaires

La gestion des partenaires de pharmaSuisse est renforcée. Les partenaires potentiels reçoivent une documentation de format A4 dans laquelle sont proposés des offres individuelles et de nouveaux packages.

La Caisse d'entraide s'appelle désormais «Fonds pour l'allocation de bourses de la Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse»

La «Caisse d'entraide de la Société Suisse de Pharmacie» a été créée en 1956. Son but est, d'une part, d'offrir un soutien financier sous la forme de prêts ou de dons aux membres de la société ou à leur famille s'ils tombent dans le besoin et, d'autre part, d'octroyer des bourses sous la forme de prêts ou de dons à des étudiants en pharmacie. Ces dernières décennies, l'article sur les situations d'urgence n'a jamais dû être appliqué. Le Conseil de fondation a donc décidé de supprimer cet article, d'autant plus que le comité de pharmaSuisse dispose d'un fonds qui pourrait être utilisé pour de tels cas. Avec la suppression de l'article sur les situations d'urgence, la Caisse d'entraide s'appelle désormais «Fonds pour l'allocation de bourses de la Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse».

Novembre 2016

IX^e Congrès suisse de vaccination

Le IX^e Congrès suisse de vaccination est organisé les 10 et 11 novembre à Bâle. Les détenteurs du certificat Vaccination et prélèvements sanguins de pharmaSuisse sont tout particulièrement incités à y participer (congrès accrédité par la FPH).

pharmActuel

Le symposium pharmActuel «Red Flags II: davantage de triage» est organisé le 20 novembre à Berne. L'accent est mis sur les sujets suivants: symptômes d'alarme lors de blessures, grossesse, neurologie, dermatologie, diabète, infectiologie et communication aux clients dans des situations délicates. 570 pharmaciens y participent.

Des cahiers pharmActuel sont publiés sur les thèmes suivants: le cancer colorectal (n° 1), les glucocorticoïdes (n° 2), le syndrome de l'intestin irritable et la constipation (n° 3), la BPCO et prévention secondaire (n° 4), les allergies et intolérances alimentaires (n° 5), ainsi que les médecines complémentaires (n° 6).

Nouvelle brochure produits

pharmaSuisse présente ses prestations et ses produits dans une nouvelle brochure. La brochure produits, publiée en allemand et en français, est disponible en format A4.

Cours e-learning «Connaissances techniques sur les produits chimiques»

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les produits chimiques et du nouvel étiquetage SGH valable dans le monde entier, toute personne qui a terminé sa dernière formation professionnelle (ES, études) avant le 1^er août 2005 et qui, dans son activité professionnelle, remet de façon indépendante des produits chimiques ou donne des conseils sur leur utilisation doit impérativement acquérir le savoir-faire en rapport avec les nouvelles prescriptions. En collaboration avec pharmaSuisse et l'OFSP, l'Association suisse des droguistes élabore une formation continue. Le cours e-learning, accrédité par la FPH, est accessible aux pharmaciens et aux assistantes en pharmacie.

Décembre 2016

Symposium eHealth

Le symposium eHealth est organisé le 6 décembre à Berne sur le thème suivant: «Le dossier électronique du patient dans la pratique: quels seront les changements au quotidien?». Santé Publique Suisse informe sur l'état actuel de la mise en pratique, en mettant l'accent sur la santé publique. Marcel Mesnil représente les pharmaciens lors de la discussion de podium.

Rencontre avec les parlementaires

Le 8 décembre, pharmaSuisse organise pour la première fois à Berne une rencontre avec les parlementaires. Il traite du rôle des pharmacies, de la prestation netCare et des compétences de remise élargies des pharmaciens suite à la révision de la LPTh.

Award pour IPAG/DEP

Le 8 décembre, pharmaSuisse et huit autres organisations se voient décerner par l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) un prix pour leur collaboration dans le dossier électronique du patient (DEP). L'ASSM veut ainsi féliciter le GTIP pour son projet national sur le «dossier électronique du patient». Le fait que tous les acteurs du système de santé aient pu se rencontrer de façon respectueuse et sur un pied d'égalité et déclarer leurs besoins a constitué une étape importante.

Migros/Zur Rose

Le 11 décembre, Migros annonce sa collaboration avec Zur Rose. Elle prévoit d'ouvrir une pharmacie proposant un assortiment complet dans 50 supermarchés. La première devrait ouvrir ses portes en été 2017, à la Marktgasse de Berne. pharmaSuisse fait part de ses doutes: l'objectif de baisser les coûts en pharmacie ne saurait prendre le pas sur la sécurité.

Brochure «Faits et chiffres - Pharmacies suisses 2016»

La troisième édition de la brochure «Faits et chiffres – Pharmacies suisses 2016» paraît fin décembre. Elle présente des arguments sur 31 faits liés aux coûts de la santé et au rôle des pharmaciens et propose des graphiques entièrement retravaillés. La brochure paraît en français et en allemand; en janvier 2017, elle sera également disponible en anglais ainsi que sous forme de graphiques à imprimer et de présentation.

Don de Noël à Pharmaciens sans Frontières

Suite aux nombreuses réactions positives de ces dernières années, pharmaSuisse renonce une fois de plus à l'envoi des traditionnelles cartes de vœux et décide de verser le montant en question à une organisation à but non lucratif. En 2016, pharmaSuisse soutient Pharmaciens sans Frontières en lui versant un montant conséquent. Pharmaciens sans Frontières aide les personnes défavorisées à accéder aux soins médicaux et à l'approvisionnement pharmaceutique. L'organisation s'engage surtout au Madagascar et en Tanzanie, mais a également lancé un projet en Suisse, intitulé «Accès à la santé pour tous: en Suisse aussi!»

Chiffres représentatifs de pharmaSuisse

- Collaborateurs
- Pharmacies affiliées
- Pharmacies en Suisse

Chiffres représentatifs de pharmaSusise au 31 décembre 2016:

	2016	**2015**	**Évolution**
Collaborateurs de pharmaSuisse	77	70	+10%
Nombre de collaborateurs converti en poste à 100% (FTE)	54	49	+10%
Nombre de pharmacies affiliées	1399	1376	+23
Nombre de pharmacies non affiliées	393	398	–5
Nombre total de pharmacies en Suisse	1792	1774	+18
Nombre de pharmacies pour 10 000 habitants	2,14	2,13	+0,1
Degré d'affiliation à pharmaSuisse	78,1%	77,6%	+0,5

2. Organes de la société

2.1 Assemblée générale

En règle générale, l'assemblée générale (AG) se réunit tous les deux ans. Elle est compétente pour nommer les membres d'honneur, réviser les statuts et le code de déontologie, mais aussi prononcer la dissolution de la société faîtière. Aucune assemblée générale n'a été organisée en 2016.

Personne de contact: Marcel Mesnil

2.2 Assemblées des délégués

En 2016, deux assemblées des délégués (AD) ordinaires ont été organisées, l'une en juin et l'autre en novembre.

L'AD de juin a traité de l'étendue et des répercussions de la LPMéd et de la LPTh révisées sur le rôle des pharmaciens et de ce fait aussi sur les contenus de la formation de base, postgrade et continue. Le renforcement massif des ressources, notamment dans le domaine de la formation postgrade, contraint pharmaSuisse à revoir ses priorités. La subvention de certaines activités ne pourra pas se poursuivre éternellement. Il faut également revoir la répartition des tâches entre les pharmaciens et les assistantes en pharmacie et prévoir de toute urgence des possibilités de développement professionnel. Puisque les pharmaciens se voient confier davantage de compétences de remise dans le domaine des médicaments soumis à ordonnance, les assistantes en pharmacie devront assumer davantage de responsabilités dans le commerce spécialisé.

Lors de l'AD de novembre, les perspectives budgétaires en baisse de la société faîtière ont été présentées en toute transparence. Dans son rapport rédigé en réponse au postulat Humbel (12.3864) et publié fin octobre, le Conseil fédéral montre quelles pourraient être les nouvelles tâches des pharmaciens dans la coordination des soins de base. La progression des coûts a contraint les délégués à prononcer une augmentation des cotisations de membres. Les recettes supplémentaires ainsi générées seront dédiées aux investissements dans des projets innovants.

Personne de contact: Marcel Mesnil

2.3 Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL)

Le premier SSPL a eu lieu le 10 mars. Son objectif est de permettre aux membres collectifs de discuter de thèmes actuels et de se forger une opinion. Cette nouvelle réunion doit permettre de promouvoir la re-démocratisation de pharmaSuisse. Le premier SSPL a traité de la RBP V, des modèles de Managed Care à l'exemple du modèle Medpharm de Swica, des domaines d'action pour une réforme structurelle de pharmaSuisse et de la mise en application des législations nationales dans les cantons à l'exemple de la vaccination.

Personne de contact: Fabian Vaucher

2.4 Conseil de famille

Tout membre d'une profession médicale qui exerce correctement son métier se doit de respecter une éthique professionnelle. Le code de déontologie révisé en 2010 permet aux membres d'observer ce principe de base. Bien que plusieurs dispositions soient déjà ancrées dans la législation, un code de déontologie reste malgré tout nécessaire pour disposer d'une propre charte, pour envoyer des signaux politiques et pour valoriser l'image des pharmaciens. L'arbitrage de litiges entre les membres est une autre fonction importante du conseil de famille.

Le 30 mai 2016, le conseil de famille s'est réuni pour traiter de la plainte d'un membre.

Un nouveau mandat de trois ans a commencé début 2015. Tous les anciens membres du conseil de famille ont été confirmés dans leur fonction. Il s'agit de: Rosmarie Studer (Amriswil TG), présidente, Jean-Luc Wildhaber (Marin NE) et Beat Wittwer (Laupen BE), vice-présidents, ainsi que de Ariane Mérat (Chernex VD) et Daniela Sartori-Giudici (Cureglia TI). Jean a Marca (Fribourg) et Madeleine Metzger (Saint-Gall), deux anciens, ainsi que désormais Anne-Marie Bollier (Satigny GE) et Roberto Zanini (Stabio TI) agissent comme suppléants. Un siège de suppléant est vacant.

Personne de contact: Ivo Bühler

2.5 Comité

Durant l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à dix reprises, dont une sous forme de séance de réflexion. Depuis 2015, le comité organise par ailleurs des conférences téléphoniques à intervalles réguliers. Le côtoiement d'anciens membres expérimentés et de nouveaux membres qui intègrent régulièrement le comité permet de mener des discussions constructives, axées sur l'avenir. Le comité est l'organe exécutif de la société faîtière. Il met en œuvre les décisions prises par l'assemblée générale et par l'assemblée des délégués.

Présidence:

- Fabian Vaucher, Aarau (président)

Vice-présidents:

- Peter Burkard, Coldrerio (vice-président pharmaSuisse, présidence VA* Finances, VA Formation Équipe Pharmacie, VA Marchés & Données)
- Christian Rouvinez, Lausanne (vice-président pharmaSuisse, présidence VA Formation Équipe Pharmacie, VA Finances)

Membres:

- Laurence Cingria, Vessy (présidence VA Santé publique & Qualité, VA Communication)
- Fiammetta Gutzwiller-Scollo, Bâle (VA Communication, VA Santé publique & Qualité, VA Formation Équipe Pharmacie)
- Maria Hitziger, Zurich (présidence VA Produits & Prestations, VA Collaboration interprofessionnelle)
- Jean-Marc Krähenbühl, Préverenges (présidence VA Collaboration interprofessionnelle, VA Produits & Prestations)
- Ruedi Kündig, Bad Ragaz (VA Finances, VA Marchés & Données)
- Didier Ray, Häuslenen (VA Collaboration interprofessionnelle, VA Produits & Prestations)
- Regula Studer Doppler, Breitenbach (présidence VA Communication, VA Formation Équipe Pharmacie)

* VA = sous-commission du comité

Calendrier 2016:

Assemblée des délégués

Mardi + mercredi	07./08.06.2016
Mardi + mercredi	15./16.11.2016

Séances du comité

Mardi + mercredi	26./27.01.2016
Mardi + mercredi	08./09.03.2016
Mardi + mercredi	26./27.04.2016
Mardi	31.05.2016
Lundi, mardi + mercredi	22.–24.08. 2016
Mardi + mercredi	18./19.10.2016
Mardi	08.11.2016
Mardi + mercredi	13./14.12.2016

SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

Jeudi	10.03.2016
Jeudi	15.09.2016

Personne de contact: Fabian Vaucher

3. Organisation du siège

3.1 Direction et cadres moyens

Pendant l'exercice sous revue, la direction a organisé plusieurs séances de réflexion au cours desquelles elle s'est penchée intensément sur la structure et les procédures, mais aussi sur les chances et les défis du siège et de la société faîtière. Le processus «PRIM²E» introduit en 2015 a servi de base.

- **Pr**ofessionnalisation à tous les niveaux
- **I**mage (renforcement)
- **M**embres (recrutement et fidélisation)
- **M**anagement (orienté collaborateurs)
- **E**fficacité (augmentation)

Les principes de gestion définis en 2015 par la direction ont été révisés pendant l'exercice sous revue.

Organisation de la direction en 2016:

Directeur: Fabian Vaucher
Directrice adjointe: Sara Iten

États-majors:
Secrétaire général: Marcel Mesnil
Droit & Réglementations: Ivo Bühler
Ressources Humaines: Vera Tscharland (depuis le 01.05.2016)
Organes internationaux: Dominique Jordan

Départements
Marchés & Données: Martin Born
Finances & Administration: Bernhard Winkelmann
Communication: Stephanie Balliana
Collaboration interprofessionnelle: Martine Ruggli
Santé publique & Qualité: Markus Gasteiger*
Médias scientifiques: Stephanie Vollenweider*
Formation & Professions: Irmgard Schmitt-Koopmann*
Secrétariats FPH: Irmgard Schmitt-Koopmann*

*Membres de la direction élargie

Personne de contact: Fabian Vaucher

3.2 Présidence et secrétariat général

Hormis d'assumer la direction opérationnelle du siège, l'une des principales missions du président consiste à définir l'orientation stratégique de la société faîtière qu'il fixe avec le secrétaire général après consultation du comité. Il doit également assurer des activités de représentation et collaborer avec des partenaires de la santé, de l'économie et de la politique.

Une analyse des succès obtenus en 2016 – d'après le critère du «Leadership de la pharmacie» – a permis de constater que notre profession était perçue comme particulièrement innovante dans les domaines de la formation de base, formation postgrade, interprofessionnalité, cybersanté, LDEP, RBP V, données de marché, politique, prestations dans les soins médicaux de base et vaccination.

Plusieurs mesures doivent encore être prises dans les domaines suivants: financement des prestations de prévention, reconnaissance de la capacité d'approvisionnement d'une pharmacie dans un village de campagne, nouveau modèle commercial pour pharmacies publiques, intensification de la communication avec la Suisse romande et augmentation de l'efficacité au sein du siège.

Dans la conclusion de modèles particuliers d'assurance, pharmaSuisse a quelque peu perdu de son leadership en 2016, après qu'un groupement de pharmacies ait pu conclure, avec quelques assureurs complémentaires, un modèle d'assurance basé sur netCare. La société faîtière ne se doit toutefois d'assumer le leadership que dans des secteurs stratégiques particulièrement importants.

Personnes de contact: Fabian Vaucher, président; Marcel Mesnil, secrétaire général

3.3 Droit & Réglementations

Le service juridique de la société faîtière offre un soutien juridique, à la fois aux membres salariés et aux membres exerçant une activité indépendante. Les propriétaires et les gérants de pharmacie ont principalement reçu des conseils sur la gestion d'une pharmacie et l'exercice de la profession, tandis que les pharmaciens salariés ont principalement obtenu des renseignements concernant le droit du travail, la reconnaissance internationale de diplômes et l'autorisation d'exercer la profession. Le service juridique met également des contrats-types, des formulaires et des lignes directrices à la disposition des membres.

Personne de contact: Ivo Bühler, responsable d'état-major

3.4 Marchés & Données

Le département Marchés & Données recueille les données de plusieurs sources, puis les analyse pour fournir à la société faîtière une solide base de travail, en particulier pour les négociations tarifaires avec les assureurs (RBP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (liste des médicaments avec tarif LMT, liste des moyens et appareils LiMA, marge de distribution selon art. 67 OAMal et art. 35a OPAS, etc.). L'équipe a pour mission principale de faire évoluer la convention tarifaire RBP et s'attache à positionner le pharmacien comme fournisseur de prestations – si possible indépendamment du prix des médicaments.

Le département répond également aux questions des membres sur les prix et les tarifs et met des statistiques détaillées de prestations à la disposition des offices fédéraux. L'étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) organisée tous les ans est l'un des outils les plus importants. Le département s'occupe aussi des questions de cybersanté – un projet important qui a pris son essor avec la création du Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP). Ce groupe de travail a déjà accompli un travail remarquable avec le rapport sur la cybermédication. La promotion des services électroniques de santé et du dossier électronique du patient en particulier est essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral.

Elle représente une grande chance pour les pharmaciens dans la mesure où l'informatisation des pharmacies est déjà bien avancée. La mise en réseau présente toutefois encore un énorme potentiel.

Personne de contact: Martin Born, responsable de département

3.5 Médias scientifiques

Les sciences médicales et pharmaceutiques sont soumises à des changements rapides et constants. Pour maintenir et élargir les compétences scientifiques des pharmaciens, pharmaSuisse propose aux pharmacies de nombreux outils et produits scientifiques qui doivent permettre à toute l'équipe de proposer tous les jours des prestations d'excellente qualité à leurs patients et clients. 14 collaboratrices développent et optimisent ces outils au sein du département Médias scientifiques (WSM). Elles répondent également aux questions scientifiques des membres et effectuent dans l'ombre un précieux travail de recherche.

Personne de contact: Stephanie Vollenweider, responsable de département

3.6 Santé publique & Qualité

Le département Santé publique & Qualité (PHQ) s'occupe de nombreux projets liés à la prévention et à la promotion de la santé. La vaccination en pharmacie, l'accompagnement scientifique de la campagne de dépistage du cancer du côlon et la poursuite des activités de la Coordination politique des addictions en font partie. Le sujet de la contraception d'urgence («pilule du lendemain») revêt aussi une grande importance au sein du département PHQ. À l'avenir, le département concentrera ses activités sur les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie MNT (stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles). Les projets liés à l'adhésion, au suivi des malades chroniques et à l'automédication jouent un rôle central dans ce domaine.

Avec le projet ISO 9001 QMS Pharma, le département propose aux pharmacies un système de gestion de la qualité avantageux qui peut être introduit progressivement et qui permet d'obtenir le certificat ISO. Le département PHQ occupe une place essentielle pour la pharmacie du futur, qui accordera la part belle aux prestations dans les domaines de la prévention et de la qualité.

Personne de contact: Markus Gasteiger, responsable de département

3.7 Formation & Professions

Le département Formation & Professions (B&B) s'occupe de la formation universitaire des futurs pharmaciens ainsi que de la formation initiale des assistantes en pharmacie. Il se concentre par ailleurs sur le développement des différents profils professionnels. La collaboration avec les universités ainsi que les étudiants (asep) et les jeunes pharmaciens (swissYPG) est encouragée. Grâce à son rôle d'intermédiaire entre les universités et les autres établissements de formation, les évolutions et les besoins de la population peuvent être intégrés dans les différentes formations. Le département défend également les intérêts de la pharmacie dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Personne de contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, responsable de département

3.8 FPH

Le département FPH s'occupe principalement de la formation postgrade et continue des pharmaciens afin que ces derniers puissent continuer à se présenter comme des spécialistes indispensables et hautement qualifiés dans le domaine de la santé. Le département s'investit pour offrir aux pharmaciens des formations postgrades et continues optimales afin qu'ils soient en mesure de maintenir leurs compétences et de faire face aux nouvelles exigences du système de santé. Tous les jours, huit collaborateurs motivés mettent en application leurs connaissances et leurs compétences pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Personne de contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, responsable de département

3.9 Communication

Durant l'exercice sous revue, le département Communication a dû s'occuper des quatre thèmes prioritaires suivants: la révision achevée de la LPTh et la révision en cours de la LPMéd, la vaccination en pharmacie, la campagne de dépistage du cancer du côlon organisée au printemps 2016, ainsi que d'autres nouvelles prestations des pharmacies. Durant le premier semestre, les activités se sont concentrées sur la campagne de dépistage du cancer du côlon qui a absorbé énormément de ressources.

L'équipe de communication comprend 13 collaborateurs. Elle travaille directement pour les membres, mais défend aussi indirectement les intérêts des pharmaciens en offrant une image positive de la profession grâce à des informations destinées aux clients, partenaires, médias et responsables politiques. L'équipe met à la disposition des membres de pharmaSuisse différentes publications, un site internet et intranet, ainsi que du matériel d'information et de marketing, mais leur propose aussi des conseils en matière de communication. Les campagnes, le travail médiatique, le site internet, les réseaux sociaux et d'autres publications servent à sensibiliser le public sur des sujets importants pour les pharmaciens et à forger l'image publique des pharmacies.

En outre, l'équipe de communication soutient les autres départements de la société faîtière dans les domaines de la communication et du marketing. Un traducteur et trois traductrices font non seulement en sorte que toutes les publications soient disponibles (au minimum) dans deux langues, mais traduisent également la correspondance de la société faîtière, les présentations, ainsi que la documentation de formation. La responsable de la production interne propose des services dans les domaines de la conception graphique, de la fourniture et de l'impression.

Personne de contact: Stephanie Balliana, responsable de département

3.10 Collaboration interprofessionnelle

2016 a été une année très intensive dans le département Collaboration interprofessionnelle (IZ).
netCare a pris son essor, avec plus de 20 000 algorithmes réalisés depuis le début du projet et environ 270 pharmacies dans le projet fin 2016. L'assemblée des délégués a voté en 2016 une simplification des conditions de participation au projet afin de permettre au plus grand nombre de pharmacies d'adhérer. L'intérêt pour netCare a été aussi renforcé par la mise en place de nouveaux modèles d'assurance alternatifs qui permettent aux assurés de choisir les pharmacies netCare comme «pharmacie de famille».
Les cercles de qualité suivent leur bonhomme de chemin, mais les premiers pas ont été engagés pour démarrer leur reengineering.
Le département IZ a aussi soutenu la campagne de dépistage du cancer du côlon, surtout au niveau scientifique et au niveau de l'étude accompagnant cette nouvelle prestation.
Des collaborations interprofessionnelles sont aussi en cours afin de développer de nouveaux projets et de trouver des partenaires pour renforcer les compétences du pharmacien afin d'être prêts pour les profonds changements de responsabilités que lui confèrent les changements de la LPMéd.

Personne de contact: Martine Ruggli, responsable de département

3.11 Finances & Administration

Le département compte onze collaborateurs et un apprenti. Il met à la disposition du siège les ressources financières, physiques et organisationnelles dont il a besoin et fait en sorte que le contact entre les membres et la société faîtière se déroule au mieux. Le département regroupe les fonctions suivantes: administration, finances, conciergerie, informatique et service des membres.

Personne de contact: Vera Tscharland, responsable de département a.i.

3.11.1 Fonds et fondations

3.11.1.1 Fonds Jörg Bider

Le but de ce fonds, créé en 1981 en l'honneur du secrétaire général de longue date de pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens, est de décerner des médailles aux personnalités qui ont contribué d'une façon particulière au développement et à la promotion de la profession de pharmacien. Les médailles sont décernées par une commission qui se compose de trois membres du comité de pharmaSuisse. Le président de pharmaSuisse assume ex officio la présidence.

À ce jour, des médailles ont été décernées aux neuf personnalités suivantes: André Bédat (1986), Dr Alois Bettschart et Dr John Metzger (1988), Dr Hans-Rudolf Fehlmann (1990), Dr François Bertrand (1992), J.Ed. Morf (1993), Prof. Dr Gerd Folkers et Prof. Dr Hans Leuenberger (1997) ainsi que Dr Hansueli Bartlome (1999).

Personne de contact: Ivo Bühler

3.11.1.2 Fonds Golaz

Le comité étudie la fusion de plusieurs institutions à but superposable dont la gestion lui incombe. Ce travail requiert bon nombre de recherches autour des actes de fondation et des contacts avec les familles concernées, ce qui semble difficile. Il n'a pas encore abouti en 2016. Le fonds pour l'enseignement et la recherche en pharmacie créé par l'assemblée des délégués poursuit les mêmes objectifs et pourrait servir de collecteur pour les nombreux fonds plus ou moins similaires. La Société Suisse des Sciences Pharmaceutiques s'est réorganisée en 2013 sous la forme d'une académie et là aussi, les objectifs se superposent. La commission scientifique du Fonds Golaz n'a pas été constituée. Dans l'intervalle, le comité traite les éventuelles demandes dans le respect des statuts du fonds.

Personne de contact: Marcel Mesnil

3.11.1.3 Fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse

L'acte de fondation de la Caisse d'entraide de la Société Suisse de Pharmacie date de 1956. Il a été modifié pour la dernière fois en 1986 et donc adapté aux conditions actuelles durant l'exercice sous revue. Le document initial prévoyait, d'une part, d'offrir un soutien financier aux membres de la société ou à leur famille s'ils tombaient dans le besoin et, d'autre part, d'octroyer des bourses à des étudiants en pharmacie. Au cours des dernières décennies, l'article concernant les situations d'urgence n'a encore jamais dû être appliqué. Depuis l'année de création de la Fondation, le réseau social suisse a en effet été étendu de telle sorte qu'aucune situation d'urgence qui relève de l'article en question ne soit survenue. Le conseil de fondation a donc décidé de supprimer l'article concernant les situations d'urgence.

La suppression de l'article concernant les situations d'urgence permet de mentionner la mission de l'institution dans le nom de la Fondation, à savoir l'allocation de bourses. La Caisse d'entraide s'appelle désormais «Fonds pour l'allocation de bourses de la Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse». Le conseil de fondation a profité de l'occasion pour définir clairement les bénéficiaires dans le cadre des bases légales en vigueur aujourd'hui. Il s'agit en l'occurrence des étudiants en pharmacie ou en sciences pharmaceutiques qui sont immatriculés dans une haute école de Suisse et qui possèdent une autorisation d'établissement pour la Suisse.

En 2016, une nouvelle demande de bourse et trois demandes de prolongation ont été déposées. Une étudiante renonce provisoirement à un soutien financier supplémentaire et une demande de prolongation a été rejetée suite à un changement de faculté. Lorsqu'elle commencera son activité professionnelle, cette étudiante devra rembourser dans son intégralité le montant déjà versé jusque-là. Six étudiants soutenus par la fondation et qui ont interrompu voire terminé leurs études remboursent actuellement dans son intégralité voire partiellement le prêt sans intérêt qui leur a été accordé. Une étudiante a terminé avec succès ses études en automne et commencera début 2017 à rembourser par tranches le montant de la bourse qui lui a été allouée.

Les remboursements et les produits d'intérêts permettent à la caisse d'entraide de disposer d'une fortune plus ou moins constante et de garantir que les étudiants en pharmacie qui en ont besoin puissent être soutenus financièrement à l'avenir également.

Personne de contact: Hansueli Bartlome

3.11.1.4 Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse

Le but de la Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse (BHPS) est de conserver pour la postérité des livres, des journaux ou des images qui revêtent un intérêt pour la pharmacie. Le Prof. F. Ledermann a tenu de nombreux exposés en Suisse et à l'étranger au cours desquels il a présenté la bibliothèque dans son ensemble ou décrit quelques-uns de ses trésors. Il a grandement contribué de la sorte à la renommée de la Fondation. Maintenant que tous les livres sont catalogués, il faudra désormais s'attaquer à un autre grand morceau avec les journaux et revues. Toutefois, ces travaux pourront uniquement débuter lorsque le financement sera assuré.

Représentants de pharmaSuisse au sein du conseil de fondation jusqu'au 31.12.2016: Stefan Fritz, Dominique Jordan, Dr Andreas U. Schmid (président).

Personne de contact: Martin Born

3.12 Organes internationaux

En plus de ses activités en tant que membre d'associations ou de sociétés telles que la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ou le Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (PGEU), pharmaSuisse est de plus en plus sollicitée pour présenter ses stratégies, ses projets et les résultats obtenus qui se traduisent par des changements de lois. En 2016, nous avons eu des échanges avec les pharmaciens canadiens, autrichiens et belges. Nous avons également participé au congrès des pharmaciens français organisé par le syndicat FSPF qui s'est déroulé à Nantes sur le thème «Inventons la rémunération de demain».

Beaucoup de pays sont intéressés par nos produits comme par exemple netCare et ses arbres décisionnels, notre cycle de formation, la création des titres de spécialistes ou encore la façon de procéder pour changer les lois.

pharmaSuisse joue le rôle de leader dans l'évolution de la profession, aussi bien au niveau de la rémunération que de la formation ou des projets débouchant sur de nouveaux rôles pour la profession. Ces échanges avec l'étranger sont importants pour ne pas se retrouver tout seul et pour inciter les pays à suivre la voie que nous avons tracée.

Personne de contact: Dominique Jordan

4. Membres

4.1 Membres individuels

En 2016, le nombre de pharmacies publiques est passé à 1792, ce qui correspond à une augmentation de 18. Le nombre de pharmacies de chaînes a légèrement augmenté une fois de plus. En 2015, davantage de pharmacies ont adhéré à la société faîtière. 1399 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 23 de plus que l'année précédente. Le degré d'affiliation est de 78,1% (année précédente: 77,6%).

Personne de contact: Maria Pacar

4.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2016)

Région	Canton	Forme de remise*	Affiliées à pharmaSuisse	Non affiliées à pharmaSuisse**	Total
Région lémanique					
	Genève	Rx	88	88	176
	Vaud	Rx	133	113	246
	Valais	Rx	73	49	122
Espace Mittelland					
	Berne	MF	156	16	172
	Fribourg	Rx	42	30	72
	Jura	Rx	15	4	19
	Neuchâtel	Rx	48	9	57
	Soleure	SD	27	1	28
Suisse du Nord-Ouest					
	Argovie	Rx	117	5	122
	Bâle-Campagne	SD	46	1	47
	Bâle-Ville	Rx	72	4	76
Zurich					
	Zurich	SD	206	34	240
Suisse orientale					
	Appenzell Rh.-I.	SD	1	0	1
	Appenzell Rh.-E.	SD	4	2	6
	Glaris	SD	1	1	2
	Grisons	MF	38	5	43
	Saint-Gall	SD	49	5	54
	Schaffhouse	SD	13	0	13
	Thurgovie	SD	21	3	24
Suisse centrale					
	Lucerne	SD	34	3	37
	Nidwald	SD	3	0	3
	Obwald	SD	3	0	3
	Schwyz	SD	14	2	16
	Uri	SD	2	0	2
	Zoug	SD	16	0	16
Tessin					
	Tessin	Rx	177	18	195
Suisse			**1399**	**393**	**1792**

Source: BDB, pharmaSuisse

*Forme de remise
MF = Forme mixte
Rx = Remise à la pharmacie
SD = Dispensation médicale

** y compris chaînes BENU, SunStore, Pharmacie Populaire, etc.

Personne de contact: Maria Pacar

4.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2016)

Année	**2016**	**2015**	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**	**2010**	**2009**
Propriétaires et gérants (AM)	1425	1426	1415	1428	1430	1438	1423	1420
Gérants de pharmacies non-membres (VN)*	122	117	99	98	77	75	63	51
Pharmaciens diplômés (DA), assistants-pharmaciens (AS), doctorants (DT)	3038	2971	2864	2750	2718	2563	2604	2619
Étudiants (ST)	67	69	78	66	131	104	91	118
Membres libres (FM)	731	710	739	719	717	694	712	667
Pharmaciens de l'industrie (IN)	309	317	318	345	359	370	372	409
Pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SP)	185	194	190	200	202	208	203	210
Membres collectifs (KK)	45	45	40	39	38	37	34	34
Total	**5922**	**5849**	**5743**	**5645**	**5672**	**5489**	**5502**	**5528**
Membres d'honneur	17	18	18	18	14	14	13	13

*Pharmaciens responsables d'une pharmacie publique qui sont membres de pharmaSuisse mais dont l'employeur ne paye pas de cotisations indirectes.

Personne de contact: Lucia Russo

4.2 Membres collectifs

Les sociétés suivantes étaient membres collectifs de pharmaSuisse au 31.12.2016:

→ Amedis Pharma Holding SA
→ Groupement pour la formation continue du personnel pharmaceutique (agfam), admission en 2015
→ Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses OFAC
→ Centre d'animation des pharmaciens (CAP)
→ Dr. Bähler Dropa AG
→ Galexis SA, une entreprise du groupe Galenica
→ Société suisse des pharmacien(ne)s d'industrie (SSPI)
→ Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
→ Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen (IFAK)
→ Sociétés cantonales et supracantonales de pharmacie (22) ainsi que société des pharmaciens de la Principauté du Liechtenstein
→ pharmaFocus, admission en 2015
→ Pharmaciens sans Frontières Suisse
→ Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
→ Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
→ Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
→ Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH)
→ Swiss Young Pharmacists Group (swissYPG)
→ TopPharm SA
→ Unione Farmaceutica Distribuzione SA
→ Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI), admission en 2015
→ Voigt SA

Vous trouvez des informations sur les activités de nos membres collectifs sur leurs sites internet respectifs.

Personne de contact: Ivo Bühler

5. Prestations, projets, produits

5.1 Conséquences des baisses de prix

Les baisses de prix sur les médicaments ordonnées par les autorités font perdre à chaque fois des recettes aux pharmaciens, lorsqu'un médicament passe dans une catégorie de prix inférieure. En 2016, aucune baisse de prix n'a été prononcée après que le Tribunal fédéral a contraint l'OFSP à tenir davantage compte de la comparaison thérapeutique par rapport à la comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger. Une adaptation de l'ordonnance a été envoyée en procédure de consultation. Elle n'entrera toutefois pas en vigueur avant 2017. pharmaSuisse demande à l'OFSP de revoir les catégories de prix pendant la période transitoire jusqu'à l'introduction de la RBP V en 2019.

Personne de contact: Marcel Mesnil

5.2 RBP

5.2.1 RBP IV/1

Le lancement de la RBP IV/1 a débuté en 2016 avec la procédure d'adhésion. En plus de ses membres, pharmaSuisse a envoyé un courrier à toutes les pharmacies qui ne sont pas gérées par un membre actif afin de leur présenter les avantages d'une affiliation.
D'après l'annexe 2 art. 3 al. 5 de la convention tarifaire, l'alimentation du Fonds RCM n'est pas poursuivie si sa fortune est supérieure à CHF 8 millions au 31 octobre. Les parties à la convention ont décidé d'un commun accord de ne plus alimenter le Fonds à partir du 1er août 2016. Le changement de la RCM de 2,3% à 2,5% au 1er août n'a pas été possible en raison de difficultés de mise en application auprès des fournisseurs informatiques des pharmaciens d'officine. Il a donc été décidé de déduire uniquement, jusqu'à la fin de l'année, 2,3% de la RCM sur les factures aux assureurs conventionnés. En contrepartie, la RCM s'élèvera à partir du 1.1.2017 à 2,7% pendant cinq mois. Les 2,5% prévus par la convention s'appliqueront ensuite à partir du 1.6.2017.
La séparation de la convention relative à la structure tarifaire et de la convention tarifaire entraîne quelques problèmes de compétences entre les différents partenaires, surtout au niveau de la répartition et du financement des tâches dans les groupes de travail.
Pour renforcer l'équipe de Martin Born, Dominik Frey a été engagé pour assurer l'organisation du projet RBP IV/1 et RBP V.

La **commission paritaire de qualité (CPQ)** a une fois de plus effectué en 2016 un contrôle de qualité réussi auprès d'un tiers des pharmacies. Le rapport sur le contrôle de qualité sera prochainement finalisé puis présenté à l'OFSP. En 2016, 791 pharmacies ont été testées. 772 d'entre elles ont été évaluées et 764 (soit 99%) ont obtenu le nombre de points exigés. Aucun mini-audit n'a été effectué en 2016. Dans le cadre des contrôles de qualité, l'auto-déclaration et les explications y afférentes ont été révisées en 2016. La fin de l'année test 2016 a permis de mettre un terme à un cycle supplémentaire (2014–2016).

La **commission paritaire arbitrale Santésuisse/pharmaSuisse (CPA)** veille au respect de la convention tarifaire et traite les litiges. En cas de litige, la CPA étudie tous les litiges entre les pharmaciens admis et les assureurs avant de transmettre le cas au tribunal arbitral selon l'art. 89 LAMal. La CPA soumet des propositions de conciliation et peut prononcer des sanctions.

En 2016, le **Fonds de qualité et de recherche RBP IV/1,** géré de façon paritaire par pharmaSuisse, Santésuisse et Curafutura, a pu rémunérer les cercles de qualité reconnus. Il a été décidé que des demandes de financement pouvaient être déposées pour tout type de projets à condition que cela soit fait par un représentant d'un partenaire à la convention. Les processus sont plus efficaces et quelques projets de qualité ont pu être financés.

Personnes de contact: Marcel Mesnil, Ivo Bühler

5.2.2 RBP V

La base des négociations pour la RBP V a été définie dès 2013. Les trois grands projets partiels suivants sont négociés pour la RBP V:

1. Les prix maximums de la liste de spécialités (LS) de l'OFSP, qui sont fixés dans l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) et l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), devraient être remplacés dans la mesure du possible par des prestations clairement définies, identifiables par les clients et pouvant être facturées en toute transparence.
2. Une partie des prestations intellectuelles des pharmaciens actuellement rémunérées n'entrent pas suffisamment dans les détails.
   Il faut songer à redéfinir les forfaits de sorte que les patients comprennent le lien entre le travail fourni et le montant facturé. Des unités temporelles forfaitaires et la complexité de la situation des patients sont des possibilités à étudier.
3. La LPMéd et la LPTh prévoient d'attribuer aux pharmaciens des compétences supplémentaires. Ces nouvelles prestations doivent être intégrées dans une structure tarifaire, et un budget supplémentaire doit être généré.

Un consensus a été trouvé avec Curafutura. Il prévoit que les étapes 1 et 2 ne doivent pas avoir de répercussions sur les recettes tandis que les nouvelles prestations définies dans l'étape 3 nécessitent de nouveaux investissements et en partie de nouvelles qualifications. Elles devront donc bénéficier d'un budget supplémentaire. Les assureurs affiliés à Santésuisse ont confirmé fin 2016 leur approbation à ce principe.

Les partenaires à la convention ont jusqu'à fin 2018 pour combler l'ensemble des lacunes, démarrer des projets-pilotes pour les nouvelles prestations et apporter la preuve EAE.

Personne de contact: Marcel Mesnil

5.3 eHealth

L'année avant la mise en place de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), le sujet de la cybersanté a pris une importance stratégique pour pharmaSuisse. En tant que fournisseurs de prestations ambulatoires, les pharmaciens ne sont pas contraints, de par la loi, de s'affilier à une communauté et de participer au «système» du dossier électronique du patient (DEP), mais pharmaSuisse poursuit précisément cet objectif pour plusieurs raisons. D'une part, la médication choisie par un médecin traitant joue un rôle déterminant pour la sécurité des patients. Le passage par exemple du secteur ambulatoire au secteur stationnaire exige une communication transparente et aussi complète que possible. D'autre part, les pharmaciens vont devoir assumer un rôle de plus en plus important dans les soins intégrés et coordonnés d'un patient après l'octroi cette année de compétences supplémentaires par le Conseil fédéral. La cybersanté occupera une place centrale dans ce domaine. C'est dans ce contexte que pharmaSuisse a démarré, sur mandat de l'assemblée des délégués, un projet pour le développement d'une stratégie eHealth. La diversité des applications possibles semble illimitée dans le domaine de la cybersanté, et l'affiliation à une communauté de référence (propre) indispensable si les pharmaciens veulent proposer un DEP pour approfondir leurs relations avec les clients. Il faut fixer des priorités et commencer par se concentrer sur quelques projets importants. Dans ce sens, les annonces de HIN (prestataire informatique des médecins) et d'OFAC sont intéressantes: HIN veut mettre en place un «Affinity Domain» afin de pouvoir mettre en réseau les médecins et «d'autres prestataires intéressés» sur une plateforme technique et proposer, en dehors de la LDEP, des solutions eHealth dans le domaine B2B. Pour sa part, OFAC prévoit de créer une communauté de référence conforme à la LDEP. Toutes les pharmacies ainsi que d'autres fournisseurs de prestations qui le souhaitent pourront s'y joindre. Les deux projets sont intéressants dans la mesure où ils proposent une solution nationale et ne se limitent pas à un canton ou une région. Pour rester toujours à la pointe des connaissances, pharmaSuisse a participé à toutes les réunions et à tous les congrès importants sur le sujet de la cybersanté. La société faîtière a aussi assumé un rôle actif: elle a par exemple participé à la mise en place du programme du Swiss eHealth Summit et proposé de traiter du sujet suivant: «La sécurité de la médication aux interfaces». pharmaSuisse a également pris position sur les ordonnances d'exécution de la LDEP dans le cadre de la procédure de consultation publique de la Confédération.

Personnes de contact: Daniel Notter, Claudine Leuthold

5.3.1 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient

Le groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP) a poursuivi ses travaux. Le groupe de pilotage et le bureau se sont réunis à 16 reprises. Ces réunions ont permis de constater que eHealth Suisse et l'OFSP poursuivaient désormais une nouvelle stratégie: en prévision de l'entrée en vigueur de la loi sur le dossier électronique du patient, les formats d'échange ne seront plus publiés, comme initialement prévu, comme «recommandation nationale de eHealth Suisse», mais seront directement intégrés dans une ordonnance d'exécution de la LDEP. Les rapports du GTIP continueront à servir de base au texte d'ordonnance. Sur la base de ces faits, le GTIP a demandé à ses sociétés d'étudier les rapports dans le détail. Elle les a ensuite adapté, puis les a transmis à eHealth Suisse et à l'OFSP. Par la suite, eHealth Suisse a mandaté des experts techniques, qui se sont basés sur les rapports du GTIP pour fixer les spécifications techniques des formats d'échange. Un groupe commun eHealth Suisse-GTIP a discuté des questions des techniciens soulevées lors de l'élaboration des spécifications. Vers la fin de l'année, le GTIP a procédé encore à une adaptation structurelle, puis a fusionné les deux anciens groupes de travail «Cybermédication» et «Rapport électronique de sortie» pour former un nouveau groupe de travail eTransition of care (eToC).
L'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) a décerné le prix ASSM «Interprofessionnalité». Le GTIP a soumis ses projets, puis a été finalement sélectionné et primé parmi les 42 candidats. La remise des prix s'est déroulée le 8 décembre 2016, dans le cadre du symposium «L'interprofessionnalité dans le système de santé» à Berne.

Personnes de contact: Daniel Notter, Claudine Leuthold

5.3.1.1 Cybermédication

Après avoir remis, à la fin de l'année dernière, un rapport actualisé sur la cybermédication à eHealth Suisse, les sociétés faisant partie du GTIP ont étudié le rapport dans le détail. Les nombreux commentaires reçus ont permis de rédiger une version abrégée du rapport qui fait toutefois l'objet d'un large consensus. eHealth Suisse a utilisé cette nouvelle version pour définir les spécifications techniques d'un format d'échange. Les questions soulevées à cette occasion ont été discutées au sein du groupe commun GTIP-eHealth Suisse puis appliquées par le groupe de travail. Par la suite, le rapport Cybermédication a été «harmonisé» pour utiliser les mêmes termes dans l'ensemble du rapport. Le rapport harmonisé a pu être adopté par le groupe de pilotage à la fin de l'année et sera transmis à eHealth Suisse/OFSP en février 2017. Ce rapport sera envoyé aux parties intéressées à l'occasion de la révision de la disposition d'exécution de la LDEP (qui entrera en vigueur en 2017), en même temps que les documents d'audition. La question de eHealth Suisse de savoir comment le «dosage» d'un médicament doit être présenté est encore en suspens. En 2017, une des premières missions du GTIP sera d'en discuter de façon exhaustive. Le résultat doit permettre de «développer» le rapport Cybermédication et pourra être présenté par le GTIP (ou par ses sociétés) pendant la procédure de consultation sur la révision de l'ordonnance.

Personnes de contact: Daniel Notter, Claudine Leuthold

5.3.1.2 eTransitionOfCare

Le sous-groupe du GTIP-DEP, qui a travaillé sur le rapport de sortie, a rendu un rapport (V1.0) fin novembre 2015. En 2016, les activités des sociétés du GTIP ont été entièrement consacrées à la réalisation du rapport Cybermédication, un des quatre modules prioritaires et partie intégrante du rapport de sortie. La dénomination du rapport de sortie est sujette à discussion car le format d'échange concerne une transmission de données qui peut avoir lieu tout au long du parcours de soins. Le terme «Rapport de transfert» serait plus approprié, en anglais «Transition of Care» et en allemand «Überweisungsbericht».

En novembre 2016, un nouveau groupe de travail a été créé, produit de la fusion des deux groupes de travail Cybermédication et Rapport électronique de sortie dans le but de finaliser ensemble le rapport Cybermédication pour le remettre à eHealth Suisse en fin d'année.

Personnes de contact: Daniel Notter, Claudine Leuthold

5.3.2 Projets cantonaux

Les projets eHealth cantonaux ont été poursuivis. Cette année également, pharmaSuisse a proposé aux responsables eHealth des sociétés cantonales de participer à une réunion. Elle a cependant dû être annulée faute d'intérêt suffisant. En prévision de l'entrée en vigueur prochaine de la LDEP et de ses ordonnances, une augmentation de l'activité dans les cantons a pu être observée. Ils sont nombreux à se préparer à la création d'une communauté ou d'une communauté de référence. Le calendrier est serré – après la mise en application de la loi, les communautés (de référence) auront trois ans pour profiter du financement initial de la Confédération (et de tierces parties ou des cantons). Les différents projets cantonaux et régionaux ont été poursuivis en parallèle. La création par les médecins de l'association eMediplan mérite une mention particulière. Les cantons de Thurgovie, de Saint-Gall et de Zoug (d'autres ont été contactés) veulent introduire le plan de médication électronique avec le soutien de HCI Solutions. Ce plan de médication veut proposer un aperçu des médicaments qu'un patient prend. Grâce au code-barres 2D, les médicaments figurant sur le plan pourront être lus par les systèmes primaires. La création par HIN/BINT de la plateforme des médecins «AD Swiss» permettra une diffusion encore plus large du plan de médication électronique. Il s'agit d'une solution autonome qui ne peut pas se référer à d'autres documents (p.ex. ordonnance électronique). pharmaSuisse a reçu une demande pour adhérer à la société, mais n'a pas encore pris de décision définitive.

→ **Argovie:** eHealth Aargau (avec le canton) et la communauté de référence Aargau (SteHAG – sans le canton) regroupent de plus en plus les différentes activités eHealth du canton et utilisent à cette fin le masterplan «Integrierte Versorgung Aargau». Les soins coordonnés ne fonctionnent pas sans cybersanté et vice-versa. L'association eHealth Aargau a commencé à mettre sur pied un secrétariat afin de commencer l'exploitation de eHealth. Une de ses principales missions consistera à développer une nouvelle stratégie eHealth qui obtiendra le soutien à la fois des fournisseurs de prestations, du canton et de la SteHAG. La priorité sera donnée aux processus entre les fournisseurs de prestations. La technique viendra après. L'objectif doit être de proposer au personnel traitant différentes applications eHealth dans les domaines B2B et B2C, ainsi que le dossier électronique du patient. Les projets Carnet de vaccination électronique, Cybermédication (ordonnance électronique et plan de médication, standard poste) ainsi que eCom (portail d'assignant, standard poste) ont été transférés dans les nouvelles structures d'organisation. Le raccordement des systèmes primaires sera maintenant effectué. Pour cela, un projet pilote avec l'hôpital cantonal de Baden, un grand cabinet de groupe, plusieurs médecins de famille, les pharmacies et les services de soins à domicile sera lancé (pour la cybermédication). Au début, la poste mettra l'infrastructure gratuitement à disposition. Plus tard, elle devra toutefois être financée par les participants. Des expériences positives ont été faites avec le projet eCom (portail d'assignant) qui a présenté un potentiel d'économies. Les petits hôpitaux sont donc toujours plus nombreux à s'inscrire pour ce projet.

→ **Berne:** l'initiative «BeHealth» de la direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne a été développée. Les fournisseurs de prestations qui y participent ont discuté en particulier de la poursuite du projet: si le dossier électronique du patient et les processus digitalisés entre les fournisseurs de prestations sont considérés comme moteurs complémentaires de la numérisation «intégrée» du système de santé (régional), les professionnels de la santé peuvent en tirer un bénéfice immédiat. Les processus commerciaux existants et nouveaux (aussi nommés «B2B» – business to business dans le jargon professionnel) dans la chaîne des soins (p.ex. transfert, rapports de sortie) sont numérisés sur la base de l'infrastructure DEP-IT et de ce fait simplifiés (remplace la lettre, le fax, etc.). Cette simplification peut être plus ou moins prononcée selon l'institution (cabinet médical, hôpital, pharmacie, etc.). Dans le processus B2B, le «rapport» et le «plan de médication» doivent servir de base pour la mise en place éventuelle d'une communauté de référence commune selon la LDEP. Pour l'échange de données, il faudra utiliser dans l'idéal des formats standards et uniformes dans toute la Suisse. S'il n'est pas possible de faire autrement, il est aussi possible d'utiliser des standards personnels étant donné qu'une communauté de référence du canton de Berne est considérée comme «suffisamment grande» pour définir ses propres standards si «ses besoins individuels peuvent être mieux couverts» de la sorte. Dans le projet «BeHealth», la direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, ainsi que le canton assument un rôle actif de coordinateur et de moteur pour permettre au canton de proposer des soins médicaux de qualité et accessibles à tous. Concrètement, il a été élaboré un plan pour la mise en œuvre du projet «BeHealth» dont voici le calendrier. D'ici fin 2016: plan d'application détaillé, au printemps 2017: création d'une autorité responsable et d'une communauté de référence, d'ici fin 2018: mise en œuvre et projets pilotes, à partir de 2019: certification et

mise en place du DEP. Swisscom Health AG a été sélectionnée comme partenaire de mise en œuvre et garantira également l'intégration des différents systèmes primaires. Les négociations avec Swisscom n'étaient pas encore terminées en septembre 2016.

→ **Bâle:** les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure prévoient de créer une association «EHealth Nordwestschweiz» avec l'hôpital universitaire de Bâle, l'hôpital St. Clara, l'hôpital cantonal de Bâle-Campagne, les cliniques psychiatriques universitaires de Bâle, l'hôpital Felix Platter et les Solothurner Spitäler AG pour la mise en place du dossier électronique du patient. La création de cette association permettra de créer un outil de communication et d'échange auquel pourront participer l'ensemble des fournisseurs de prestations et toutes les autres parties intéressées. Elle devra aussi promouvoir la communication électronique dans le système de santé de la région. L'association a pour objectif de développer, diffuser et financer la cybersanté dans la région de la Suisse du Nord-Ouest. La standardisation de la communication électronique dans le système de santé ainsi que la coordination et la mise en application de directives, objectifs et initiatives sur le plan cantonal, régional et national sont des éléments essentiels dans le domaine de la cybersanté. La création d'une communauté de référence pour la mise en place du DEP ainsi que le projet pilote de DEP dans le canton de Bâle-Ville sont des éléments clés. Le département de la santé publique de Bâle-Ville confiera le projet pilote à l'association afin qu'elle puisse le poursuivre. La création d'une telle communauté doit permettre de transférer la responsabilité de la cybersanté aux fournisseurs de prestations. En tant que membres de l'association, les cantons impliqués accompagnent étroitement la mise en place du DEP. La création de l'association est prévue pour janvier 2017.

→ **Glaris:** membre de l'association eHealth Südost, voir Grisons.

→ **Grisons:** l'association eHealth Südost a été créée en janvier 2017. Les fournisseurs de prestations et les associations des cantons des Grisons, de Glaris et des régions limitrophes en sont membres. Y participent également les hôpitaux de soins aigus des deux cantons, les EMS, les pharmacies, les cliniques psychiatriques, les cliniques de rééducation, la Spitex, l'association des médecins et le canton des Grisons. L'association veut mettre en place une communauté de référence pour la région de la Suisse du Sud-Est, mais ne veut pas gérer elle-même la plateforme. La priorité est donnée notamment à la mise en place de bases juridiques, organisationnelles et techniques pour permettre aux principaux acteurs du système de santé d'utiliser les informations de façon plus rapide et plus sûre grâce à une meilleure connexion et de mettre en application le dossier électronique du patient. Un appel d'offres public pour la mise en réseau des prestataires a été organisée mi-2016. La communication à travers l'exploitant de la plateforme est prévue pour février 2017.

→ **Lucerne:** en 2016, le canton de Lucerne a discuté avec les fournisseurs de prestations des différentes possibilités de mise en œuvre de la cybersanté (en y intégrant les cantons voisins de OW, NW, UR, SZ, ZG). Les options envisagées sont la mise sur pied d'une communauté de référence pour la Suisse centrale, d'une communauté de référence Lucerne Plus (ouverte à d'autres cantons/fournisseurs de prestations hors canton), l'affiliation à la communauté de référence de Zurich et une solution cantonale exclusivement. Aucune des options n'a obtenu la majorité. Le canton s'est maintenant fixé pour objectif de créer durant l'année à venir une association bénéficiant d'un large soutien et dont les membres (hôpitaux et associations de homes, médecins, pharmaciens, etc.) devront ensuite définir des projets pour la «mise en œuvre de eHealth». L'objectif de l'association doit être de mettre en place une solution pour la région d'approvisionnement. Pour garantir une certaine neutralité, l'association devra être dotée d'un secrétariat.

→ **Soleure:** membre de l'association eHealth Suisse du Nord-Ouest, voir Bâle.

→ **Saint-Gall:** le canton de Saint-Gall met sur pied un dossier électronique du patient qui doit permettre l'échange des données de patients tout au long de la chaîne des soins. À travers le programme «Gesundheitsring St. Gallen», le département de la santé publique soutient les acteurs dans les projets qu'ils gèrent sous leur propre responsabilité. L'utilité de eHealth pour les participants doit pouvoir être présentée de façon simple et compréhensible et doit pouvoir être mesurée. D'ici fin 2017, le «Gesundheitsring St. Gallen» devrait évoluer en une communauté de référence selon la LDEP. «Ponte Vecchio», qui propose un lien électronique de communication entre la communauté des regroupements hospitaliers (dix hôpitaux du canton de Saint-Gall) et la communauté des organisations de Managed Care, sert de base technique pour le DEP selon la LDEP. En tant que membre de l'association «eMediplan», le

canton de Saint-Gall introduit le plan électronique de médication qui doit être transmis comme «variante PDF avec code-barres 2D» ou comme ensemble de données structuré tout au long de la chaîne de soins. Pour les patients qui le souhaitent, le plan électronique de médication peut être mis à la disposition des professionnels de santé dans le DEP.

→ **Thurgovie:** il s'agit de l'initiateur du plan de médication électronique. Il ne l'a toutefois pas introduit. Principaux projets poursuivis en août 2016: l'hôpital TG AG souhaite introduire un DEP mais pas le plan électronique de médication. Il est prévu de créer une communauté, mais pas une communauté de référence. Les DEP doivent être créés et traités en s'affiliant à une communauté de référence (p.ex. ZH) existante. Le canton prévoit de mettre en place un groupe de travail qui traitera de ces thèmes. Une réunion de kick-off est prévue pour le premier trimestre 2017.

→ **Zoug:** suite aux «Zuger Gespräche», le canton a développé le sujet de la cybersanté avec la collaboration des fournisseurs de prestations. Étant donné que le canton est trop petit pour créer sa propre communauté de référence, il mise sur la collaboration intercantonale et sur des relations solides avec les partenaires. Il soutient les fournisseurs de prestations dans le respect de leur obligation légale de s'affilier à une communauté DEP. La direction de la santé publique a mis sur pied un groupe de travail cantonal au sein duquel les fournisseurs de prestations stationnaires et ambulatoires de Zoug prévoient l'affiliation commune et coordonnée à une communauté DEP (AG ou ZH). Elle procédera aux éventuelles adaptations nécessaires des réglementations cantonales. Les médecins de Zoug ont lancé le plan électronique de médication en tant que membre de l'association eMediplan. Le canton accueille favorablement cette initiative et la soutient. Il informera la population sur le DEP en temps voulu.

→ **Zurich:** le ZAD (Zürich Affinity Domain) a changé de nom et s'appelle désormais XAD (Cross Affinity Domain). Il regroupe la société des pharmaciens du canton de Zurich (AVKZ), la société des médecins du canton de Zurich (AGZ), l'association Spitex Privée Suisse, l'association Curaviva du canton de Zurich, la direction de la santé publique du canton de Zurich, l'association Spitex du canton de Zurich, Spitex Zürich Limmat AG et l'association des hôpitaux zurichois (VZK). Le XAD a pour but de créer une communauté de référence pour l'introduction du dossier électronique du patient. Axsana SA a été créée comme société d'exploitation de cette communauté de référence; elle appartient pour 50% aux fournisseurs de prestations et pour 50% au canton. Pour sa part, Axsana SA a conclu avec Swisscom Health AG un contrat d'exploitation qui rend possible l'exploitation technique de la communauté de référence. Elle a aussi conclu des contrats d'utilisation avec les fournisseurs de prestations. Ces derniers définissent, dans des équipes de développement, les services qui doivent être disponibles sur la plateforme commune. Mis à part le DEP, les solutions B2B et B2C figurent en tête des priorités puisqu'elles apportent un bénéfice supplémentaire aux fournisseurs de prestations. Chaque groupe professionnel définit ensuite trois paquets (base, premium et professionnel) qui seront ensuite proposés par Swisscom Health AG sous forme d'abonnements annuels relativement avantageux. Le paquet de base comprend les fonctionnalités de base du DEP ainsi que quelques services supplémentaires dans le domaine B2B. Le paquet «Premium» comprend le paquet de base plus des composants qui doivent faciliter la collaboration entre les différents fournisseurs de prestations. Le paquet «Professionnal» comprend les prestations du paquet de base et du paquet «Premium» plus des solutions intégrées de communication et de sauvegarde avec des services d'externalisation («software as a service») et des composants destinés aux systèmes primaires. XAD veut, grâce à ce modèle commercial, développer de nouvelles formes de collaboration entre le canton, les fournisseurs de prestations, les assureurs, les citoyens et l'industrie. Cette nouvelle plateforme d'intégration ouvre un nouveau marché dans lequel de nouveaux modèles de soins peuvent être développés pour des soins intégrés et la prévention.

→ **Fribourg:** le projet «Dossier pharmaceutique partagé» (DPP) a continué son expansion. Le poste de chef de projet pour le domaine de la cybersanté a été pourvu dès le 1er septembre 2016 pour mettre en place le projet eHealth dans le canton. En parallèle, les développements ont pu être réalisés à l'Hôpital de Fribourg pour mettre en lien les dossiers des patients avec le DPP. Au niveau du projet de législation d'exécution de la LDEP, trois ordonnances ont été mises en consultation. Les responsables de cybersanté des cantons romands ont rédigé une réponse identique mais diffusée par chaque canton avec des propositions de modification étant donné la complexité des conditions-cadres prévues selon les projets d'ordonnance.

→ **Genève:** la plateforme www.mondossiermedical.ch continue son développement dans l'ensemble du canton. En fin d'année, elle comptait plus de 21 000 patients, dont 2886 patients inscrits les trois derniers mois, 652 médecins, dont plus de 120 médecins inscrits depuis le début de l'année 2016, 570 professionnels de la santé, dont 107 pharmaciens, et 5 EMS. La participation au Salon Planète Santé a permis au public de se familiariser avec ce dossier. Une enquête de satisfaction a été lancée en fin d'année. Les patients peuvent aussi inclure leurs directives anticipées dans leur dossier.

→ **Tessin:** le projet «Rete sanitaria» a été initié par le canton pour améliorer la prise en charge de patients en oncologie via la plateforme reTIsan basée sur la technologie vivates de La Poste. Une expansion est prévue à partir de 2017. Il y a plusieurs modalités d'accès. Les pharmaciens auront accès depuis un portail web dès que le développement de l'interface entre leurs systèmes et la plateforme permettant une transmission des données automatique sera réalisé.

→ **Vaud:** le canton de Vaud prévoit le déploiement cantonal du plan de médication partagé qui s'appuie sur l'expérience pilote menée dans le nord vaudois, soit le test d'un plan de traitement médicamenteux en ligne de quelques patients polymédiqués auquel différents prestataires de soins, dont les pharmaciens, peuvent accéder. Le recrutement du collectif patients ainsi que des professionnels partenaires a eu lieu. La mise en œuvre est prévue entre 2016 et 2017 et le financement est assuré par le canton.
Le service de la santé publique souhaite déployer le dossier électronique du patient assorti à des actions sociales et à des soutiens financiers pour les médecins et pharmaciens qui entreraient dans cette démarche. Une loi a été déposée au Parlement.
Depuis le 1er janvier 2016, le plan de médication partagé est la première étape du déploiement cantonal du dossier électronique du patient. Les critères d'inclusion des patients sont d'être domiciliés dans le canton de Vaud, d'être polymédiqués (quatre médicaments ou plus pris pendant une période minimum de trois mois) et d'être polymorbides (plus d'une maladie chronique). Les pharmacies de référence et les médecins sont situés dans le canton de Vaud. Le dossier électronique est proposé gratuitement pour les patients (l'État prend en charge la totalité des frais). La plateforme informatique, la formation et le soutien pour les professionnels de la santé sont complètement pris en charge par l'État, et les pharmaciens de référence et les médecins de référence reçoivent en plus un soutien financier de l'État pour leur permettre de mettre en œuvre le plan de médication partagé dans leur pratique. Les objectifs quantitatifs pour l'année 2016 sont d'avoir 300 patients, 28 médecins de référence et 25 pharmacies de référence.

→ **Valais:** le projet «Infomed» continue avec la partie échanges de données entre hôpitaux et médecins et celle en cours de développement avec les pharmacies. Le portail patient a été mis en veilleuse en attendant de nouveaux tests de sécurité.

Personnes de contact: Daniel Notter, Claudine Leuthold

5.3.3 Baromètre eHealth

pharmaSuisse a participé comme chaque année à l'élaboration du Baromètre cybersanté suisse et les pharmaciens membres sont sollicités pour répondre au questionnaire en ligne. L'étude a été réalisée en ligne (pour le corps médical en ligne aussi par voie postale). Ont été interrogés 594 médecins choisis de manière représentative, 22 des 26 responsables cybersanté cantonaux, 95 responsables cybersanté des hôpitaux, 374 pharmaciennes et pharmaciens, 498 responsables d'établissements médico-sociaux, 16 responsables des associations cantonales de Curaviva ainsi que, pour la première fois, 199 membres des organisations de base NPO Spitex. En parallèle, un sondage représentatif a été effectué par téléphone auprès de 1212 personnes autorisées à voter sur leur opinion autour de la cybersanté.

Les résultats publiés en mars et présentés au Swiss eHealth Forum 2016 consacré au dossier électronique du patient ont mis en évidence que la protection des données est centrale pour le succès de la cybersanté, que la cybersanté fait bien partie du quotidien pour les professionnels de la santé et que leur intérêt est croissant, mais qu'il existe des dynamiques différentes au sein du corps médical, selon les lieux de travail (hôpital ou cabinet). Pour les pharmaciens, les échanges de données en dehors de la profession sont rares. Le public quant à lui est très intéressé d'avoir un dossier électronique.

Personne de contact: Claudine Leuthold, projets pour la Suisse romande et le Tessin

5.4 RoKA

1636 invitations ont été envoyées pour l'enquête en ligne RoKA 2016 (étude permanente des coûts en pharmacie, exercice 2015). 1248 pharmacies ont rempli le questionnaire.
Durant l'exercice 2015, le chiffre d'affaires moyen d'une pharmacie était de 2973 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation par rapport au chiffre d'affaires moyen réalisé l'année précédente (2818 millions).
Toutefois, les pharmacies sont toujours sous pression étant donné que 26% (exercice précédent: 23%) d'entre elles réalisent toujours un EBITDA inférieur à la valeur critique de 50 000 francs.

Personne de contact: Maria Pacar

5.5 Formation

5.5.1 Formation de base et nouveautés dans la LPMéd

354 jeunes gens ont débuté leurs études de pharmacie en 2015. En parallèle, 176 étudiants ont obtenu leur diplôme fédéral de pharmacie.

pharmaSuisse s'investit à plusieurs niveaux pour que les pharmaciens de tout âge bénéficient de formations actuelles et scientifiques qui tiennent compte des besoins des patients mais aussi du système de santé. Dans le groupe de travail «Année d'assistanat et stage d'initiation» (AGAF), pharmaSuisse assure le lien entre les universités et les formateurs de la pharmacie.

La loi sur les professions médicales (LPMéd) a été révisée en mars 2015. Cette révision apporte des changements importants pour les pharmaciens. Dans la formation de base, il sera introduit des nouveautés fondamentales dans la mesure où les pharmaciens se verront confier des compétences supplémentaires. Ceci inclut la vaccination en pharmacie et des connaissances de base appropriées en matière de diagnostic et de traitement des troubles de la santé et des maladies fréquents. Tous les pharmaciens qui souhaitent fournir ces prestations doivent acquérir ces compétences – soit pendant les études universitaires soit à l'occasion d'une formation postgrade spécifique.

La société faîtière participe entre autres aussi à l'élaboration du catalogue des objectifs de formation pour les études en pharmacie et soutient les universités dans la partie pratique de la formation, à savoir la période d'assistanat. Les nouvelles compétences octroyées par la LPMéd ont déjà été intégrées dans le catalogue des objectifs de formation 2016. Les universités vont donc pouvoir introduire ces objectifs dans leur curriculum.

Une autre nouveauté concerne l'ancien exercice de la profession de pharmacien à titre indépendant. Désormais, les pharmaciens devront être au bénéfice d'un titre postgrade fédéral de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine pour pouvoir exercer leur profession à titre d'activité économique privée, sous leur propre responsabilité professionnelle. Cet article 37 de la LPMéd devrait entrer en vigueur en été 2017.

Personnes de contact: Wanda Zuppiger, Sheila Bächler

5.5.2 FPH Officine: formation postgrade et formation continue

(Composition des organes voir point 8.7)
La société de discipline FPH Officine est indépendante de pharmaSuisse dans sa prise de décision. Elle se compose de six pharmaciens de toute la Suisse qui sont également membres des différentes sous-commissions. La société faîtière pharmaSuisse soutient le travail de la FPH Officine à plusieurs niveaux, mais ne dispose d'aucun droit de vote ou droit de veto.
La FPH Officine a entre autres pour mission de contrôler le respect de l'obligation de formation continue pour les porteurs de titre, d'élaborer des règlements et de prendre position sur les demandes concernant la formation postgrade et continue.

La FPH Officine peut s'appuyer sur les organes suivants pour la soutenir dans son travail:
→ La sous-commission pour la formation postgrade (AWB) est responsable de la qualité et de l'optimisation du contenu des cours de formation postgrade en pharmacie d'officine. L'AWB a été dissoute en septembre 2016 et intégrée dans la FPH Officine.
→ Le comité de validation (VA) étudie les demandes d'accréditation de manifestations de formation continue et soumet sa proposition à la FPH Officine. Le VA a lui aussi été dissout en septembre 2016 et intégré dans la FPH Officine.
→ La commission d'examen (CE) est responsable de la conception et de l'organisation de l'examen de spécialiste ainsi que de l'évaluation des travaux de diplôme.

La société de discipline FPH Officine dispose de deux représentants au sein de la commission pour la formation postgrade et continue (CFPC). La CFPC se prononce entre autres, sur proposition des sociétés de discipline, sur la reconnaissance d'établissements de formation postgrade et de formateurs, la validation de périodes de formation postgrade, l'admission à l'examen de spécialiste, ainsi que l'attribution de titres de formation postgrade et de certificats de formation complémentaire.

Personne de contact: Irmgard Schmitt-Koopmann

5.5.3 E-learning

La plateforme e-learning pharmAcademy est de plus en plus appréciée. Grâce aux réactions des utilisateurs, pharmaSuisse a pu développer la plateforme et améliorer sa convivialité. Un nombre toujours plus important de cours sont proposés en ligne. Mis à part les cours de base et les cours update des cercles de qualité, 350 utilisateurs ont pu suivre des parties de la formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins sur la plateforme e-learning. Il s'agit des cours préparatoires au cours présentiel «Vaccination» (étude des documents de l'OFSP et test d'entrée), des questions de politique professionnelle du cours «Vaccination», ainsi que des applications telles que viavac et www.mesvaccins.ch. Le cours théorique sur les techniques d'injection est aussi proposé sous forme de cours e-learning. Il faut réussir cet e-learning pour être admis au cours présentiel «Techniques d'injection et de prélèvements sanguins».

Le cours préparatoire à la campagne de pharmaSuisse «Non au cancer du côlon» de 2015 a également été proposé sur pharmAcademy. En 2016, 2000 pharmaciens ont pu être formés sur la plateforme. Le module d'introduction II netCare a été actualisé et à nouveau proposé sous forme de cours e-learning en 2016.

Personne de contact: Arlette Haefelin

5.5.4 Assistantes en pharmacie CFC

pharmaSuisse s'efforce toujours de recueillir les réactions des pharmaciens qui exercent afin que la formation des assistantes en pharmacie puisse être adaptée aux exigences du quotidien.
Le dossier de formation sert de document de travail aux personnes en formation. Depuis 2015, toutes les situations y sont présentées par semestre et des exercices sont proposés pour chaque situation. Les deux documents peuvent être imprimés et utilisés sous forme papier ou alors remplis sous forme électronique. Suite aux modifications de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), les pharmaciens ont obtenu davantage de compétences. Il faut maintenant évaluer si la formation initiale des assistantes en pharmacie doit être adaptée afin qu'elles puissent le cas échéant soutenir les pharmaciens dans leurs nouvelles compétences. La question est de savoir s'il faut procéder à une révision partielle ou intégrale du plan de formation. En septembre 2016, il a donc été organisé une journée du futur pour définir à quoi pourrait ressembler la pharmacie du futur ainsi que le profil professionnel des assistantes en pharmacie. Les résultats de cette journée ont été étudiés lors d'un workshop d'approfondissement organisé en décembre 2016. Lors de ce premier workshop, les participants ont défini les activités et domaines d'activité de la pharmacie du futur. En 2017, il est prévu d'organiser un workshop supplémentaire et une enquête en ligne afin de connaître au plus vite l'évolution de la profession d'assistante en pharmacie et savoir s'il faut procéder à une révision partielle ou totale du plan de formation.

Pour les commissions, il est également important de refléter la réalité. Avec d'autres acteurs de la santé, pharmaSuisse défend la qualité de la formation dans les commissions suivantes:
→ La commission Développement professionnel & Qualité des assistants en pharmacie CFC est l'organe commun des partenaires de formation; elle est responsable de l'évolution de la profession et de l'assurance qualité.
→ La commission de surveillance pour les cours interentreprises organise et contrôle les cours interentreprises des futures assistantes en pharmacie.

Personne de contact: Sheila Bächler

5.6 Sciences

5.6.1 Centre scientifique WIZE

Le centre scientifique (WIZE) a répondu à 1190 demandes en 2016. Elles portaient le plus souvent sur la galénique, les traitements et les sources d'approvisionnement. Le pharmaJournal publie tous les mois un article sur des questions intéressantes sous la rubrique «La WIZE vous répond». Les pharmacies affiliées à pharmaSuisse peuvent appeler la WIZE gratuitement du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Personne de contact: Aurélie Jaquet

5.6.2 Santé Publique (y compris NCD)

Malgré l'amélioration du système de santé, le nombre de maladies non transmissibles (en anglais: Non-communicable diseases, ou: NCDs) telles que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les maladies chroniques des voies respiratoires et les maladies musculo-squelettiques continuent à augmenter. En novembre 2013, le «Dialogue Politique nationale suisse de la santé» a donc eu l'idée d'élaborer avec ses partenaires une «Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles» et a confié à l'OFSP le développement de la stratégie. Le plan de mesures de la Confédération et des cantons a été approuvé fin 2016.

L'objectif de pharmaSuisse est maintenant de préparer les pharmacies aux nouvelles tâches qui les attendent, mais aussi de développer et de renforcer la collaboration avec les autres acteurs du système de santé. Ceci doit permettre de créer des synergies afin de pouvoir lutter encore plus efficacement contre les maladies non transmissibles. L'objectif est d'atteindre plus particulièrement les personnes âgées. La pharmacie est par exemple le lieu idéal pour contrôler à intervalles réguliers la prise correcte des médicaments, accompagner les patients et favoriser leur adhésion thérapeutique.

Personne de contact: Markus Gasteiger

5.6.3 Vaccination

Les cantons qui autorisent les pharmacies à vacciner sans ordonnance sont désormais au nombre de quinze et d'autres devraient suivre le mouvement. En 2016, les cantons de Bâle-Campagne, Genève, Grisons, Jura, Schaffhouse, Saint-Gall, Schwyz, Thurgovie, Vaud et Valais sont venus s'ajouter aux cinq cantons initiaux de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et Zurich. Dans le canton de Bâle-Campagne, trois pharmacies pilotes ont déjà participé à la saison de vaccination contre la grippe 2015/16.
Pour pouvoir vacciner en pharmacie, les pharmaciens doivent disposer du certificat de formation complémentaire Vaccination et prélèvements sanguins de pharmaSuisse ainsi que d'une autorisation cantonale. Souvent, les pharmacies doivent aussi satisfaire à des exigences au niveau des locaux et adapter leur assurance responsabilité civile. pharmaSuisse s'investit au niveau politique, fournit des explications et soutient les sociétés cantonales afin de développer encore la vaccination en pharmacie.
Dans l'intervalle, plus de 770 pharmaciens ont obtenu le certificat Vaccination et prélèvements sanguins et plus de 420 pharmaciens suivent actuellement la formation nécessaire pour pouvoir vacciner (état: mars 2017). En 2016, 350 certificats de formation complémentaire ont été délivrés – il s'agit là du chiffre le plus élevé depuis son introduction en 2012. En février 2017, l'Université de Bâle a proposé pour la première fois des cours de vaccination dans le cadre des études de base en pharmacie. Ils ont eu lieu pendant le séminaire pharmaceutique à Davos, qui a été organisé en même temps que le congrès pharmaDavos.

En 2016, pharmaSuisse a organisé neuf cours de vaccination, dont quatre en Suisse alémanique et quatre en Suisse romande. Un cours de vaccination a aussi pu être organisé pour la première fois au Tessin. Il a connu un grand succès. Trois cours supplémentaires ont été réservés séparément par des groupes et organisés. Il a aussi été organisé 16 cours d'injection, dont neuf en Suisse alémanique, cinq en Suisse romande et deux au Tessin.

Pour la formation continue, il a été organisé un cours refresher «Vaccination», l'un en Suisse alémanique et l'autre en Suisse romande. L'offre de cours de formation continue est actuellement élargie afin de pouvoir proposer au nombre croissant de détenteurs du certificat de formation complémentaire une plus grande variété de cours intéressants sur le thème de la vaccination.

La formation complémentaire se compose de cours e-learning et de cours présentiels. Cette forme a fait ses preuves et sera donc poursuivie. Les contenus existants sont adaptés à intervalles réguliers.

Pour la mise en application en pharmacie, pharmaSuisse a lancé en automne 2016 l'action «Vaccination en pharmacie». Les pharmacies qui vaccinent et qui sont affiliées à pharmaSuisse ont reçu du matériel d'information et de promotion sur le thème de la vaccination et un accès à la plateforme phs-net.ch pour y saisir les questionnaires de vaccination contre la grippe. Il a été tenu compte des expériences de la campagne de dépistage du cancer du côlon pour adapter et développer cette plateforme aux besoins du projet de vaccination. Tous les questionnaires de triage seront désormais saisis et administrés sur cette plateforme. Ceci doit permettre de disposer d'une base de données fiable pour d'importantes collectes de données et pour la collaboration avec les caisses-maladie. Un essai pilote a déjà eu lieu:
le groupe d'assurance maladie CSS a en effet accepté de rembourser la vaccination contre la grippe à ses clients de plus de 50 ans au bénéfice d'une assurance complémentaire.
L'administration a été assurée de façon centrale par pharmaSuisse. La gestion correcte des questionnaires de vaccination contre la grippe sur la plateforme phS-net.ch a servi de base.

Notre site internet www.vaccinationenpharmacie.ch a encore pu être développé. Toutes les pharmacies qui vaccinent doivent s'enregistrer elles-mêmes sur le site afin que les pharmaciens et la population puissent facilement les trouver, avec leur offre de vaccination, sur le localisateur de pharmacies du canton correspondant. Hormis ce localisateur de pharmacies, le site comprend diverses informations, comme des généralités sur les vaccinations, les conseils de vaccination, la prévention de la grippe avec vaccination et la formation postgrade. De nouveaux rapports de presse sur la vaccination en pharmacie sont régulièrement ajoutés dans la rubrique «Actualités», et les pharmaciens qui vaccinent peuvent aussi consulter le matériel de la campagne sous forme électronique.
Le projet de vaccination devrait encore évoluer à l'avenir. Toutes les vaccinations contre la grippe administrées sur la plateforme phS-net.ch pendant la saison 2016/17 de vaccination contre la grippe feront l'objet d'une évaluation. D'autres questionnaires de triage seront placés sur la plateforme phS-net.ch afin que d'autres vaccins puissent aussi être administrés en ligne. Il faut s'attendre à ce que d'autres cantons

autorisent la vaccination en pharmacie. Pour finir, les pharmaciens qui vaccinent disposeront après la formation complémentaire d'une sélection de nouveaux cours intéressants qui leur permettra de remplir leur obligation de formation continue.

Au niveau national, pharmaSuisse a poursuivi sa participation active au sein du groupe de travail SNV (stratégie nationale de vaccination) de l'OFSP. Cette stratégie nationale de vaccination a été élaborée par la Confédération, avec l'aide des cantons et d'autres acteurs (dont pharmaSuisse), dans le but de garantir une protection suffisante de la population contre les maladies évitables par la vaccination. Les pharmaciens sont cités comme acteurs dans plusieurs des mesures proposées, notamment au niveau des conseils et de la promotion de la vaccination, du soutien des acteurs, de la disponibilité des vaccins, de l'encouragement à l'utilisation du carnet de vaccination électronique, du contrôle de la couverture vaccinale, ainsi que de la communication envers la population et de la formation des professionnels de la santé. Le projet a été approuvé le 11 janvier 2017 par le Conseil fédéral.

Personnes de contact: Danielle Stegmann, Claudine Leuthold

5.6.4 evidisBasic

Fin 2016, evidisBasic, le système d'alerte et d'information sur les médicaments, comprenait déjà 250 substances. De nouvelles substances sont régulièrement ajoutées et celles qui s'y trouvent déjà sont régulièrement actualisées. Les fournisseurs de logiciels suivants ont déjà intégré evidisBasic dans leurs systèmes. Les pharmacies qui travaillent avec ces systèmes informatiques peuvent donc s'abonner à evidisBasic et l'utiliser: TriaPharm® – HCI Solutions, ProPharma, Pharmatic (via PharmaGenius), Pharmasoft, Unilog, pharma4.net – DAUF, CSE, Inpha.

Personne de contact: Stephanie Vollenweider

5.6.5 pharmaDigest®

La base de données en ligne pharmaDigest® permet aux pharmaciens d'approfondir et d'élargir leurs connaissances de façon ciblée et sans perdre de temps. Les abonnés ont accès à plus de 750 thèmes pertinents pour les pharmaciens. 50 nouveaux articles et près de 100 actualisations sont publiés tous les ans. Quatre questionnaires mis en ligne chaque année permettent aux abonnés d'obtenir 42 points FPH. Une newsletter envoyée par mail informe les abonnés sur les nouveautés. Par ailleurs, chaque numéro du pharmaJournal reprend un article de pharmaDigest® sous une rubrique nommée «Zoom pharmaDigest®».

Personne de contact: Cristina Cerise

5.6.6 pharmActuel: symposium, conférences régionales et cahiers

Les offres pharmActuel permettent aux pharmaciens de couvrir une grande partie de leur obligation de formation continue FPH. Le symposium pharmActuel organisé le 20 novembre 2016 a connu un énorme succès: plus de 570 pharmaciens de toute la Suisse ont assisté aux conférences sur les «Red Flags – Davantage de triage». Le prochain symposium pharmActuel sera organisé le 5 novembre 2017 au Kursaal de Berne sur le thème suivant: néphrologie et urologie.

2086 pharmaciens de toute la Suisse ont en outre participé aux 36 conférences régionales pharmActuel sur différents thèmes en rapport avec la pratique officinale.
L'augmentation par rapport à l'année précédente est de plus de 16%!

Les cahiers pharmActuel envoyés aux plus de 1550 abonnés ont traités des thèmes suivants: le cancer colorectal, les glucocorticoïdes, le syndrome de l'intestin irritable et la constipation, la BPCO, les allergies et intolérances alimentaires, ainsi que la médecine complémentaire.

Personnes de contact: Cécile Minder, Géraldine Schüpbach

5.6.7 Index Nominum

Un client vous apporte une ordonnance pour des médicaments étrangers? Un médicament n'est plus commercialisé mais peut-être disponible à l'étranger? Quel fabricant propose le médicament recherché? La base de données en ligne Index Nominum répond à ces questions et à de nombreuses autres. La base de données internationale pour les substances actives, noms commerciaux, synonymes, structures chimiques, classes thérapeutiques, etc. couvre plus d'un demi-million de produits dans 175 pays.
En collaboration avec le Deutscher Apothekerverlag (DAV), pharmaSuisse vend ces données scientifiques aux membres de pharmaSuisse en Suisse. Elle participe en outre à la vente aux clients du monde entier à travers le DAV. De son côté, le DAV vend les données et bases de données à des clients du monde entier. Il peut s'agir de pharmaciens, médecins, hôpitaux, institutions de santé, universités et autorités de santé. Le DAV vend également des licences aux grandes entreprises et fabricants de bases de données.

Personne de contact: Cécile Minder

5.6.8 pharManuel

pharmaSuisse a publié la dernière édition du pharManuel/Manuel pratique du pharmacien suisse en décembre 2015. Le prochain pharManuel paraîtra en janvier 2017 à un tirage de 3600 exemplaires en allemand et 1600 exemplaires en français. Cette 25^{e} édition comprend un grand nombre de nouveaux chapitres dont voici un aperçu: phytothérapie chez l'enfant, produits désinfectants et antiseptiques, informations sur la formation postgrade et continue, eHealth et conseils de vaccination.

Personne de contact: Jeannette Dommer Schwaller

5.6.9 Contraception d'urgence

Le département PHQ s'occupe de la question de la contraception d'urgence. En collaboration et en tant que membre du groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK), il a actualisé les documents d'aide à la remise de la contraception d'urgence (protocole, arbre décisionnel et procédure différenciée lors d'oubli de contraceptif hormonal). La formation des pharmaciens a été complétée par une conférence au symposium pharmActuel (700 participants) et par un module e-learning de l'Université de Bâle, soutenu par pharmaSuisse. Ces informations sont objectives, indépendantes des firmes et basées sur les connaissances scientifiques les plus actuelles. Elles représentent une aide pour le pharmacien pour continuer à assurer des conseils de qualité sur le thème de la contraception d'urgence.

Personne de contact: Cristina Cerise

5.7 Qualité

5.7.1 ISO 9001 QMS Pharma

Le nouveau programme ISO 9001 QMS Pharma a été lancé en avril 2015 pour remplacer le modèle précédent «QMS-Pharmacie». 102 pharmacies pionnières qui se sont inscrites pour la première vague de certification ont obtenu leur certificat ISO 9001 en avril 2016.
Le 25 avril 2016, pharmaSuisse a organisé une petite cérémonie à la Maison de l'Université à Berne au cours de laquelle elle a remis le document en mains propres à 25 d'entre eux.
La deuxième vague de certification a débuté en avril 2016, et les 93 nouvelles pharmacies sont en bonne voie pour obtenir leur certificat ISO 9001 en 2017.
Un contrat collectif a pu être signé en novembre 2016 avec le groupement Pharmavital.

Le système ISO 9001 QMS Pharma convient à toutes les pharmacies, quelles que soient leur taille et leur forme sociale. Les pharmacies engagées sont intégrées dans un collectif et accompagnées progressivement dans la mise en place du QMS. Le rapport coût-efficacité est lui aussi plus attractif qu'avec le modèle précédent. Le comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma, équitablement composé, valide le programme et s'assure que les améliorations sont constamment mises en œuvre.

En France, 2200 pharmacies participaient au printemps 2016 au programme ISO 9001 QMS Pharma français «Pharma Système Qualité». Chacune d'entre elles verse une licence à pharmaSuisse.

Personne de contact: Eva von Wartburg

5.7.2 QualiCCare

pharmaSuisse est membre de l'association QualiCCare créée à l'initiative de la Confédération dans le but d'améliorer la prise en charge interdisciplinaire des malades chroniques. Elle réunit autour de la table les principaux acteurs de la santé qui travaillent à définir des mesures pragmatiques susceptibles d'améliorer la prise en charge interprofessionnelle des patients chroniques. En 2016, QualiCCare a continué le développement d'instruments permettant une meilleure prise en charge des patients diabétiques en déterminant les potentiels d'amélioration de la prise en charge et en définissant les «best practices» de la prise en charge. Les instruments qui ont été développés et auxquels pharmaSuisse a activement participé ont été mis en application dans deux projets pilotes traitant des bonnes pratiques de la prise en charge de patients diabétiques. Ces deux projets ont été évalués et ont démontré une amélioration conséquente de la prise en charge de ces patients en cabinet médical. Un troisième projet au sujet du diabète a été lancé en fin d'année et fera l'objet d'une étude de faisabilité. Certaines assurances-maladie mettent actuellement en place les critères développés par QualiCCare dans leurs modèles de Managed Care. Une autre mesure qui a été accompagnée par QualiCcare est la formation continue des médecins généralistes dans le domaine du diabète. Les résultats de cette formation et les implications vont être discutés en 2017.

Dans le domaine de la BPCO, les directives de bonnes pratiques ont été élaborées dans le cadre d'un groupe de travail. Le groupe de travail sur la vaccination a développé un questionnaire sur le statut de vaccination des professionnels de santé. Le résultat confirme la tendance et ouvre la discussion sur la façon d'améliorer la situation. pharmaSuisse a participé aux deux groupes de travail avec ses experts. Leur valeur ajoutée pour le groupe de travail sur la vaccination est l'implication active de plus en plus importante des pharmaciens à l'acte de vaccination.

Le thème de la polymorbidité a été au centre des discussions durant cette année et a débouché sur l'élaboration d'un «white paper» que vous pouvez trouver sous le lien suivant:
http://qualiccare.ch/fileadmin/daten/internas/QualiCCare_White_Paper_Gesundheitsstrategien.pdf

Ce document résume les stratégies de santé les plus importantes et indique les directions à suivre pour les futures stratégies. QualiCCare a également écrit plusieurs positions communes sur des sujets de politique nationale, comme par exemple l'augmentation des primes des caisses-maladie pour le financement de la Fondation Promotion Santé Suisse.

Personne de contact: Dominique Jordan

5.7.3 Qualité du travail en laboratoire

pharmaSuisse s'investit toujours dans différents groupes et institutions qui contribuent à la sécurité et à la qualité du travail en laboratoire:

→ **QUALAB,** Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical,
→ **ASSM,** Commission de formation postgraduée pour chefs de laboratoire,
→ **USML,** Union suisse de médecine de laboratoire.

Personne de contact: Viviane Fahr Gratzl

5.8 Collaboration interprofessionnelle

5.8.1 netCare

Suite à son lancement sur le marché en 2015, la prestation netCare a pu être consolidée, développée et étendue en 2016. Plusieurs groupements et pharmacies indépendantes se sont joints au projet; fin décembre 2016, plus de 260 pharmacies proposent donc la prestation.
Le nombre de consultations avec algorithmes proposées par les pharmacies netCare depuis le début de la phase pilote en 2013 a continuellement augmenté comme le montrent les valeurs moyennes suivantes:

- 2014 = 200 consultations par mois
- 2016 = plus de 500 consultations par mois

Depuis mi-2016, toutes les pharmacies netCare affiliées à pharmaSuisse peuvent participer au modèle d'assurance Favorit Medpharm développé par la caisse-maladie Swica. Il est actuellement implémenté dans les pharmacies. Des entretiens sont actuellement menés pour étendre le modèle à d'autres caisses.

Personne de contact: Pina Erni

5.8.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens

Plus de 530 pharmaciens ont participé aux cercles de qualité en 2016. Partagée entre des cours présentiels et des cours e-learning, l'offre s'est étoffée avec la création d'un module gériatrie l'an passé. Si ce cours donne une base solide pour le quotidien à l'officine et pour la discussion avec les médecins dans les cercles de qualité, il se doit d'évoluer pour répondre encore mieux aux attentes des participants. Des essais ont déjà été faits dans ce sens, avec le passage d'un cours sur Word, ce qui permet d'alléger les supports de cours. Cette initiative va se poursuivre en 2017 avec un autre essai et surtout avec des améliorations notables au niveau des cours présentiels.
Les cercles de qualité continuent leur travail, avec de nouveaux créés surtout dans les cantons de Vaud, de Genève, du Jura et de Fribourg. Actuellement, plus de 115 pharmaciens et 500 médecins collaborent activement dans environ 70 cercles de qualité.

Personne de contact: Chantal Rümbeli

5.8.3 Assistance en EMS

En 2016, il a fallu organiser deux cours de formation pour répondre à la demande des pharmaciens désirant être actifs dans l'assistance pharmaceutique d'institutions du système de santé. En étendant son obligation de travailler en cercles de qualité à tous les EMS vaudois, le canton de Vaud avait en fait besoin d'un grand nombre de pharmaciens rapidement formés.
Le premier cours a réuni au début de l'été près de 35 pharmaciens vaudois et le deuxième cours, cette fois bilingue, organisé en novembre a réuni 27 pharmaciens. Dans le domaine de l'assistance pharmaceutique, des projets cantonaux sont en développement sous l'impulsion des sociétés cantonales de pharmacie. pharmaSuisse offre son aide et son soutien pour développer ces nouveaux modèles, qui doivent à chaque fois être taillés sur mesure pour chacun des cantons.

Personne de contact: Martine Ruggli

5.9 Communication et campagnes

5.9.1 Publications, travail médiatique, internet et matériel

5.9.1.1 pharmaJournal

Le pharmaJournal fournit des informations actuelles et pertinentes sur la pharmacie et la médecine, la politique de santé, l'économie et sur les pharmaciens d'autres pays. Le pharmaJournal sert aussi d'outil de communication entre la société faîtière et ses membres. Les comptes rendus détaillés des assemblées des délégués occupent une place importante dans ce domaine.

Il a traité en 2016 des principaux thèmes suivants: la «Place des pharmacies dans les soins de base» (rapport du Conseil fédéral au postulat Humbel), la révision LPTh et LPMéd, la réforme des études de pharmacie, la pénurie de pharmaciens, les pharmacies publiques dans les hôpitaux, la cybermédication, la vaccination en pharmacie et la remise de cannabis dans les pharmacies. Sous la rubrique «Économie», le pharmaJournal a lancé une nouvelle série d'articles sur la pharmacie vétérinaire avec des cas concrets et des tests de connaissance.

Statistiquement, le nombre d'offres d'emploi s'est stabilisé en 2016.

Année	Pages de rédaction	Nombre d'annonces	dont publicités pour des produits	dont offres et demandes d'emploi
2016	634	228	167	61
2015	667	228	160	68
2014	653	228	128	100
2013	655	386	255	131
2012	664	481	335	146
2011	653	523	312	211
2010	645	611	367	244
2009	656	559	327	232

Personne de contact: Thierry Philbet

5.9.1.2 pharma30, rapport annuel et rapport d'activité, brochure statistique

La publication mensuelle pharma30 permet à pharmaSuisse d'informer les gérants de pharmacie sur les activités du siège, les décisions politiques, les campagnes, les nouveautés juridiques et les changements au niveau des médicaments. Dix éditions ont été publiées en 2016 (dont deux numéros doubles). En février, un petit quiz a été organisé pour fêter la 100e édition du pharma30. Pour des raisons financières, le pharma30 ne sera plus envoyé sous forme papier mais uniquement sous forme électronique à partir de 2017.

Le présent rapport statutaire est le rapport d'activité de la société faîtière et s'adresse à tous les membres. Il est toujours publié sur le domaine protégé du site internet après l'assemblée des délégués de printemps.

Le rapport annuel s'adresse non seulement aux membres mais aussi au public et plus particulièrement aux médias et aux responsables politiques. En 2016, le rapport annuel comprenait, hormis les textes et les graphiques, les citations de pharmaciens ainsi que d'autres acteurs de la santé et de clients pour souligner la compétence et l'importance des pharmacies. Tous les membres ont reçu la publication sous forme papier, pour la deuxième fois après 2014. Lors de l'assemblée des délégués organisée en automne 2016, il a été décidé de renoncer à l'avenir au rapport annuel. En effet, la brochure «Faits et chiffres» présente tous les points essentiels pour promouvoir l'image de la profession, et le rapport d'activité fournit, pour les besoins internes, toutes les informations utiles de l'exercice commercial.

À la fin de l'année, pharmaSuisse a publié la troisième édition de sa brochure «Faits et chiffres - Pharmacies suisses 2016» (ancien nom: brochure statistique). Cette brochure, disponible en format carte postale, présente les facteurs économiques et les évolutions de coûts à l'aide de graphiques probants; elle souligne aussi le rôle et la compétence des pharmacies comme premier point de contact dans le système de santé suisse. Le langage visuel a été accentué et la rédaction a affûté le texte pour souligner les faits. Suite aux réactions positives, il a été décidé de proposer aussi la brochure en anglais début 2017 et de proposer en libre accès des dias et des graphiques en format imprimable.

Personne de contact: Rahel Rohrer

5.9.1.3 astrea

À travers le magazine pour clients astreaPHARMACIE, pharmaSuisse informe les clients sur différents sujets de santé ainsi que sur les offres et prestations correspondantes des pharmacies. La mise en page est assurée par l'agence externe HCG sur mandat de la société faîtière. pharmaSuisse fournit à chaque fois le contenu de trois pages qui traitent de sujets importants pour la politique de santé ou qui donnent une image positive du pharmacien et présentent la large gamme de prestations des pharmacies. De même, un membre donne dans chaque édition un conseil de santé sous la rubrique «Question au pharmacien».

En 2016, les publicités ont généré un chiffre d'affaires de CHF 1 825 510.95. Il a été vendu 898 110 exemplaires du magazine.

Personne de contact: Rahel Rohrer

5.9.1.4 Travail médiatique, dosis et rencontre avec les parlementaires

pharmaSuisse a organisé le 29.2.2016 une conférence de presse à Berne pour le lancement de la campagne nationale de dépistage du cancer du côlon. Malheureusement, elle a dû être annulée à court terme dans la mesure où les inscriptions de journalistes ont été trop peu nombreuses. L'écho médiatique a cependant été très réjouissant. Le communiqué et le matériel graphique ont été repris par de nombreux journaux nationaux et régionaux.

Voici un aperçu des onze communiqués de presse publiés en 2016:

- 22.01.2016 Internationaler Fortbildungskongress pharmacon, Schladming 2016: Apotheker gewinnen international an Bedeutung (ABDA)
- 29.02.2016 Lancement de la campagne nationale de dépistage du cancer du côlon: détecté suffisamment tôt, le cancer du côlon se guérit très bien.
- 18.03.2016 Révision de la LPTh: pharmaSuisse salue l'amélioration de l'accès aux médicaments
- 21.03.2016 Cancer du côlon: 10 000 tests ont été évalués
- 06.04.2016 Les pharmaciens favorables à la stratégie NCD du Conseil fédéral
- 16.06.2016 Moniteur des pharmacies 2016: niveau de confiance élevé accordé aux pharmaciens
- 09.08.2016 La campagne de dépistage du cancer du côlon rencontre un bel accueil
- 16.09.2016 Cybersanté: évaluation des partenariats pour la réalisation
- 26.10.2016 Place des pharmacies dans les soins de base: une nouvelle mission et de nouveaux rôles (rapport du Conseil fédéral au postulat Humbel)
- 04.11.2016 Vaccination contre la grippe: un service proposé en pharmacie sans rendez-vous
- 12.12.2016 Les médicaments ne sont pas des biens de consommation comme les autres (annonce de la collaboration entre Migros et Zur Rose)

Une revue de presse actualisée tous les jours est disponible sur le domaine protégé du site internet de pharmaSuisse.

En 2016, les médias ont adressé à pharmaSuisse de nombreuses demandes sur les thèmes suivants: vaccination, pilule contraceptive, contraception d'urgence, coûts de santé (prix, marge, commerce d'envoi postal, tourisme d'achat, primes de caisse-maladie), service de garde, substances (p.ex. du sirop contre la toux Makatussin), canabis et netCare.

À travers le magazine dosis, pharmaSuisse informe toujours les responsables politiques, les médias et les partenaires de la santé sur des sujets importants qui touchent directement les pharmaciens afin de leur fournir de bonnes bases de discussion et de décision. Les quatre éditions suivantes ont été publiées en 2016:

- N° 72 Interprofessionnalité:
  au lieu de faire cavalier seul, développons un réseau de professionnels de santé
- N° 73 Optimiser les prestations – Minimiser les fausses incitations:
  besoin d'innovation dans les soins médicaux de base
- N° 74 Prix des médicaments:
  oui aux réformes, non à la mise en danger de l'approvisionnement
- N° 75 Efficaces, avantageuses, compétentes:
  les pharmacies sont le premier point de contact pour tout problème de santé

pharmaSuisse a organisé pour la première fois une rencontre avec les parlementaires. Le 8 décembre 2016, Fabian Vaucher, le Dr Harry Telser de Polynomics et Marcel Mesnil ont présenté le rôle des pharmacies, la prestation netCare, ainsi que la compétence de remise élargie des pharmaciens suite à la révision de la LPTh. Le Dr Philippe Luchsinger, vice-président de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, a également participé à la discussion. Cette rencontre, à laquelle ont participé des représentants importants des commissions de la santé du Conseil national et du Conseil des États, a connu un grand succès.

Personne de contact: Stephanie Balliana

5.9.1.5 Internet et réseaux sociaux

Le projet de nouvelle plateforme internet de pharmaSuisse avance bien – le relaunch est prévu pour le début de l'été. La plateforme internet bénéficiera d'une structure technologique moderne et fonctionnera avec un «Multipublishing Contentmanagement System». Ceci signifie que les utilisateurs d'appareils mobiles pourront accéder et surfer plus facilement sur la plateforme internet. En outre, le site internet de pharmaSuisse a subi un relooking complet – des images au contenu – qui lui confère un aspect plus moderne. La plateforme bénéficiera d'un nouveau domaine public plus réduit, ainsi que d'un domaine séparé et clair pour les membres avec de nombreuses fonctions. Le domaine MyGroups (Closed User Groups) proposera des documents à télécharger et désormais aussi des possibilités de collaboration, par exemple dans des groupes de travail, et des forums. Désormais, tous les produits et toutes les prestations pourront aussi être achetés et payés directement dans le shop en ligne. Juste avant la date du relaunch, tous les membres recevront des informations détaillées. Nos réseaux sociaux Facebook, Twitter et Youtube continueront à être gérés.

Personne de contact: Alexandra von Allmen

5.9.1.6 Imprimés, images et graphiques

pharmaSuisse met à la disposition de ses membres différents dépliants et modèles d'impression, ainsi que des images et des graphiques. Les membres peuvent utiliser gratuitement une partie de ce matériel pour leur propre communication.

Personne de contact: Patricia Reichen

5.9.2 Conseils en communication

Nos membres ainsi que les présidents des sociétés cantonales de pharmacie bénéficient de conseils professionnels en matière de communication, en particulier pour les relations avec les médias. Aucune réunion des chargés de relations publiques n'a été organisée en 2016, mais ces derniers ont été informés et soutenus ponctuellement en fonction de leurs besoins individuels.

Personne de contact: Stephanie Balliana

5.9.2.1 Extension des compétences en relations publiques

La révision de la législation nationale en matière de santé publique nécessite une adaptation des législations cantonales. Les détails qui détermineront le travail quotidien en officine seront fixés dans les lois et ordonnances cantonales. Pour renforcer le savoir-faire dans les cantons, une première série de formations continues a été organisée en 2015 sur le sujet. Les différents cantons et la société faîtière n'étaient pas d'accord sur les moyens et le temps à investir dans ces activités. L'année 2016 a donc été utilisée pour se forger une opinion, p.ex. lors du premier SSPL de l'année (voir point 2.3). Les travaux pour l'organisation d'une campagne nationale ont débuté durant l'exercice sous revue. Elle est sensée fournir aux cantons du matériel de base destiné à la communication politique.

Personne de contact: Stephanie Balliana

5.9.3 Campagnes et projets

5.9.3.1 Vaccination en pharmacie

Les cantons sont de plus en plus nombreux à autoriser la vaccination sans ordonnance en pharmacie et le nombre de pharmacies qui proposent cette prestation augmente sans cesse. pharmaSuisse a donc décidé de lancer en automne 2016 l'action «Vaccination en pharmacie». À cette occasion, il a été créé du nouveau matériel de promotion sur toutes les vaccinations proposées en pharmacie. La caisse-maladie CSS a soutenu l'action en remboursant à ses clients les coûts de la vaccination contre la grippe. La gestion de la vaccination contre la grippe et de la vaccination FSME s'effectue désormais sur la plateforme en ligne phS-net.ch. En plus du matériel de promotion, il a été lancé la plateforme www.vaccinationenpharmacie.ch. Le principal objectif du site internet est de faciliter l'accès du public aux pharmacies qui vaccinent. Toutes les pharmacies peuvent s'inscrire sur le site, même si elles ne proposent que des conseils de vaccination.

Personne de contact: Danijela Preradovic

5.9.3.2 Campagne de dépistage du cancer du côlon

Le campagne de pharmaSuisse «50 ans et plus: dépistage du cancer du côlon!», organisée du 1er mars au 16 avril 2016 dans 771 pharmacies membres de toute la Suisse a connu un très grand succès. L'objectif de la campagne, qui consistait à sensibiliser les groupes à risque au cancer du côlon, a été clairement atteint. Pendant la campagne, les pharmacies ont remis 24 823 tests de selles. Le laboratoire a ensuite analysé 24 110 tests de selles. Les mesures de communication et de marketing peuvent également être qualifiées de réussies: la campagne a permis de sensibiliser près de 20 millions de personnes au thème du dépistage du cancer du côlon à travers la presse écrite, la radio et la télévision.

Personne de contact: Daniela Stebler

5.9.3.3 Entretien de polymédication

En 2016 aussi, les pharmacies ont disposé du matériel d'information et de promotion pour l'entretien de polymédication (PMC). L'objectif est de faire connaître cette prestation à la population, mais aussi d'améliorer l'efficacité et la sécurité des traitements. Il est essentiel d'impliquer toute l'équipe de pharmacie pour promouvoir l'entretien de polymédication auprès de la clientèle. Une formation pour toute l'équipe de pharmacie, un film d'animation et un film de formation présentent tous les aspects de cette prestation. Des outils, tels qu'un algorithme à insérer dans la poche de la blouse de pharmacie, servent d'aide pour les activités quotidiennes en officine. Du matériel POS attrayant est également fourni aux pharmacies.

Personne de contact: Daniela Stebler

5.9.3.4 Moniteur des pharmacies

Aux yeux de la population suisse, les pharmaciens sont des professionnels de santé qui suscitent une grande confiance. Voici ce que révèle le Moniteur des pharmacies 2016, une enquête représentative auprès de la population pour laquelle l'Institut de recherches GFS Bern a interrogé 1200 personnes dans toute la Suisse sur mandat de la Société Suisse des Pharmaciens. Il en ressort aussi que les nouvelles offres que sont les tests de dépistage ou de santé suscitent un fort intérêt, notamment chez les jeunes, les actifs et les personnes vivant en zone urbaine.

Personne de contact: Stephanie Balliana

5.9.3.5 Semaine d'action Sécurité des patients

La Fondation Sécurité des patients Suisse veut sensibiliser la population à la sécurité des patients. Une semaine d'action nationale a été organisée en septembre 2016 avec pour thème principal la sécurité de la médication – un facteur essentiel de la sécurité des patients. pharmaSuisse a mis à la disposition des pharmacies qui voulaient thématiser la question de la sécurité des patients le matériel d'information de l'entretien de polymédication.

Personne de contact: Stephanie Balliana

5.9.3.6 Brochure produits

pharmaSuisse propose à ses pharmacies affiliées et à ses membres individuels de nombreuses offres qui sont comprises dans la cotisation de membre. Un grand nombre de cours de formation postgrade et continue adaptés aux besoins, ainsi que de produits et prestations peuvent en outre être commandés à prix réduit. En 2016, toutes ces offres ont été réunies pour la première fois dans une brochure. Elle présente les produits de manière claire, mentionne leur prix, explique comment y accéder et cite les personnes de contact. Les délégués de pharmaSuisse et les participants au symposium pharmActuel ont reçu la brochure en novembre 2016 sous forme imprimée. Un exemplaire de la brochure sera envoyé en juin 2017 à toutes les pharmacies affiliées à l'occasion du relaunch du site internet www.pharmaSuisse.org.

Personne de contact: Katrin Haldemann

5.9.3.7 Gestion des partenaires

Le département Communication a procédé à une analyse de la situation de sponsoring de pharmaSuisse. L'analyse montre qu'il y a encore du potentiel pour la collaboration avec les organisations et entreprises. La gestion des partenaires est du ressort du département Communication, qui a envoyé en automne une documentation avec des offres individuelles et de nouveaux packages aux partenaires potentiels.

Personnes de contact: Stephanie Balliana, Katrin Haldemann

5.10 Service juridique

En 2016, le service juridique a répondu à différentes questions juridiques provenant de plusieurs départements et du comité. Le commerce d'envoi postal, la rédaction de prises de position à l'intention des autorités, le soutien aux sociétés cantonales dans la révision des lois cantonales sur la santé, le contrôle et la rédaction de contrats et de règlements internes, les instructions et la coordination avec les avocats externes, ainsi que la demande d'avis juridiques ont constitué les autres points forts.

L'état-major Droit & Réglementations a aussi répondu une fois de plus aux nombreuses questions juridiques de membres et de tiers (surtout assistantes en pharmacie et pharmaciens étrangers). La majorité des demandes avaient trait au droit du travail et au droit de la santé.

Les demandes des membres ont porté principalement sur les questions juridiques suivantes:

- Loi sur le travail
- Loi sur l'assurance maladie, en particulier RBP
- Ordonnances (validité, génériques)
- Importation et exportation de médicaments et de compléments alimentaires, envois (autorisations)
- Fabrication (contrôle des risques, autorisations)
- Pharmacie (cessation d'activité, remplacements, utilisation off-label)
- Loi sur les produits chimiques
- Loi sur les stupéfiants
- Protection des données (cessation d'activité, obligation de fournir des informations aux assureurs)

Les demandes de tiers portaient principalement sur le droit du travail et la reconnaissance de diplômes.

Personne de contact: Ivo Bühler

5.10.1 Forum Éthique

L'éthique doit représenter le fondement de la nouvelle orientation stratégique de pharmaSuisse. Pour pouvoir mener un dialogue éthique structuré, l'assemblée des délégués de pharmaSuisse a accepté en juin 2015 la création d'un Forum Éthique. Il devra élaborer un code de conduite et notamment créer pour les membres un guide d'entretien sur des questions éthiques fondamentales dans le quotidien professionnel. Le code de conduite présente les valeurs importantes pour les pharmaciens, et le guide d'entretien sert d'aide pratique lors de problèmes éthiques à la pharmacie. Le code de conduite comprend les valeurs du code de déontologie ainsi que les valeurs essentielles pour les pharmacies et les pharmaciens. Le fil conducteur servira quant à lui d'outil pratique en cas de problème éthique en pharmacie. Les fils conducteurs existants (p.ex. LINDAAFF) seront intégrés dans le nouveau document de manière à tenir compte également des dimensions spécifiquement éthiques.

Personne de contact: Anna Schlegel

5.11 Administration

Les collaboratrices du service d'administration s'assurent entre autres que les différentes questions des membres, des médias, des clients ou des partenaires sont transmises au service compétent afin que chacun obtienne rapidement ce dont il a besoin. Elles garantissent en outre la bonne organisation des assemblées des délégués et de l'assemblée générale et accompagnent les visiteurs au siège.

Personnes de contact: Ursula Streit et Noëmi Gilgen

5.12 Service des membres

Le service des membres réunit l'ensemble des données essentielles des membres de pharmaSuisse. Il veille à ce que toutes les données des membres et des pharmacies affiliées soient toujours actuelles. Ceci est par exemple le cas lors d'affiliation, de changement de catégorie de membre, de résiliation, mais aussi lors de changement de gérant, de changement de forme juridique ou de changement d'adresse.

Personne de contact: Lucia Russo

6. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons

6.1 Politique de santé

Toute profession qui veut se faire une place dans le système de santé suisse d'une grande complexité doit s'investir à plusieurs niveaux. pharmaSuisse collabore donc avec différents offices au niveau fédéral et cantonal, mais aussi avec des associations professionnelles, des ligues de la santé ainsi que d'autres organisations de la santé. Parallèlement, la société faîtière défend les intérêts de la pharmacie dans les principaux organes de politique sanitaire. Sans oublier la collaboration internationale.

6.1.1 Commission fédérale des médicaments

Les nouveaux médicaments arrivés sur le marché suisse en 2016 sont pour la plupart des nouveaux médicaments très chers dans le domaine de l'oncologie, des antiviraux et des anticorps monoclonaux utilisés dans des domaines fort variés. De plus en plus de médicaments arrivent déjà sur le marché après les études de phase II, afin d'offrir au plus vite l'accès des nouveaux traitements aux patients. Mais cette façon de faire n'est pas sans risque car le peu de recul rend difficile l'appréciation de ces thérapies, déjà au niveau de l'efficacité par rapport aux traitements déjà utilisés dans les mêmes indications, mais surtout par rapport à la sécurité, principalement à cause des effets indésirables graves et rares qui ne peuvent pas encore être détectés dans cette phase du développement du médicament.
Ces thérapies si onéreuses mettent à mal notre budget et la solidarité entre assurés, ce qui oblige à une réflexion de fond sur le prix des traitements.

Personne de contact: Martine Ruggli

6.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes

En 2015, la Confédération a mis en place un système de HTA (Health Technology Assessment) en Suisse. Au vu des ressources limitées, il a fallu définir des critères de priorisation pour définir le choix des traitements et procédures qui doivent être évaluées afin de savoir si elles répondent toujours aux critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité. La Commission fédérale des prestations et principes a traité de ce sujet lors de plusieurs séances au cours de l'année 2016.

Personne de contact: Martine Ruggli

6.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade

La MeBeKo accompagne les nouveaux processus d'accréditation de façon très étroite – à la fois pour les organisations compétentes de la formation postgrade et les formations postgrades de toutes les professions médicales.
Pour l'accréditation de pharmaSuisse comme organisation responsable de la formation postgrade de l'ensemble des pharmaciens, il a été rédigé en 2016 un rapport d'auto-évaluation qui a été examiné par des experts nationaux et étrangers à l'occasion d'une «table ronde» organisée avec l'AAQ. Les experts ont rédigé un rapport. La MeBeKo devrait s'exprimer sur le sujet en 2017.
La nouvelle ronde d'accréditation de toutes les formations postgrades des médecins a débuté. Deux à trois fois par an, chaque membre de la MeBeKo participe en tant qu'observateur à la ronde d'évaluation. Plusieurs réflexions de fond ont été nécessaires pour définir la plus-value si possible mesurable des formations postgrades ainsi que leurs critères d'accréditation.
Le secrétariat de la MeBeKo s'occupe également de la reconnaissance des diplômes et des titres de formation postgrade étrangers. Il doit régulièrement juger des cas complexes isolés. Tous les cas qui ne peuvent pas être résolus par le secrétariat selon des règles standards sont traités en plénière par la section Formation postgrade de la MeBeKo.

Personne de contact: Marcel Mesnil

6.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

La Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA) est une commission consultative extra-parlementaire qui soutient le Département fédéral de l'intérieur (DFI) en lui fournissant des recommandations pour ses prises de décision.

En 2016, les deux sous-commissions «Analyses» ainsi que «Moyens et appareils (LiMA)» se sont réunies une et deux fois respectivement. La commission LiMA a été reconstituée. Elle a établi le calendrier pour la révision totale de la LiMA. Plusieurs demandes de nouvelles admissions ont été traitées; aucune d'entre elles n'avait toutefois d'importance significative pour la pharmacie.

À la fin de l'année, contre la recommandation de la commission, le montant maximal des bandelettes de test pour la détermination et l'indication de la glycémie a été baissé au 1.1.2017.

La commission de la liste des analyses a traité de demandes lors de deux séances qui sont surtout importantes pour le diagnostic clinique en laboratoire.

Membres depuis le 1.1.2016: Ursula Refardt comme représentante des pharmaciens et Thomas Strasky comme représentant des points de distribution.

Personne de contact: Martin Born

6.1.5 Commission suisse de Pharmacopée

La Commission suisse de Pharmacopée (SPK) s'est réunie en décembre 2016. Différentes monographies de substances et de préparations ont été soumises à un contrôle, par exemple au niveau de la toxicologie. Des suppressions de monographies ont été demandées et effectuées après avoir procédé à un vote. pharmaSuisse défend le maintien d'une pharmacopée suisse qui ne restreint pas les activités du pharmacien. La suppression de monographies pour de simples considérations économiques doit ainsi être rejetée.
Le 25 novembre 2016, le conseil de Swissmedic a élu Viviane Fahr Gratzl, pharmacienne diplômée fédérale, comme représentante de pharmaSuisse au sein de la SPK.

Personne de contact: Viviane Fahr Gratzl

6.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales

6.2.1 Santé publique Suisse

Santé Publique Suisse, dont pharmaSuisse fait partie du comité central, est un acteur interprofessionnel influent dans le système de santé et assure le lien entre les différentes disciplines. Les nouvelles structures ont été mises en application en 2016. pharmaSuisse est représentée dans le conseil d'experts. La société travaille en étroite collaboration avec l'alliance pour la santé en Suisse pour se prononcer sur des questions politiques actuelles dans le système de santé, comme par exemple la stratégie NCD.

Personne de contact: Marcel Mesnil

6.2.2 Entente pour un système de santé libéral

L'objectif commun est de renforcer la concurrence axée sur la qualité. Pour cela, il est essentiel d'éliminer les fausses incitations, mais aussi les interventions étatiques contreproductives. pharmaSuisse est représentée par Fabian Vaucher dans le comité et Marcel Mesnil dans la commission de rédaction. En 2016, le cercle des membres s'est fortement élargi. L'organe opérationnel est la «commission de rédaction» qui peut prendre position rapidement et en toute indépendance sur des sujets politiques actuels dans le cadre de l'orientation définie par le comité. Un travail intensif auprès des parlementaires fédéraux a déjà conduit à plusieurs interventions qui n'ont cependant pas bénéficié toutes du même soutien.
Un groupe de travail étudie la situation de la fixation du prix des médicaments et recherche des solutions plus libérales et tout du moins une densité réglementaire différenciée en fonction de la catégorie de prix.

Personne de contact: Marcel Mesnil

6.2.3 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse

Suite à la création d'un groupe de travail Interprofessinnalité à l'initiative de Médecins de famille Suisse, une plateforme s'est constituée et a débuté ses travaux. La qualité des rapports et la confiance mutuelle entre les professions représentées sont très élevées et continuent de croître. En 2016, il a été discuté de la nécessité de constituer une association. Cette proposition a été accueillie favorablement. Étant donné que cette plateforme s'occupera de modèles et de projets interprofessionnels concrets, Martine Ruggli a remplacé Marcel Mesnil, exception faite des séances de stratégie politique.

Personne de contact: Marcel Mesnil

6.2.4 Tox Info Suisse

Le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) a été créé il y a précisément 50 ans. Cette fondation privée créée en 1966 par la Société Suisse des Pharmaciens ne poursuit pas de but lucratif et repose sur un partenariat public-privé qui a fait ses preuves. Les organismes de soutien sont pharmaSuisse, Scienceindustries, Santésuisse, la Suva et la FMH. Des contrats de prestations ont été conclus avec les cantons, l'OFSP, Swissmedic et H+. Centre antipoison national assurant une permanence téléphonique d'urgence 145, Tox Info Suisse a renforcé son activité principale dans le soutien aux patients et aux professionnels de santé. Tox Info Suisse joue un rôle prédominant dans la prévention des intoxications en diffusant régulièrement des communiqués de presse sur le sujet. La fondation doit faire face à des difficultés budgétaires suite à l'augmentation de la charge de travail ayant pour conséquence des charges de personnel qualifié plus importantes et parallèlement une diminution des ressources allouées par différents organismes de soutien. Des solutions sont recherchées par le Conseil de fondation afin d'assurer la pérennité de la fondation sans pour autant provoquer une diminution de la qualité des services de Tox Info Suisse.

Personne de contact: Dominique Jordan, membre du conseil de fondation

6.2.5 Union suisse des professions libérales

L'Union suisse des professions libérales (USPL) représente les intérêts de 16 associations professionnelles regroupant quelque 85 000 membres. Sur le plan politique, elle représente les intérêts des professions libérales et prend position sur des projets de loi qui les concernent. pharmaSuisse est représentée au comité de l'USPL.

L'Union veut renforcer les professions libérales et poursuit les objectifs suivants:

- Meilleure prise en considération des besoins des professions libérales dans les questions de formation
- Renforcement du secret professionnel
- Égalité de traitement avec les prestataires de l'UE lors de la fourniture de prestations
- Lutte contre la concurrence déloyale des professions libérales par l'État
- Réduction des taxes
- Soulagement administratif

L'Union travaille avec trois groupes de travail spécifiques:

- Groupe de travail «Questions juridiques et financières»
- Groupe de travail «Politique de santé»
- Groupe de travail «Construction»

Personne de contact: Ivo Bühler

6.3 Organes internationaux

6.3.1 Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne

Les 400 000 membres du Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) ont pour but d'accroître la contribution des pharmaciens à l'efficacité des systèmes de santé et de confier aux pharmacies publiques un rôle plus actif dans les soins médicaux de base.

pharmaSuisse participe au GPUE en tant qu'observateur. Il s'agit là d'une tâche importante qui permet d'identifier suffisamment tôt les tendances internationales. Les problèmes économiques liés à la baisse des prix des médicaments, la pénurie de médicaments, la tendance à la libéralisation des pharmacies et la traçabilité des médicaments (acte délégué) ont été les thèmes importants en 2016. Dans le même temps, l'élaboration d'un nouveau profil professionnel devient de plus en plus important dans toute l'Europe. La qualité dans les pharmacies ainsi que la cybersanté restent également des sujets importants.

Les trois groupes du GPUE ont dû se consacrer en priorité aux sujets suivants:
→ Economics: la pression économique croissante auxquelles sont confrontées les pharmacies de Suisse et de toute l'Europe a fortement occupé le groupe de travail. La Commission européenne va une nouvelle fois chercher à harmoniser l'accès et les prix des biens et services dans le bloc des 28 pays, encourager la création d'entreprises et stimuler l'économie du partage. Les sujets en cours sont entre autres la rémunération des pharmaciens, l'évolution du marché OTC, les nouvelles tendances pour le financement des systèmes de santé, et les discussions en vue d'arrangements sur les prix des médicaments chers.
→ Advisory: l'évolution de la pharmacie dans tous les pays a été comparée afin de trouver un dénominateur commun. Les discussions se poursuivent – surtout dans les domaines de l'authentification des médicaments (pour la Suisse, le sujet est traité dans le cadre de RefData), de la libéralisation et du comportement vis-à-vis des chaînes, sujet particulièrement sensible pour les pays ayant encore le monopole de distribution par les pharmacies. Les autres sujets en cours sont les dispositifs médicaux, les directives sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, l'analyse sur les restrictions au marché, la cybersanté, la pénurie de certains médicaments et les accords de libre échange.
→ Professional Issues: les principaux sujets traités ont été les nouveaux accords sur le niveau de service et les nouveaux rôles des pharmaciens, la carte professionnelle, les nouveaux services pharmaceutiques, la résistance aux antibiotiques et les «orphan drugs».

Personne de contact: Dominique Jordan

6.3.2 Fédération internationale pharmaceutique

La FIP est la société faîtière mondiale des pharmaciens et compte 139 organisations membres. Par sa structure, elle permet à la fois aux scientifiques et aux praticiens de trouver un domaine d'intérêts qui permet de puiser de nouvelles idées à creuser ou de partager avec ses pairs des expériences ou des projets.

En 2016, la FIP a publié les rapports suivants:

- «An overview of current pharmacy impact on immunisation: A global report»
- «Responding to disasters: Guidelines for pharmacy»
- «Déclaration de Nanjing concernant la formation»
- «Objectifs de développement du personnel pharmaceutique»

Tous ces rapports sont disponibles sur le lien suivant: http://fip.org/publications.
Ils contiennent de nombreuses informations sur les sujets mentionnés qui sont d'une grande importance pour l'évolution de la profession.

Les préparatifs pour le 77e congrès mondial de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques qui aura lieu du 10 au 14 septembre 2017 à Séoul en Corée du Sud ont été en 2016 au centre des travaux des différents Boards et commissions. Le thème sera: «Medicines and beyond. The soul of pharmacy».

pharmaSuisse encourage vivement ses membres à participer au congrès et à devenir membre individuel de la FIP. C'est à chaque fois une expérience inoubliable.

Personne de contact: Dominique Jordan

6.3.3 Association pharmaceutique pour l'information

L'Association pharmaceutique pour l'information (API) sert de plateforme d'échange entre les pays de langue allemande. Pour des raisons de calendrier et d'élections dans nos pays voisins, aucune date n'a pu être trouvée en 2016 pour se réunir.

Personne de contact: Dominique Jordan

6.3.4 Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF)

pharmaSuisse est également membre de la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF). Il s'agit d'une association des ordres de pharmacie de 33 pays qui a pour vocation de faciliter les contacts professionnels entre pharmaciens francophones, quelle que soit leur branche d'activité ou leur lieu d'exercice, de promouvoir leur rôle dans la société, de développer le rayonnement de la culture francophone et professionnelle dans le respect de l'éthique et de la déontologie, et de collaborer avec toute organisation partageant la même éthique dans le seul souci de promouvoir la santé publique. Une fois par année, une rencontre est agencée à Paris.

Cette année, elle a eu lieu les 21 et 22 décembre et avait comme thèmes principaux la modification des statuts et du règlement intérieur de l'association, le redécoupage des régions avec une redistribution des pays membres, l'organisation interne des chambres disciplinaires ainsi que leur fonctionnement, et l'évolution des codes de déontologie.

Personne de contact: Dominique Jordan

6.3.5 European Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne

Le domaine d'activité («Terms of reference») de ce groupe de travail est défini comme suit par l'EDQM: «To support and advise the Commission, Groups of Experts or Working Parties on revision/suppression of existing identification series, notably arising from the REACH regulation, as needed. Propose to the Commission further items for the work programme (such as replacements of methods not in line with the available instrumentation in pharmacies or monographs with missing second identification).»

pharmaSuisse s'investit pour que les officines puissent effectuer des analyses d'identité praticables. Si la toxicologie des réactifs utilisés jusqu'à présent est discutable, il sera élaboré des alternatives. En règle générale, les méthodes de la chromatographie sur couche mince et les dispositions sur la température de fusion sont contrôlées à cette fin.

Le 23 novembre 2016, la Commission européenne de Pharmacopée dont le siège est à Strasbourg a élu Viviane Fahr Gratzl, pharmacienne diplômée fédérale et représentante de pharmaSuisse, comme experte au sein de la EDQM SIT-working party.

Personne de contact: Viviane Fahr Gratzl

7. Comptes annuels

Les comptes annuels, commentaire inclus, sont disponibles en ligne dans leur intégralité.

Compte de résultat (version abrégée)

	2016		2015	
	CHF	%	CHF	%
Revenus des biens et services	**15'196'314.82**	**100.00**	**12'956'003.18**	**100.00**
Coût des marchandises / services de tiers	-3'476'026.72	-22.9	-3'353'540.46	-25.9
Bénéfice brut après coût des matériaux	**11'720'288.10**	**77.1**	**9'602'462.72**	**74.1**
Charges de personnel	-9'276'337.20	-61.0	-8'959'495.54	-69.2
Bénéfice brut après charges de personnel	**2'443'950.90**	**16.1**	**642'967.18**	**5.0**
Autres charges d'exploitation				
Locaux	-391'284.43		-404'074.21	
Entretien, réparations, remplacements	-96'718.05		-79'621.32	
Assurances-choses, droits et taxes	-9'987.65		-9'223.55	
Énergie / eau	-18'068.56		-20'196.33	
Administration	-1'293'325.41		-1'089'345.21	
Informatique	-934'138.33		-1'241'437.75	
Publicité	0.00		0.00	
Déduction de l'impôt préalable	-322'822.53		-311'545.63	
Total autres charges d'exploitation	**-3'066'344.96**	**-20.2**	**-3'155'444.00**	**-24.4**
Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	**-622'394.06**	**-4.1**	**-2'512'476.82**	**-19.4**
Amortissements	-184'579.02	-1.2	-189'893.61	-1.5
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	**-806'973.08**	**-5.3**	**-2'702'370.43**	**-20.9**
Produits financiers	1'595'192.81	10.5	896'337.98	0.0
Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)	**788'219.73**	**5.2**	**-1'806'032.45**	**-20.9**
Résultats accessoires d'exploitation	53'964.82	0.4	54'775.38	0.4
Résultat exceptionnel	-688'180.49	-4.5	959'316.00	7.4
Bénéfice de l'exercice avant impôts	**154'004.06**	**1.0**	**-791'941.07**	**-13.0**
Impôts	-20'011.95	-0.1	-34'965.85	-0.3
Bénéfice de l'exercice avant fonds	**133'992.11**	**0.9**	**-826'906.92**	**-13.3**
Attribution au fonds	-100'000.00		0.00	
Prélèvement du fonds	312'387.63		0.00	
Bénéfice de l'exercice avant fonds spécial	**346'379.74**	**2.3**	**-826'906.92**	**-6.4**
Bénéfice du fonds spécial	2'856'946.90		-119'462.01	
Bénéfice/perte de l'exercice	**3'203'326.64**	**21.1**	**-946'368.93**	**-7.3**

Bilan au 31 décembre
(version abrégée)

		31.12.2016		31.12.2015	
		CHF	%	CHF	%
Actifs	**Actifs circulants**				
	Liquidités	9'899'416.08		5'799'029.47	
	Créances sur livraisons et prestations	2'770'357.93		1'897'415.51	
	Autres créances à court terme	271'962.63		238'425.15	
	Stocks / services non facturés	26'600.00		24'800.00	
	Actifs de régularisation	1'151'052.68		1'467'758.25	
		14'119'389.32	**78.3**	**9'427'428.38**	**65.3**
	Actifs immobilisés				
	Immobilisations financières	3'026'923.95		4'059'727.45	
	Corporelles mobilières	305'502.00		353'002.00	
	Bien immobiliers	591'000.00		599'000.00	
		3'923'425.95	**21.7**	**5'011'729.45**	**34.7**
	Actif	**18'042'815.27**	**100.0**	**14'439'157.83**	**100.0**
Passifs	**Fonds étrangers à court terme**				
	Dettes résultant de livraisons et de prestations	1'346'897.51		1'481'645.79	
	Dettes financières à court terme portant intérêts	500'000.00		0.00	
	Autres dettes financières à court terme	57'912.03		0.00	
	Passifs de régularisation	1'028'819.96		983'556.90	
		2'933'629.50	**16.3**	**2'465'202.69**	**17.1**
	Fonds étrangers à long terme				
	Fonds étrangers à long terme portant intérêts	0.00		0.00	
	Autres fonds étrangers à long terme	637'073.00		626'781.38	
	Provisions	1'393'000.00		1'259'000.00	
		2'030'073.00	**11.3**	**1'885'781.38**	**13.1**
	Total fonds étrangers	**4'963'702.50**	**27.5**	**4'350'984.07**	**30.1**
	Fonds propres				
	Fonds avec caractéristiques de capitaux propres	14'080'418.88		11'435'859.61	
	Perte nette	-1'001'306.11		-1'347'685.85	
		13'079'112.77	**72.5**	**10'088'173.76**	**69.9**
	Passif	**18'042'815.27**	**100.0**	**14'439'157.83**	**100.0**

8. Ressources Humaines

8.1 Organes statutaires/délégués

(Mandat de 2015 à 2017)

→ Assemblée des délégués (état au 31.12.2016)

Présidence: Fabian Vaucher

Argovie
- Egloff Ursula, Muhen
- Humbel Urs, Dr, Neuenhof
- Korner Lukas, Gränichen

Bâle-Campagne
- Gmünder Urs, Bubendorf
- Liechti Matthias, Reinach

Bâle-Ville
- Erni Pedro, Bâle
- Isler-Christ Lydia, Bâle
- Weiss Andreas, Bâle

Berne
- Bordoni Michele, Innerberg
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Zbinden Thomas, Burgdorf

Fribourg
- Gremaud Amélie, Fribourg
- Repond Christian, Dr, Bulle

Genève
- Haas Karine, Meyrin
- Hottelier Pierre-François, Genève
- Zagoury-Aladjem Sylvie, Versoix

Glaris
- Ries Regula, Glaris

Grisons
- Caviezel Max, Dr, Domat-Ems
- Fehr Monika, Coire

Jura
- Voirol Gabriel, Bassecourt

Lucerne
- Raduner Stefan, Dr, Kriens (depuis le 15.03.2016)
- Schorno Xaver, Dr, Meggen

Neuchâtel
- Marti Christoph, Cortaillod
- Winkler Nicole, Neuchâtel

Schaffhouse
- Kramer Matthias, Dr, Schaffhouse

Schwyz
- Bruhin Thomas, Dr, Lachen

Soleure
- Grütter Melanie, Dullikon
- Vo Thong, Olten

Saint-Gall, Appenzell Rh.-I., Rh.-E.
- Meier-Uffer Claudia, Gossau
- Wiesli Manuel, Saint-Gall

Tessin
- Della Torre Saverio, Claro
- Vassella Carlo, Monte Carasso

Thurgovie
- Steineberg Ursula, Speicherschwendi

Uri, Nidwald, Obwald
- Odermatt Walter, Dr, Sarnen

Vaud
- Bossert Pierre, Yverdon-les-Bains
- Lo Russo Alexander, Dr, Prilly
- Rey Pierre-Alain, Lausanne

Valais
- Coppex Christian, Leukerbad
- Von Roten Jean-Boris, Fully

Zoug
- Affentranger Martin, Cham

Zurich
- Fünfschilling Karin, Niederglatt
- Hugentobler Daniel, Neerach
- Schmid Lorenz, Dr, Zurich

Principauté du Liechtenstein
- Ehrlichmann Raphaela Maria Anna, Schaan

Agfam
- Schröder Mounja, Hettlingen

Amedis SA
- Brunner Andreas, Dr, Unterentfelden
- Bussat Eric, Genève

Pharmaciens sans Frontières (PSF)
- Berger Christophe, Lausanne

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)
- Bätscher Dominique, Flawil
- Girod Cécile, Veyrier

Dr. Bähler Dropa AG
- Blattner Dieter, Dr, Stettlen

Galexis SA
- Madonna Danielle, Ronco sopra Ascona
- Schaefer Ulrich, Dr, Berne

Société suisse des pharmacien(ne)s de l'industrie (SSPI)
- Monney Daniel, Röschenz
- Stöckli Andreas, Dr phil. II, Bâle

IFAK
- Hysek Claus, Dr, Bienne

OFAC
- Magada Mario, Préverenges
- Tanzi Mario, Lugano

PharmaFocus
- Lardi Marco, Münchenstein

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
- Borchard Gerrit, Prof., Genève

Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH)
- Wullschleger Carla, Zurich

Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
- Kalbermatten Christoph, Zürich (ab 15.03.2016)
- Nguyen Duy Anh, Bâle

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
- Beney Johnny, Dr, Sion
- Vonbach Priska, Dr, Männedorf

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
- Hirter Ursula, Dr, Bâle

swissYPG
- Bezençon Jacqueline, Fraubrunnen
- Sarkar Florian, Balsthal

TopPharm SA
- Stefan Wild, Niederlenz

Unione Farmaceutica SA
- Hitz Mathias, Riva San Vitale

AGPI
- Fejer Thomas, Montreux
- Sempf Jürg, Brienz

Voigt AG
- Angehrn Yvonne, Romanshorn

→ **Comité**

- Fabian Vaucher, Aarau, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio TI, vice-président
- Rouvinez Christian, Cheseaux-sur-Lausanne, vice-président
- Cingria Laurence, Vessy
- Gutzwiller-Scollo Fiammetta, Bâle
- Hitziger Maria, Zurich
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, Préverenges
- Kündig Hans Rudolf, Bad Ragaz
- Ray Didier, Häuslenen
- Studer Doppler Regula, Breitenbach

→ **Conseil de famille**

- Studer Rosmarie, Romanshorn, présidente
- Wildhaber Jean-Luc, Hauterive NE, vice-président
- Wittwer Beat, Dr, Laupen, vice-président
- Mérat Storz Ariane, Chernex
- Sartori-Giudici Daniela, Cureglia

Suppléants

- a Marca Jean, Dr, Fribourg
- Bollier Anne-Marie, Satigny
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Zanini Roberto, Stabio
- Siège vacant

→ **Vérificateurs des comptes** (examen: année précédente)

- Ghielmetti Arianna, Melano
- Kleeb Simon, Fribourg
- Rey Pierre-Alain, Lausanne

→ **Organe de contrôle** (examen: année précédente)

- Ernst & Young SA, Berne

8.2 Présidents des sociétés cantonales

AG	Humbel Urs
BE	Bordoni Michele (jusqu'au 27.04.2016)
BL	Gmünder Urs
BS	Erni Pedro
FL	Frick Nikolaus Johann (depuis le 01.01.2016)
FR	Repond Christian, Dr
GE	Forni Jean-Luc, Haas Karine
GL	Ries Regula
GR	Caviezel Max, Dr
JU	Voirol Gabriel
LU	Schaffhauser Hans Peter
NE	Borel-Jaquet Christian, Dr
NW, OW, UR	Odermatt Walter, Dr
SG, AI, AR	Geiger Bischof Yvonne
SH	Bolliger Patrik
SO	Grütter Melanie
SZ	Seeholzer Urs (jusqu'au 29.08.2016)
	Marty-Holzgang Simone (depuis le 29.08.2016)
TG	Kern-Brüschweiler Ruth
TI	Mario Tanzi
VD	Berger Christophe
VS	Buchs Pierre-Alain, Dr, von Roten Jean-Boris
ZG	Affentranger Martin
ZH	Schmid Lorenz, Dr

8.3 Chargés de relations publiques

- Affentranger Martin, Hünenberg
- Balbi-Zelger Elisabeth, Stans
- Balmelli Ennio, Melide
- Blarer Gnehm Natalia, Zurich
- Bolliger Patrik, Rafz
- Egloff Ursula, Wettingen
- Fehr Monika, Coire
- Forni Jean-Luc, Anières
- Girod-Burnand Cécile, Veyrier
- González Amat José Luis, Villars-sur-Glâne
- Guntern Alain, Brig
- Haas Karine, Bernex
- Holenstein Maria, Engelburg
- Kern-Brüschweiler Ruth, Frauenfeld
- Kunz Sabine, Dornach
- Lanz Judith, Münchenstein
- Lutz Nicolas Jérôme, Interlaken
- Minder Nadine, Bâle
- Ries Regula, Braunwald
- Rossier Christophe, Rolle
- Sarkar Florian, Balsthal
- Schaffhauser Carla, Lucerne
- Schuler Johnny, Zurich
- Seeholzer Urs, Schwyz
- Steinmann Reto, Zurich
- Thalmann-Mejdi Suzan, Fribourg
- Vo Thong, Hägendorf
- Voirol Gabriel, Porrentruy
- Wechsler Daniel, Berne
- Winkler Nicole, Le Landeron

8.4 Siège

→ Direction

- Bühler Ivo, lic. iur., responsable Droit & Réglementations
- Born Martin, économiste d'entreprise HES, responsable Marchés & Données
- Balliana Stephanie, lic. rer. soc., responsable Communication
- Iten Sara, pharmacienne, directrice adjointe
- Mesnil Marcel, PD Dr pharm., secrétaire général
- Ruggli Martine, pharmacienne, responsable Collaboration interprofessionnelle
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président
- Winkelmann Bernhard, lic. oec. HSG, responsable Finances & Administration

Cadres moyens

- Gasteiger Markus, responsable Santé publique & Qualité
- Schmitt-Koopmann Irmgard, responsable Formation & Professions et responsable FPH
- Tscharland Vera, responsable Ressources humaines
- Stephanie Vollenweider, responsable Médias scientifiques

Assistante

- Aschwanden Sabina, assistante de direction
- Hügli Daniela, assistante du président-directeur général
- Thomet Miriam, assistante du secrétaire général

→ États-majors

Ressources humaines

- Arnheiter Larissa, administration du personnel (jusqu'au 30.08.2016)
- Loeliger Ramona, spécialiste en gestion du personnel (depuis le 01.11.2016)
- Tscharland Vera, responsable Ressources Humaines (depuis le 01.05.2016)

Organes internationaux

- Jordan Dominique (immediate past president)

Droit & Réglementations

- Bühler Ivo, responsable Droit & Réglementations
- Fahr Gratzl Viviane, pharmacienne
- Hauswirth-Bachmann Sibylle, avocate (jusqu'au 30.06.2016)
- Schlegel Anna, juriste (depuis le 01.06.2016)

→ Départements

Finances & Administration

- Arnheiter Larissa, collaboratrice commerciale (soutien) (jusqu'au 30.08.2016)
- Bourquin Daniel, responsable Informatique
- Bubanko Dragica, conciergerie
- De Febis Gianluca, soutien informatique (jusqu'au 30.09.2016)
- Gilgen Noëmi, collaboratrice commerciale Chancellerie
- Kürschner Susanne, collaboratrice commerciale Finances & Comptabilité
- Lunario Renata, collaboratrice commerciale Finances & Comptabilité
- Russo Lucia, collaboratrice commerciale Service des membres
- Schärli Benita, collaboratrice Chancellerie
- Schellenbaum Alessia, Lernende Kauffrau E-Profil (jusqu'au 31.07.2016)
- Schiaroli Fabio, apprenti de commerce (depuis le 01.08.2016)
- Streit Ursula, responsable Chancellerie
- Summermatter Benjamin, soutien informatique (depuis le 15.08.2016)
- Winkelmann Bernhard, responsable Finances & Administration

Communication

- Aebli Tanja, rédactrice
- Balliana Stephanie, responsable Communication
- Bonvin-Klotz Laetitia, traductrice
- Claude Nadège, traductrice
- Geiser Anita, traductrice
- Getzmann Silvan, responsable de projet (jusqu'au 31.07.2016)
- Haldemann Katrin, responsable de projet (depuis le 11.07.2016)
- Henzi Jasmin, stagiaire/responsable de projet junior (depuis le 01.05.2016)
- Philbet Thierry, rédacteur en chef du pharmaJournal
- Preradovic Danijela, assistante Communication (depuis le 01.02.2016)
- Reichen Patricia, production Print
- Rohrer Rahel, rédactrice/relations avec les médias
- Stebler Hänggi Daniela, responsable de campagnes et de projets
- von Allmen Alexandra, spécialiste web
- Zaugg Christina, assistante Communication (jusqu'au 30.04.2016)

Marchés & Données

- Born Martin, responsable Marchés & Données
- Frey Dominik, responsable de projet RBP (depuis le 15.08.2016)
- Leuthold Claudine, pharmacienne
- Notter Daniel, pharmacien
- Pacar Maria, informaticienne de gestion (depuis le 15.09.2016)
- Schmid Andreas U., pharmacien (jusqu'au 30.08.2016)
- Stadtmann Christoph, pharmacien
- Weder Sven, informaticien de gestion (jusqu'au 31.12.2016 dans ce département)
- Wiederkehr Paul, informaticien de gestion et statisticien

Collaboration interprofessionnelle

- Arzenti Manuela, pharmacienne (depuis le 01.10.2016)
- Delafontaine Catherine, pharmacienne
- Erni Pina, pharmacienne
- Haefelin Arlette Viviane, collaboratrice commerciale
- Kälin Véronique, pharmacienne
- Kuhn Anina, pharmacienne (jusqu'au 31.08.2016)
- Maier Kaya, pharmacienne (depuis le 15.08.2016)
- Rümbeli Chantal, pharmacienne
- Ruggli Martine, responsable Collaboration interprofessionnelle
- Schiffmann Gabriella, pharmacienne (jusqu'au 30.06.2016)
- Walker Diana, pharmacienne (jusqu'au 31.12.2016)
- Widmer Cindy, pharmacienne

Médias scientifiques

- Cerise Cristina, pharmacienne
- Dommer Schwaller Jeannette, pharmacienne
- Jungi Vera, pharmacienne
- Minder Cécile, pharmacienne
- Oesch Sibylle, pharmacienne
- Stegmann Danielle, pharmacienne
- Stephanie Vollenweider, responsable Médias scientifiques
- Wandeler Rebecca, pharmacienne (depuis le 15.09.2016)
- Zbinden Gabriela, pharmacienne (jusqu'au 30.04.2016)
- Zühlke-Chassot Anne-Laurence, pharmacienne (jusqu'au 30.11.2016)

Santé publique & Qualité

- Gasteiger Markus, responsable Santé publique & Qualité
- Jaquet Aurélie, pharmacienne
- Schüpbach Géraldine, collaboratrice commerciale (depuis le 15.08.2016)
- von Wartburg Eva, pharmacienne
- Weber Thierry, collaborateur commercial
- Winzenried Ariane, collaboratrice commerciale (jusqu'au 31.07.2016)

Formation & Professions

- Bächler Sheila, assistante en pharmacie
- Schmitt-Koopmann Irmgard, responsable Formation & Professions

FPH

- Greder Margreth, collaboratrice commerciale
- Gremaud Amélie, pharmacienne
- Hügi-Gasser Ursula, collaboratrice commerciale
- Isch Lara, collaboratrice commerciale
- Schmitt-Koopmann Irmgard, responsable FPH
- Schneider Regina, collaboratrice (depuis le 01.03.2016)
- Serratore Maria-Giovanna, pharmacienne (jusqu'au 31.07.2016)
- Zuppiger Wanda, pharmacienne, responsable du projet Formation de base et postgrade (depuis le 01.10.2016)

Services spécialisés

- Bartlome Hansueli, secrétariat du Fonds pour l'allocation de bourse de pharmaSuisse

8.5 Responsables eHealth des sociétés cantonales

- Strasky Thomas, AG
- Hysek Claus, BE
- Gessler Katherine, BL
- Bocherens François, BS
- Repond Christian, FR
- Massard Robert, GE
- Ries Regula, GL
- Notter Daniel, pharmaSuisse GR, FL
- Cattin Michel, JU
- Schaffhauser Hans Peter, LU
- Odermatt Walter, NW/OW/UR
- Alther Andreas, SG
- Geiger Bischof Yvonne, SG
- Bolliger Patrik, SH
- Kurz Thomas, SO
- Ullmann Stefan, TG
- Rey Pierre-Alain, VD
- Buchs Pierre-Alain, VS
- Baumann Beat, ZG
- Schmid Lorenz, ZH
- Rüegg-Ingold Bruno, ZH

8.6 Commissions

(Mandat de 2015 à 2017)

Commission de recours pour la formation postgrade

- Wasem Matthias, Bienne, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio
- Greusing Marco, Bienne
- Moll Christine, Münchenstein
- Niquille Charrière Anne, Bulle
- Schärer Marco, Dr, Erlinsbach

Commission pour la formation postgrade et continue (CFPC)

- Rouvinez Christian, Cheseaux, comité de pharmaSuisse, président
- Broggini Claudia, Losone
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Furegati Hafner Regula, Zurich
- Howald Judith, Winterthour
- Marti Christoph, Cortaillod
- Senoner Dahis, Arzier
- Wermeille Joël, Corgémont

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

Commission Développement professionnel & Qualité de la profession des assistant(e)s en pharmacie

- Studer Regula, Neunkirch, présidente
- Borruat Thierry, Flanthey
- Forestier Yves, Lausanne
- Helbing-Strausak Sabina, Riehen
- Jung-Klingler Karin, Ebmatingen
- Labastrou Caroline, Neuchâtel
- Ritter Esther, Berne
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Stöckli Fabienne, Steinhausen
- Vaidya Renate, Berne
- Zanni Moira, Berne

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma

- Cingria Laurence, Vessy, présidente
- Amstad Sonja, Baar, Pharmavital
- Duonamou-Stöcklin Theresa Margaretha, Berne
- Haas Karine, Bernex
- Hitziger Maria, Zurich
- Keil-Aebi Isabel, Brugg AG
- von Roten Jean-Boris, Fully
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse, Berne
- Westphale-Chopard Line, Paudex
- Wild-Studer Beatrice, Oberkulm

Assesseurs sans droit de vote

- Marteau Julien, Carron Consultants, FR-Paris

8.7 Groupes de travail

(Mandat de 2015 à 2017)

Commission de surveillance des cours interentreprises des assistantes en pharmacie

- Agustoni Francesco, Morbio Inferiore
- Borruat Thierry, Flanthey
- Gremaud Amélie, pharmaSuisse
- Greter Barbara, Littau
- Horisberger Perrin Aurelia, Carouge
- Knechtle-Huggel Kathrin, Pfäffikon SZ
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Steinmann Regula, Bremgarten b. Bern
- Wittlin Dorit, Wintersingen
- Zahnd Murielle, St-Prex

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, responsable de projet

Groupe de travail pour la formation pratique

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse, président
- Erni Stefan, Zurich
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Hufschmid Thurnherr Edith, Dr, Sigriswil
- Kock-Hecht Christine, Zurich
- Maigre Denis, Carouge
- Milesi Luca, Agno
- Nguyen Duy Anh, Bâle
- Reuteler Dominique, La Sarraz
- Thomi Semira, Allschwil

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable de projet (jusqu'au 31.7.2016)
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse, responsable de projet (depuis le 1.10.2016)
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail pharmActuel

- Vassella Carlo, Monte Carasso, président
- Aegerter-Furter Ursula, Zollikofen
- Bätscher Dominique, Flawil
- Burkard Ines, Lucerne
- Chariatte André, Berne
- De Mooij Jeremy, La Tour-de-Trême
- Eiermann Daniela, Bâle
- Hitz Matthias, Riva San Vitale
- Käser-Waldvogel Sybille, Bâle
- Kientsch-Hunziker Gisela, Ittigen
- Lehmann-Tlach Christine, Binningen
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans
- Paus Erik, Morrens
- Piazza-Zemp Madeleine, Obernau
- Ray Didier, pharmaSuisse, comité
- Schmid Luzia, Lucerne
- Schou Andrea, Köniz
- Steffen Jacqueline, Gümligen
- Ursprung-Zimmerli Barbara, Pontresina
- Voellmy-Ineichen Brigitta, Zurich
- Widmer-Hungerbühler Simone, Wil

Assesseurs sans droit de vote

- Stephanie Vollenweider, Dr, pharmaSuisse
- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse, responsable de projet

Groupe de travail Révision LMT

- Born Martin, pharmaSuisse
- Falch Beatrix, Zurich
- Grogg Alexander, Berne
- Harnisch Wolfram, Schaffhouse
- Repond Christian, Bulle
- Will-Hangartner Regula, Brunnen
- Vaucher Fabian, président pharmaSuisse

Plateforme Formation Pharmacie

- Bugnon Olivier, Prof., Romont FR, président
- Bezençon Jacqueline, Bâle
- Deschenaux Robert, Prof., Neuchâtel
- Erni Stefan, Zurich
- Gander Bruno, Prof., Immensee
- Halin Cornelia, Prof. Dr, Zurich
- Hersberger Kurt, Prof., Bâle
- Hitziger Maria, Zurich
- Kellenberger Stephan, Renens VD
- Leumann Christian, Prof., Berne
- Maier Kaja, Echandens
- Meier Christoph, Prof., Riehen
- Moll Christine, Münchenstein
- Neuhaus Hanspeter, Berne
- Rivara-Minten Elisabeth, Genève
- Stutz Roger, Bâle
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Wermeille Joël, Corgémont
- Wiedemeier Peter, Dr, Zoug
- Zwahlen Frédéric, Villars-sur-Glâne

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse

FPH Officine

- Ruedin Anja, Gland, présidente
- Dora Valeria, Zurich
- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Flückiger Staub Susanne, Epalinges
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Vassella Carlo, Monte Carasso
- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Oberdorf

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable du projet Formation postgrade (jusqu'au 31.07.2016)
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse, responsable du projet Formation postgrade (depuis le 01.10.2016)
- Isch Lara, pharmaSuisse, secrétariat

Comité de validation de la FPH Officine (VA) (jusqu'au 30.09.2016)

- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Oberdorf, président
- Hilb Jacqueline, Neftenbach
- Funke Christine, Murist
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Isch Lara, pharmaSuisse, secrétariat

Sous-commission pour la formation postgrade FPH (AWB) (jusqu'au 30.09.2016)

- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Langendorf, président
- Dora Valeria, Dr, Zurich
- Ruffieux Sabine, Aesch
- Vassella Carlo, Monte Carasso

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable du projet Formation postgrade (jusqu'au 31.07.2016)
- Weber Thierry, pharmaSuisse, secrétariat

Commission d'examen FPH (CE)

- Hitziger Maria, comité pharmaSuisse, présidente
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Gex-Repond Claudine, Bulle
- Mattei Indro F., Iseo
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable du projet Formation postgrade (jusqu'au 31.07.2016)
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse, responsable du projet Formation postgrade (à partir du 01.10.2016)
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

8.8 Fonds et fondations

Fondation pour l'assurance qualité dans les officines suisses (SQSSO)

En 2016, pharmaSuisse a créé la Fondation pour l'assurance qualité dans les officines suisses (SQSSO) avec les deux domaines d'activité suivants: «Aposolution/Pharminform» et «Modèles alternatifs de soins» (Casamed Pharm de Sympany et Pharmmed de SWICA). La première séance qui aura lieu en janvier 2017 désignera aussi la direction et les conseils de fondation.

Fondation Flückiger

- Vaucher Fabian, président pharmaSuisse
- Vollenweider Stephanie, Dr, pharmaSuisse

Fonds Jörg Bider

- Jordan Dominique, pharmaSuisse, président
- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse (ex officio)
- Un siège de représentant pharmaSuisse vacant

Fonds Golaz, commission scientifique

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président (ex officio)
- Golaz Françoise, Pully (droit de vote expiré)
- Guanter Germanier Marie-Thérèse, Sullens (droit de vote expiré)
- Meier Beat, Prof., Brütten (droit de vote expiré)
- Röthlisberger Dieter, Dr, Muttenz (droit de vote expiré)
- Rüegg Andreas, Dr, Gelterkinden (droit de vote expiré)
- Voirol Pierre, Epalinges
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétaire (ex officio)

Fonds pour l'allocation de bourse de pharmaSuisse (autrefois Caisse d'entraide de la Société Suisse de Pharmacie)

- Forster Max, Soleure, président
- Iten-Hug Sara, pharmaSuisse, vice-présidente
- Decollogny Anne, Morges
- Tarchini Jean-Claude, Dr, Locarno
- Wittwer Beat, Dr, Laupen
- Bartlome Hansueli, Dr, pharmaSuisse, secrétaire

Caisse de compensation des arts et métiers

Comité

- Ivo Bühler, pharmaSuisse

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie

Représentants des employeurs

- Jeanneret François, Dr, Corcelles, président
- Bähler Marcel, Berne
- Payot François, Grandson
- Toscano Peter, Schaffhouse

Représentants des employés

- Jäggi Karin, Ennetbaden
- Krähenbühl Anton, Berne
- Zanni Moira, Biasca
- Zurcher Eliane, Genève

Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse

- Bühler Ivo, pharmaSuisse
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Hirter-Trüb Ursula, Bâle
- Willi-Hangartner Regula, Brunnen
- Zerobin Kleist Claudia, Wabern

8.9 National: représentations au sein d'institutions

Office fédéral de la santé publique

→ Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse

→ Commission fédérale des médicaments (CFM)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse, présidente

→ Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA)

- Schmid Andreas U., Dr phil., pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Born Martin, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

→ Commission des professions médicales (MeBeKo)

- Formation de base et postgrade: Gander Bruno, Prof., Immensee
- Formation postgrade: Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

→ Commission d'examen fédéral de pharmacie

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Organe directeur du projet (ODP) eHealth Suisse

- Notter Daniel, pharmaSuisse

Swissmedic

→ Commission suisse de pharmacopée (SPK)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

→ Comité d'experts Galénique

- Altwegg Jean, Coffrane
- Harnisch Wolfram, Schaffhouse

→ Comité d'experts Phytochimie

- Lenherr Andreas, Dr, Zurich

SIT – Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne

- Golaz Carine, Lausanne
- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

8.10 Assureurs-maladie

Commission paritaire arbitrale de la convention tarifaire pharmaSuisse/Santésuisse

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse
- Bühler Ivo, avocat, pharmaSuisse
- Marti Christoph, Cortaillod

Délégation de négociation RBP (jusqu'au 31.10.2016)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (président), présidence
- Born Martin, pharmaSuisse
- Dora Valeria, Dr, Zurich
- Hysek Claus, Dr, Schwadernau
- Jenny René, Lentigny
- Jordan Dominique, pharmaSuisse
- Köpe Károly Christian, Zurich
- Magada Mario, Préverenges
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétaire
- Messerli Markus, Riehen
- Portmann Peter, Dr, Interlaken
- Ray Didier, comité de pharmaSuisse
- Rossier Christophe, Rolle
- Voltz David, Genève

Délégation de négociation RBP (depuis le 01.11.2016)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (président), présidence
- Born Martin, pharmaSuisse (assesseur sans droit de vote)
- Faller Andreas, Binningen
- Frey Dominik, pharmaSuisse (assesseur sans droit de vote)
- Gyger Pius, Erlenbach (suppléant; Köpe Károly Christian, Zurich)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétariat (assesseur sans droit de vote)
- Ray Didier, comité pharmaSuisse
- Rossier Christophe, Rolle

Commission paritaire de qualité RBP

- Bobillier Alain, Seltisberg
- Born Martin, pharmaSuisse, responsable de département
- Curty Christian, Groupemutuel
- Eggenberger Marianne, Tarifsuisse
- Frey Dominik, pharmaSuisse, responsable de projet
- Hysek Claus, Dr, Schwadernau
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Voegtli Theophil, Dr, Kleindöttingen
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse

Assesseur sans droit de vote

- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Commission administrative du Fonds paritaire

- Ray Didier, comité pharmaSuisse, président
- Born Martin, pharmaSuisse
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, comité de pharmaSuisse
- Ray Didier, Häuslenen
- Rossier Christophe, Rolle
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse

8.11 Divers

Groupe de travail Pédiatrie de la GSASA

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Delafontaine Catherine, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)
-

Groupe de travail «Pharmacie – vivre sans tabac»

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Gasteiger Markus, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

Coordination politique des addictions (CPA)

- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse

Groupe d'experts du programme de dépistage du carcinome du côlon (PDCC) de la Ligue contre le cancer

- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Gasteiger Markus, pharmaSuisse

Commission suisse pour l'assurance qualité dans le laboratoire médical (QUALAB)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

Union suisse de médecine de laboratoire (USML)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

Intergroupe parlementaire Politique de la santé de l'Assemblée fédérale

- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Académie suisse des sciences médicales (ASSM) – Sénat

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Programme de formation pour responsables de laboratoires médicaux (jusqu'au 15.11.2016)
Commission de l'ASSM «Chef de laboratoire médical» (depuis le 16.11.2016)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2016)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2016)

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Cingria Laurence, pharmaSuisse
- Gutzwiller-Scollo Fiammetta, pharmaSuisse
- Oesch Sibylle, Dr, pharmaSuisse, suppléante
- Vollenweider Stephanie, Dr, pharmaSuisse, suppléante

Groupe interdisciplianire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK)
- Cerise Cristina, pharmaSuisse

Santé publique Suisse – Conseil d'experts
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Gasteiger Markus, pharmaSuisse

Union suisse des arts et métiers (usam)
→ Chambre suisse des arts et métiers
- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Groupe de commerce
- Bühler Ivo, pharmaSuisse
- Hauswirth-Bachmann Sibylle, pharmaSuisse

→ Groupe de travail Droit économique
- Bühler Ivo, pharmaSuisse

→ Groupe de travail Politique sociale
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Tox Info Suisse – Conseil de fondation
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Union suisse des professions libérales – Comité
- Bühler Ivo, pharmaSuisse

8.12 International: représentations au sein d'institutions

Association pharmaceutique pour l'information (API)
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Fédération Internationale Pharmaceutique (FIP)
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (Delegated of the Member Organisation)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse (Chairman of the Board of Pharmaceutical Practice, de 2014 à 2018)

Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

9. Abréviations

AAQ Schweizerische Agentur für Akkreditierung und Qualitätssicherung
AAQ Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité

ABDA Bundesvereinigung deutscher Apothekerverbände
ABDA Union fédérale des associations allemandes de pharmaciens

AL Analysenliste
LA Liste des analyses

ALT Arzneimittelliste mit Tarif
LMT Liste des médicaments avec tarif

API Arbeitsgemeinschaft für pharmazeutische Information
API Association pharmaceutique pour l'information

asep Schweizerischer Pharmaziestudierenden-Verein
asep Association suisse des étudiants en pharmacie

ASSGP Schweizerischer Fachverband für Selbstmedikation
ASSGP Association suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public

BAG Bundesamt für Gesundheit
OFSP Office fédéral de la santé publique

BSV Bundesamt für Sozialversicherungen
OFAS Office fédéral des assurances sociales

CAP Centre d'animation des pharmaciens

CIOPF Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones

Curafutura Verband der Krankenversicherer CSS Versicherung, Helsana, Sanitas und KPT
Curafutura Association des assureurs-maladie fondée par CSS Assurance, Helsana, Sanitas et CPT

EAK Eidgenössische Arzneimittelkommission
CFM Commission fédérale des médicaments

EAMGK Eidgenössische Kommission für Analysen, Mittel- und Gegenstände
CFAMA Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

EAN Europäische Artikelnummer
EAN Numéro d'article européen

EDI Eidgenössisches Departement des Innern
DFI Département fédéral de l'intérieur

EGLK Eidgenössische Kommission für allgemeine Leistungen und Grundsatzfragen
CFPP Commission fédérale des prestations générales et des principes

EKDF Eidgenössische Kommision für Drogenfragen
CFPD Commission fédérale pour les problèmes liés aux drogues

EPD elektronisches Patientendossier
DEP Dossier électronique du patient

EPDG Bundesgesetz über das elektronische Patientendossier
LDEP Loi sur le dossier électronique du patient

EPK Eidgenössische Pharmakopöe-Kommission
CFP Commission fédérale de la Pharmacopée

EUFEPS European Federation for Pharmaceutical Sciences

FAMH Schweizerischer Verband der medizinischen Laboratorien
FAMH Association des laboratoires médicaux de Suisse

FBO Fortbildungsordnung
RFC Réglementation pour la formation continue

FC Formularium Clinicum

FH Formularium Helveticum

FIP Internationale Vereinigung der Pharmazeuten
FIP Fédération internationale pharmaceutique

FMH Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
FMH Fédération des médecins suisses

FPH Foederatio Pharmaceutica Helvetiae

GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

GMP Regeln der guten Herstellungspraxis (Good Manufacturing Practice)
GMP Règles de bonne pratique de fabrication (Good Manufacturing Practice)

GPUE Groupement pharmaceutique de l'Union Européenne
GPUE Zusammenschluss der Apotheker in der Europäischen Union (GPUE)
PGEU Pharmaceutical Group of the European Union

GSASA Schweizerischer Verein der Amts- und Spitalapotheker
GSASA Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux

GSIA Gesellschaft der Schweizerischen Industrie-Apotheker/Innen
SSPI Société suisse des pharmaciens de l'industrie

H+ Die Spitäler der Schweiz
H+ Les Hôpitaux de Suisse

HMG Heilmittelgesetz
LPTh Loi sur les produits thérapeutiques

IENK Interdisziplinären Expertengruppe für Notfallkontrazeption
IENK Groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence

IFAK Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen

IFG Institut für Gesundheit und Management

IPAG Interprofessionellen Arbeitsgruppe elektronisches Patientendossier
IPAG Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient

IPK Interessenverband für pharmazeutische, kosmetische und verwandte Produkte

IPSF International Pharmaceutical Students' Federation

KAV Kantonsapothekervereinigung
APC Association des pharmaciens cantonaux

KHM Kollegium für Hausarztmedizin
CMPR Collège de Médecine de Premier Recours

HTA Health technology assessment

KLV Verordnung über Leistungen in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung
OPAS Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie

KSD Koordinierter Sanitätsdienst
SSC Service sanitaire coordonné

KVG Bundesgesetz über die Krankenversicherung
LAMal Loi fédérale sur l'assurance-maladie

KVV Verordnung zum KVG
OAMaL Ordonnance d'application de la LAMal

KWFB Kommission für Weiter- und Fortbildung
CFPC Commission pour la formation postgrade et continue

LOA Leistungsorientierte Abgeltung
RBP Rémunération basée sur les prestations

LPPV Liste der pharm. Präparate zu Lasten der Versicherten
LPPA Liste des préparations pharmaceutiques à charge de l'assuré

MeBeKo Medizinalberufekommission
MeBeKo Commission fédérale des professions médicales

MedBG Medizinalberufegesetz
LPMéd Loi sur les professions médicales

MiGel Mittel- und Gegenstände-Liste
LiMA Liste des moyens et appareils

MIP Marketing Information Pharma

MTK Medizinaltarifkommission
CTM Commission des tarifs médicaux

Ofac Berufsgenossenschaft der Schweizer Apotheker
ofac Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses

OKP Obligatorische Kranken- und Pflegeversicherung
AOS Assurance obligatoire des soins

PharmaLog Verband Schweizerischer Spezialitäten-Grossisten
PharmaLog Association suisse des grossistes en spécialités pharmaceutiques

PMC Polymedikations-Check
PMC Entretien de polymédication

PVK Paritätische Vertrauenskommission
CPA Commission paritaire arbitrale

Qualab Schweizerische Kommission für Qualitätssicherung im medizinischen Labor
Qualab Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical

QMS Quality Management System

RoKA Rollende Kostenstudie in der Apotheke
RoKA Étude permanente des coûts en pharmacie

SAMW Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
ASSM Académie suisse des sciences médicales

Santésuisse Verband Schweizer Krankenversicherer
Santésuisse Association des assureurs-maladie suisses

SAPhW Schweizerische Akademie der pharmazeutischen Wissenschaften
ASSPh Académie suisse des sciences pharmaceutiques

SAS Stiftung für Arzneimittelsicherheit

SDV Schweizerischer Drogistenverband
ASD Association suisse des droguistes

Seco Staatsekretariat für Wirtschaft
Seco Secrétariat d'Etat à l'économie

SGAIM Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
SSMIG Société Suisse de Médecine Interne Générale

SGED Schweizerische Gesellschaft für Endokrinologie und Diabetologie
SSED Société suisse d'endocrinologie et diabétologie

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspolitik
SSPS Société suisse pour la politique de la santé

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie
SSHP Société suisse d'histoire de la pharmacie

SGV Schweizerischer Gewerbeverband
USAM Union suisse des arts et métiers

SK-Ph Subkommission Pharmazie
SC-Ph Sous-commission pharmacie
SL Spezialitätenliste des BAG
LS Liste des spécialités de l'OFSP

SNV Schweizerische Normenvereinigung
ASN Association suisse pour les normes

SQSSO Stiftung für Qualitätssicherung in der Schweizer Offizin
FAQOS Fondation pour l'assurance de qualité dans l'officine suisse

SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

SULM Schweizerische Union für Laboratoriumsmedizin
USML Union suisse de médecine de laboratoire

Swissmedic Schweizerisches Heilmittelinstitut
Swissmedic Institut suisse des produits thérapeutiques

UGSan Untergruppe Sanität
GRASAN Groupe des affaires sanitaires

VEDAG Verband deutschschweizerischer Ärzte-Gesellschaften

VGUA Vereinigung der Gruppierungen unabhängiger Apotheken
AGPI Association des Groupements de Pharmacies indépendantes

VIPS Vereinigung Pharmafirmen in der Schweiz
VIPS Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse

VKS Vereinigung der Kantonsärztinnen und Kantonsärzte der Schweiz
AMCS Association des médecins cantonaux de Suisse

WBO Weiterbildungsordnung
RFP Réglementation pour la formation postgrade

WeKo Wettbewerbskommission
ComCo Commission de la concurrence

WIZE Wissenschaftliche Zentralstelle von pharmaSuisse
WIZE Centre scientifique de pharmaSuisse

WZW-Kriterien Kriterien zur Beurteilung der Wirksamkeit, Zweckmässigkeit und Wirtschaftlichkeit (Art. 32–34 KLV)
Critères EAE Critères pour l'évaluation de l'efficacité, adéquation et économicité (art. 32–34 OPAS)

ZMT Zentralstelle für Medizinaltarife UVG
SCMT Service central des tarifs médicaux

10. Adresses

Pharmacie de l'armée
Base logistique de l'armée, Worblentalstrasse 36, 3063 Ittigen
Téléphone 058 464 34 21, fax 058 462 00 72
E-mail AApot-Verkauf.LBA@vtg.admin.ch
www.armeeapotheke.ch

Office fédéral de la santé publique OFSP
Schwarzenburgstrasse 157, 3097 Liebefeld
Téléphone 058 462 21 11
E-mail info@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20, 3003 Berne
Téléphone 058 462 90 11, fax 058 462 78 80
www.bsv.admin.ch

Entente pour un système de santé libéral
Siège: Henric Petri-Strasse 19, 4051 Bâle
E-mail buendnis@bluewin.ch
www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)
Rue Juste-Olivier 16, 1260 Nyon
Téléphone 022 363 00 80, fax 022 363 00 85
E-mail mailbox@pharmacap.ch
www.pharmacap.ch

Curafutura
Gutenbergstrasse 14, 3011 Berne
Téléphone 031 310 01 80
E-mail info@curafutura.ch
www.curafutura.ch

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
3000 Berne
Téléphone 084 804 72 72
E-mail gsasa@gsasa.ch
www.gsasa.ch

Société suisse des pharmacien(ne)s de l'industrie (SSPI)
4104 Oberwil
E-mail info@gsia.ch
www.gsia.ch

Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen IFAK
Bözingenstrasse 162, 2504 Bienne
Téléphone 032 344 10 32, fax 032 344 10 25
E-mail info@ifakverein.ch
www.ifak.ch

Association des pharmaciens cantonaux APC
Dr phil.II Stephan Luterbacher, dipl.pharm., président KAV/APC
c/o Dienststelle Gesundheit und Sport, Meyerstrasse 20, 6002 Lucerne
Téléphone 041 228 67 31/32, fax 041 228 67 33
www.kantonsapotheker.ch

OFAC, Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses
Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 98 00, fax 022 718 98 01
www.ofac.ch

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie
Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 99 88, fax 022 718 99 89
www.pksav.ch

pharmActuel
Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org

pharmaJournal
Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
E-mail pharmajournal@pharmaSuisse.org

Santésuisse
Römerstrasse 20, 4502 Soleure
Téléphone 032 625 41 41
E-mail mail@santesuisse.ch
www.santesuisse.ch

Offres d'emploi → Hogrefe
E-mail inserate@hogrefe.ch

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
Secrétariat: Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
www.histpharm.ch

Swissmedic
Hallerstrasse 7, case postale, 3000 Berne 9
Téléphone 058 462 02 11
E-mail anfragen@swissmedic.ch
www.swissmedic.ch

Tox Info Suisse (Hotline 145)
Freiestrasse 16
8032 Zurich
Téléphone (cas non urgents) 044 251 66 66
E-mail info@toxinfo.ch
www.toxinfo.ch

11. Impressum

Éditeur & © Copyright 2017:
pharmaSuisse Schweizerischer Apothekerverband
pharmaSuisse Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Rédaction: pharmaSuisse

Département Communication
Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld
Téléphone +41 (0)31 978 58 58
Fax +41 (0)31 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org

Facebook	www.facebook.com → pharmaSuisse
Twitter	@pharma_suisse
Youtube	www.youtube.com → pharmaSuisse